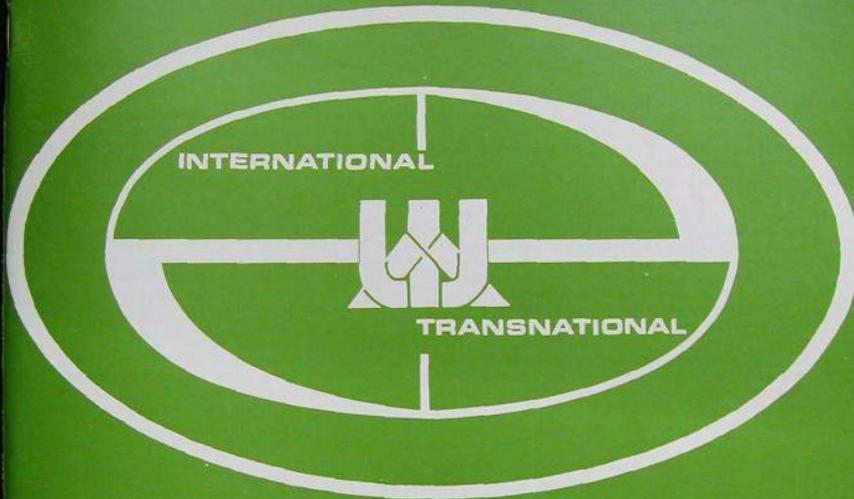


INTERNATIONAL
TRANSNATIONAL
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS
TRANSNATIONALES
INTERNATIONALES



UAI Colloquium 1984

Identity
of
African Associations



Colloque UAI 1984

L'Identité Associative
en
Afrique

The review of international
associations and meetings

1984 - n° 5

Revue bimestrielle Sept.-Oct.

La revue des associations
et des réunions internationales



This publication, produced by the UIA, appears with six issues per year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve heedless of the implications.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UIA, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open both to officers of associations, researchers and specialists of associative questions. The articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

Cette publication, éditée par l'UIA, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UIA, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS	Christian DE LAET (Belgique)	UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
EXECUTIVE COUNCIL	Secretary, Canadian Plains Research Centre, University of Regina	REPRESENTATIONS PERMANENTES DE L'UIA
COMITE DE DIRECTON	Johan GALTUNG (Norvège)	UIA REPRESENTATIVES
Président	Professor of Peace Research University of Oslo	Genève : Cyril RITCHIE
F. A. CASADIO, Directeur Societa Italiana per la Organizzazione Internazionale, (Italie)	Ancien haut fonctionnaire de l'Unesco	UNESCO : Vladimir HERCIK
Vladimir HERCIK (Tchécoslovaquie)	Nikola A. KOVALSKY (URSS)	Paris : Maryvonne STEPHAN
Vice-Présidents :	Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement Ouvrier	
S. K. SAXENA (Inde)	Professeur à l'Université de Paris I	
Former Director of the International Cooperative Auguste VANISTENDAELE (Belgique)	Jef RENS (Belgique)	
Secrétaire général, Coopération et Solidarité	Président hre du Conseil National du Travail	
Treasurer Général :		
Paul E. HIERNALUX (Belgique)		
Président honoraire de la Conférence Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Communauté Economique Européenne		
Secrétaire Général :	Secretary-General: Andrew E. RICE	
(U. S. A.) Former Executive Secretary of the Society for International Development	Cyril RITCHIE (United Kingdom)	
Ambassadeur honoraire	Institutions established in Geneva,	
Président, Federation of Semi-Official and Private Members :	Albert TEVOEDJIRE (Benin) Directeur, Institut International d'Etudes Sociales. Secrétaire général de l'association mondiale de Prospective Sociale	
F. W. G. BAKER (U.K.)		
Executive Secretary, International Council of Scientific Unions		

ASSOCIATIONS INTERNATIONAL INTERNATIONALES TRANSNATIONAL TRANSNATIONALES ASSOCIATIONS

1984 - N° 5

Septembre-October
Redaction/ Editorial
Robert FENAUX
Georges Patrick SPEECKAERT
Genevieve DEVILLE
Anthony J.N. JUDGE
Ghislaine de CONINGCK
Paul Ghils

Published by/Publié par :
Union of International Associations - UAI
(founded 1910)

ISSN-0020-9059
Editorial and Administration :
Rue Washington 40. 1050 Brussels (Belgium) Tel (02) 640 18 08 - 640 41 09
Tx 65080 INAC B

Editeur responsable : R. Fénaux.
Rue Washington 40. 1050 Bruxelles (Belgique)
Tel. (02) 640 18 08 - 640 41 09

Publicité/ Advertising : Union of International Associations, Rue Washington 40. 1050 Brussels. Belgium. Tel. (02)6401808 - 64041 09. Tx 65080 INAC B.

OUI/OR
France: Roger Ranson, délégué-Directeur de publicité. 18 avenue du 19 janvier. 92380 Garches. Tel. 741 81 80.

U.K. : Maureen Wingham Media Representations Ltd. 2 High Gate Av. London NGS Rx. Tel. 34891 1 1

Subscription rate: BF 1.100, or equivalent per year 16 issues) + postage BF 150.
Abonnement: PB 1.100 ou equivalent, par an (6 numéros) + Frais de port PB 150.

Method of payment :
Mode de paiement à utiliser :
Bruxelles: Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 ou Compte n° 210-0508283-55 à la Société Générale de Banque. 253. Avenue Louise. 1050 Bruxelles
London: Account n° 04552334. National Westminster Bank Ltd., 1 Princes street. Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses.
Paris : par virement compte n° 5451 50-42 au Crédit du Nord. Boulevard Haussmann. 8-8. Paris 75009.
Copyright©, 1984 by Union of International Associations. All rights reserved. No part of this work may be reproduced or copied in any form or by any means - graphic, electronic, or mechanical, including photocopying, recording, taping, or information and retrieval systems - without written permission of the Secretary General, Union of International Associations

SOMMAIRE

CONTENTS

L'identité associative en Afrique - Identity of African associations	
- L'héritage du colloque par F.A. Casadio	230
- Rapport général par J.M. Chevallier	232
- Présentation par Paul Ghils	238
- Le fait associatif africain d'origine locale ou régionale par Viviane Baeke	239
- Le fait associatif chez les Minyanka du Mali par Danielle Jonckers	247
- Notice sur les formes traditionnelles de coopération en pays luba par J.A. Theuws	253
- Le mouvement associatif traditionnel en Mauritanie : la femme et les associations traditionnelles par Aïssata Kane	258
- Traditions associatives rwandaises et développement rural par Barabwiliisa Runyinya	261
- Le fait associatif pré et post-colonial chez les femmes d'Afrique noire par Christiane De Belder	264
Messages au Colloque - Messages to the Colloquium	267
- La collaboration entre les Nations Unies et les ONG par Erik Surv	267
- Unesco and NGOs Message de l'OUA par Libère Buzingo by Chedli Kilibi	268 273
Préconditions and limits in the formation of associations : the Self-help and cooperative movement in Sub-Saharan Africa by John H. Hamer	276
News on associative affairs - Echos de la vie associative	284
Yearbook of International Organizations - 21st edition : 2nd supplement	288

L'HERITAGE DU COLLOQUE

UN PROGRAMME D'ETUDES

par F.A. Casadio *

« L'identité associative en Afrique et la participation des ONG au développement en vue d'un nouvel ordre mondial ».

En formulant ainsi le thème régional de son Colloque de 1984, l'UAI obéit à sa raison d'études en quête d'un ordre mondial global, où le réseau transnational des ONG revendique son rôle d'acteur dans le système des relations internationales à côté des Etats et des organisations inter-étatiques.

Cela revient à considérer et à reconnaître l'entité associative comme l'expression des droits de l'homme et des peuples dont le droit au développement est la dernière exigence d'égalité et de solidarité.

A cette fin, il s'agit d'amener les peuples et les personnes, chacun selon son identité propre, à réaliser les conditions d'une pleine et juste participation à la société contemporaine.

Le Colloque est un moment de cette démarche, avec ses phases de documentation, de débats, de synthèses et de publications.

Notre Revue, qui a ouvert les dossiers de l'événement de longue main déjà, les complète aujourd'hui après les journées de débats des 22 et 23 octobre, en commençant par le premier secteur de l'identité.

En editorial introduisant cette publication, on trouvera ici les conclusions du président Casadio qu'il a fort à propos nommées l'héritage du Colloque. Un héritage de l'esprit un programme de problèmes de bien commun, dûment énumérés et clairement proposés à tous ceux qui ont tiré et souci d'y appliquer leur réflexion.

Par ce colloque, l'UAI a voulu procéder à un examen des relations internationales et transnationales en partant d'un continent, l'Afrique, et y étudier, comme dans un laboratoire, le rapport qui existe entre d'une part la culture et d'autre part les institutions et la société, y examiner les relations interindividuelles, ce qui est l'essence du transnational et ce qui est automatiquement rejeté au second plan si on tient le réseau interétatique comme conceptuellement dominant. Ces deux journées de travaux nous laissent un héritage d'une dizaine de problèmes qui mériteraient d'être approfondis.

1) **L'identité des associations.** Nous avons constaté que toutes les sociétés sont le support du fait associatif, les sociétés mineures telles que la famille, mais aussi les structures sociales plus importantes, les ethnies, les religions, variables de pays à pays, sont toutes le support sociologique de la structure associative, il faudrait établir une liste exhaustive des sujets sociaux.

2) La place qui revient aux autres types de société, à savoir les personnes et les groupements qui sont marginalisés. On est souvent tenté de penser que les associations sont basées sur une société dite normale et non pas sur les non intégrés, par exemple les réfugiés; sur une société ou n'enrent pas en ligne de compte les mouvements de population ou de catégories

spéciales de personnes, par exemple les femmes. Ce qu'on pourrait appeler la pathologie de la société à le même droit d'être prise en considération que la physiologie de la société. Si les ONG sont au service de quelques uns, elles le sont tout particulièrement auprès de personnes marginalisées pour lesquelles se posent des problèmes sociaux.

3) Il existe des cas où la solidarité est niée. Il serait intéressant d'étudier l'origine des conflits, les lieux où les groupements ne sont pas convenablement intégrés, par exemple les cas de frictions où les sociétés devraient être les médiateurs de tensions sociales sous-jacentes. Il conviendrait de voir ce que les ONG pourraient faire dans cette direction.

4) Le monde en crise dans lequel nous vivons se débat dans une complexité de plus en plus grande, la tendance au désordre s'accroît; la dynamique interne de la crise développe celle-ci au lieu de la résorber.

5) Nous n'avons pas suffisamment exploité **l'analyse quantitative du fait associatif** en Afrique et de l'Afrique vers le fait associatif mondial (Document .. Survey of African international organization and participation of African countries in international organizations). Cela mérite attention, ne serait-ce que pour essayer d'inventer d'autres classifications ou pour faire face à des problèmes tels que ceux du

développement: nous devrions savoir exactement quelles sont les organisations qui s'en occupent, sous quelle perspective, avec quels moyens.

6) Nous pouvons établir un modèle de relations qui nous intéresse entre ONG africaines, entre ONG africaines et ONG non africaines, entre ONG à base africaine ou à participation africaine spécialisées dans des domaines scientifique, économique ou régional. C'est le moment aussi de penser aux contacts entre ONG, OING et OIG. Il faut souligner la nécessité, au travers de ces relations, d'une coordination autour de certains problèmes beaucoup plus poussée qu'elle n'existe actuellement.

7) La nécessité d'une étude d'un modèle de coopération inter-organisations, basé sur au moins quatre modèles de travail.

a) Nous devrions obtenir en matière de développement que les gouvernements, par exemple de la Communauté européenne et les gouvernements ACP, consacrent une étude à l'action des ONG dans le développement. Il faut que les gouvernements européens veillent à ce que les ONG fassent convenablement leur travail, mais il faut aussi que les Etats ACP acceptent d'attribuer un rôle, une position, peut-être un statut à ces ONG,

* Président de l'UAI

- pourvu qu'elles répondent à des conditions bien précises.
- b) Il est indispensable que quelqu'un, l'UAI peut-être, provoque une réunion d'ONG européennes et ONG africaines d'au moins 4 jours.
- c) Il faut exploiter les organes de coordination qui existent à New York, à Genève, à Paris dans le cadre des Nations-Unies et de l'Unesco. Il faut que ces organes soient saisis des problèmes débattus. Le moment est venu d'exprimer les remerciements de la part de l'UAI et de tous les participants aux différentes organisations des Nations-Unies, l'Organisation de l'unité africaine, la Ligue des Etats arabes, la Communauté européenne, qui ont reconnu l'extrême importance pour la réalisation de leurs plans de l'action des ONG.
- d) Il faut que les spécialisations verticales codifiées dans les statuts consultatifs auprès des différentes instances intergouvernementales soient traversées par une spécialisation horizontale; il faudrait arriver à une interdisciplinarité opérationnelle.
- 8) La définition du développement. Bien que chaque organisation donne du développement la définition qui lui convient le mieux, le développement est finalement un. Il constitue par lui-même une société dynamique dont on ne peut ignorer les bénéfices et les inconvénients. On ne peut ignorer non plus ceux sur qui retombent les conséquences heureuses ou fâcheuses.
- 9) Les priorités des actions de développement vues sous un angle concret. A chaque Conférence générale de l'Unesco, on entend des délégations insister sur les « besoins essentiels » ; mais par rapport à qui et à quoi ? Nous devrions donner notre liste des priorités: une liste des actions que les ONG en tant que telles sont mieux à même de réaliser que d'autres parce que plus près des réalités sociales.
- 10) De même qu'il y a un Comité spécial des ONG pour le désarmement, nous devrions demander l'établissement d'un Comité spécial des ONG pour le développement, pour que ce problème fasse l'objet d'un plan horizontal de coopération dans le monde, englobant non seulement les ONG mais aussi les ONG (nationales).
- 11) Il existe des répertoires d'organisations s'occupant du développement (celui de l'OCDE). Il n'y en a pas des méthodes d'action pour le développement. Il faudrait peut-être que nous ONG, inventions ce genre de catalogue.
- 12) Les valeurs du langage. Le langage, plus généralement entendu que les langues, est un moyen de réaliser la communication et conditionne donc les relations entre Etats et associations. Le système interétatique dispose du droit international, donc d'un système qui détermine ce qui est bien et ce qui est mal. Le système transnational ne dispose pas d'un système de valeurs. Ce que nous, ONG, sommes, nous le sommes grâce à nos relations existantes ou à celles que nous établissons. La communication pour nous ONG équivaut au système de valeurs du droit international dans les relations interétatiques.
- 13) Le modèle associatif. Les ONG africaines subissent le modèle européen. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Il y a lieu de discerner, dans le modèle européen, ce qu'il faut en prendre et en laisser. Dans les relations interétatiques, on a vu le système basé sur la notion d'Etat, nation (ou ce qu'il en reste) prévaloir dans des Etats parvenus récemment à l'indépendance. Peut-être y a-t-il dans le fait associatif des éléments qui ne sont ni africains, ni européens, mais font partie de la méthode. Il faut faire la différence entre ce qui est exogène et doit être rejeté et ce qui est fonctionnel et doit être accepté, même si c'est d'origine européenne.
- 14) Le langage et le niveau du transnational. Le système interétatique a son propre langage : langage diplomatique, auquel s'est ajouté récemment celui des OIG. Nous, les ONG, disposons-nous d'un langage ? Il est vrai que dans le nom même, les ONG portent la négation du gouvernemental, donc un aspect avant tout négatif. L'UAI s'efforce depuis des années de positiver la notion d'ONG en parlant de « transnational ».
- Bien que les ONG ne disposent pas d'un langage codifié, il est vrai cependant que le langage utilisé est beaucoup plus fluide, plus naturel que le langage interétatique; il faudrait probablement que nous poursuivions l'étude dans cette direction.
- 15) Les langues. Trois langues véhiculaires en Afrique ont été évoquées comme étant plus que des langues régionales : le français, l'anglais, l'arabe. En même temps, nous ressentions la nécessité de souligner la dignité des autres langues, indépendamment du nombre de personnes qui les parlent, comme reflet d'une culture. Ce que nous avons compris, déclaré (Unesco), atteint au point de vue reconnaissance des cultures, nous ne l'avons pas encore fait pour les langues. Dans la mesure donc où nous nous intéressons aux communications au niveau transnational, il faudra bien se placer dans la perspective des différentes langues.

Conclusion

La liste qui précède n'est pas exhaustive. Ce sont les problèmes que vous, participants au Colloque, avez soulevés et qui correspondent tellement à l'attitude de l'UAI.

Sommes-nous en mesure d'approfondir ces études ? Ma réponse est malheureusement non. Nous sommes en présence d'une série de problèmes que nous connaissons. Puisque désormais le monde du transnational a dépassé le 50 % de la réalité mondiale, il faudra tout de même que nous entamions, même modestement, ce travail et que nous unissions nos forces. Ce qui veut dire que ces deux jours tellement denses de réalisations et - pourquoi pas ? - de frustrations, peuvent représenter, si vous le voulez bien, le point de départ pour une action réellement commune.

LE RAPPORT GENERAL DU COLLOQUE

par Jean-Maurice Chevallier *

REMARQUES PRELIMINAIRES

1 - Le colloque a été, en un certain sens, victime de son succès. L'assistance était plus nombreuse que prévu et certains participants ont pu ressentir une légitime frustration de n'avoir disposé, au terme d'un long voyage, que d'un temps de parole assez réduit. S'ajoutait à cela l'ampleur du programme, sans compter la difficulté d'en séparer nettement les diverses parties : identité associative, participation, communication, insertion dans un nouvel ordre mondial. Malgré les efforts louables des rapporteurs, des orateurs, des présidents de séances, on ne pouvait éviter entièrement des recoupements et des interférences. Plus on approchait de la conclusion, et plus se faisait jour l'évidence que d'autres réunions seraient nécessaires, portant sur des sujets plus étroitement circonscrits : en conséquence le président de l'UAI a énuméré une quinzaine de problèmes qui mériteraient d'être approfondis dans l'avenir à l'initiative de l'UAI ou de toute autre organisation.

Sous la réserve qui précède, dont personne ne sous-estime l'importance, le sérieux des interventions, une sincérité aussi éloignée de la complaisance que de l'agressivité, l'émotion ressentie devant certaines situations insoutenables dues au sous-développement ont permis à ce colloque d'atteindre au moins cet objectif, qui est primordial : la prise de conscience collective de problèmes qui sont vitaux pour chacun de nous, en quelque région du monde

ONG : elles ne peuvent prétendre à prendre des décisions proprement politiques, mais elles ont l'incontestable vocation de sensibiliser l'opinion, de hâter ces décisions, de coopérer à leur mise en œuvre.

2 - Il va de soi que le présent rapport de synthèse ne saurait être le compte-rendu intégral d'une telle réunion. Le dossier préparatoire du colloque - essentiellement les articles publiés depuis deux ans par la revue de l'UAI, un document comme le rapport du directeur général du B.I.T. devant la sixième Conférence régionale africaine (Tunis, 1983), et les premiers rapports d'études reçus - puis les substantiels rapports présentés au colloque ainsi que les allocutions des présidents de séances sont des sources auxquelles il conviendra de se reporter. On y trouvera de quoi alimenter de studeuses réflexions.

Le rapporteur soussigné, qui avait déjà eu l'honneur de présenter une synthèse du Forum de l'UAI en juin 1980, a la satisfaction de

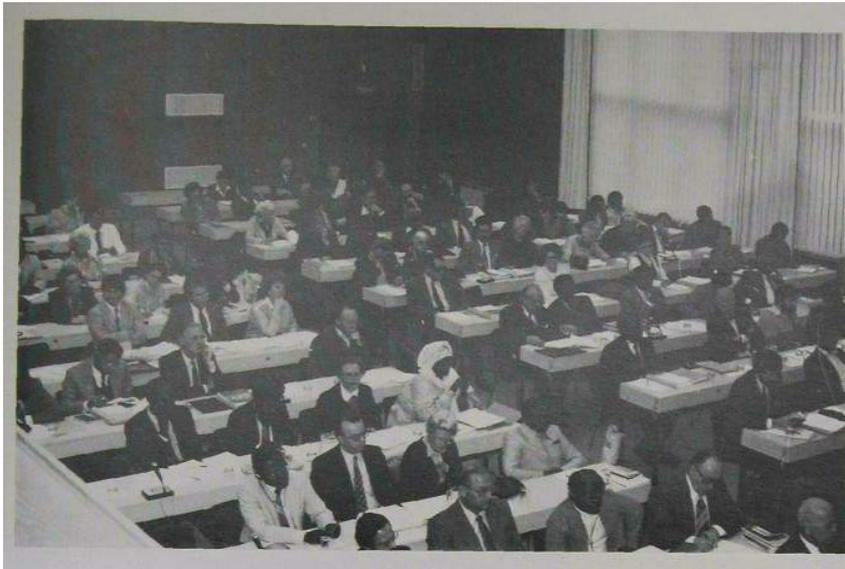
constater que de 1980 à 1984 il y a eu enrichissement et élargissement des thèses, mais sans rupture ni contradiction. Certes il y a des problèmes spécifiques à l'Afrique, mais il y a aussi beaucoup de problèmes communs au tiers monde et au monde industrialisé, que distinguent seulement leur urgence et leur acuité. Périr ensemble ou coopérer, il est à craindre que nous n'ayons guère d'autre choix. On peut déplorer la lenteur des progrès réalisés, devant l'imminence des périls. Disons-nous que rien n'est jamais irrémédiable tant qu'il y a une volonté; mais rien ne se fera non plus sans beaucoup de courage, de réalisme, et sans le respect d'autrui.

L'IDENTITÉ ASSOCIATIVE

« Un tronc d'arbre et un crocodile peuvent rester dix ans dans le même marigot: au bout de dix ans le crocodile n'est pas devenu tronc d'arbre, ni le tronc d'arbre crocodile »

Le fait associatif traditionnel a été analysé tant par des témoignages directs que par les études plus générales des rapporteurs, mais toujours avec beaucoup de précision et en s'appuyant sur des exemples concrets. Ces exemples ne pouvaient couvrir toute l'Afrique; mais, quand ils sont empruntés à des sociétés traditionnelles aussi diverses que celles de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, du Kasaï, du Soudan et de Madagascar, on peut estimer qu'on est en présence d'un échantillon représentatif. Les liens associatifs traditionnels sont multiples et s'entrecroisent : les uns sont fondés sur la parenté (dans un sens très large : de la filiation proprement dite jusqu'au clan se réclamant d'un ancêtre plus ou moins mythique); d'autres sur la classe d'âge, avec les passages successifs d'une classe dans une autre, d'autres encore sur le métier avec la transmission parfois rituelle des techniques; suivant les cas. Il peut exister des associations masculines et des associations féminines parallèles, etc. A travers des systèmes sociaux très différents, le trait commun de cette vie associative est son caractère quasi-institutionnel : l'individu est nécessairement intégré dans plusieurs de ces associations, en retour il peut compter sur la solidarité de la communauté.

* Rapporteur général du Colloque.



Il s'agit donc de Mens très puissants, intéressant en général des aires géographiques assez limitées, mais qui auraient peut-être pu être à l'origine de véritables nations. Il ne faut donc pas s'étonner que ces structures aient survécu à des contraintes extérieures comme celles de la colonisation européenne ou même, dans un passé plus reculé, arabe (1). Si le mot *identité* a un sens, c'est bien celui-là.

Cependant, il ne faudrait pas prendre trop au pied de la lettre le proverbe camerounais rappelé en tête de ce chapitre : nous ne sommes ni des crocodiles ni des troncs d'arbre, et une certaine osmose est difficilement évitable. Les types autochtones d'association décrits ci-dessus ont été influencés, parfois perturbés par les éléments exogènes dus tantôt à la colonisation, certes pas toujours innocente en l'espèce, tantôt à des programmes de développement qui croyaient l'être. Le fait nouveau, sur le plan associatif, était l'existence d'associations au sens occidental du mot, c'est-à-dire d'associations auxquelles l'individu est libre d'adhérer ou de ne pas adhérer. Les effets de ces influences extérieures ont été divers.

Lorsque les modes de vie traditionnels subsistent, particulièrement en milieu rural, la transition peut être envisagée sans heurts traumatisants : entre la communauté de travail traditionnelle (donc pratiquement obligatoire) qui s'établit par exemple à l'époque des récoltes, et l'association de paysans en coopératives par adhésion volontaire, la nuance est importante, mais le pas peut être franchi assez aisément. Même, de façon moins immédiate, la créativité africaine a pu élaborer des associations inspirées du modèle occidental sans être copiées aveuglément sur lui : tel est en particulier le cas du syndicalisme, qui mène sur le front du travail, voire hélas sur d'autres fronts, une lutte méritoire. Personne ne prétend que tout ait été parfait d'emblée, mais tout le monde sent bien qu'on est là en présence de forces d'avenir.

Au contraire, lorsque tes cadres de vie ont été bouleversés et qu'on a voulu plaquer sur la société africaine des structures préfabri-

quées qui lui étaient mal adaptées, les résultats ont été en général au-dessous du médiocre. Quand l'individu habitué à la protection solidaire de sa société traditionnelle a été placé en présence d'un Etat de type plus ou moins occidental, il s'est trouvé isolé et désarmé; et que dire de l'analphabète confronté sans nul recours à des formules administratives propres à décourager de mieux scolarisés !

C'est bien là qu'une vie associative rénovée et authentique peut jouer un rôle décisif-à condition toutefois qu'on la laisse naître et se développer. Or, les écueils qui avaient été signalés au Forum de l'UAI en 1980 se retrouvent ici, et avec une gravité accrue. La pauvreté en moyens matériels, le manque de cadres, la dispersion des efforts sont signalés tout au long de la littérature du colloque. Par ailleurs, la tentation est grande de prendre prétexte de ce qu'on s'empresse de baptiser «défense de l'identité culturelle» pour défendre en fait des situations acquises, des particularismes, des hiérarchies inhérentes; cela n'est pas spécial à l'Afrique, mais y produit les mêmes effets qu'ailleurs : transformer en un instrument de conservatisme ce qui devrait être un facteur de progrès. Cependant, le principal obstacle à l'épanouissement de la vie associative africaine, c'est, comme dans le monde industrialisé, la réticence, la méfiance, l'hostilité, quand ce n'est pas la mainmise de beaucoup de gouvernements. Il ne faut pas leur jeter la pierre inconsidérément : on sait fort bien que nombre d'entre eux ont hérité de la colonisation une situation difficile, dans des Etats multinationaux où les frontières ethniques étaient infiniment plus réelles que les frontières tracées sur la carte politique. Que certains de ces gouvernements aient dû, ou cru devoir, se fonder, outre l'armée, sur un parti unique, un syndicat unique, un organisme coopératif unique, on peut le concevoir, au moins pour une transition. Mais il est clair que, si l'on va ainsi vers l'association unique, simple courroie de transmission, autant dire qu'il n'y a pas de vie associative. Certains gouvernements l'ont compris: on a eu au colloque un remarquable exemple d'Ouverture avec le comportement du gou-

vernement rwandais; il faut souhaiter que, l'évolution aidant, des exemples de ce genre se multiplient. Contrairement à une terminologie courante mais trompeuse, ce ne sont pas les gouvernements vraiment forts qui briment la vie associative, ils ont tout intérêt à l'encourager. Ce sont les gouvernements qu'on dit abusivement forts qui ne peuvent pas se le permettre et qui l'étouffent: or il est toujours extrêmement dangereux de refuser aux gens le moindre partage des responsabilités pour ne leur laisser que la critique ou la révolte.

Un point qu'on rencontre incidemment dans les dossiers du colloque, mais qui ne semble pas avoir été développé comme il le mérite, est la dimension optimale des associations. Aucune règle générale ne peut être formulée, nous l'avions déjà reconnu en 1980, car cela dépend au premier chef des objectifs de l'association. Les petites associations, de faible extension géographique, ont cette qualité absolument irremplaçable que les contacts personnels y sont aisés: mais elles ont en général peu de moyens et peu d'audience à l'extérieur. La tentation de s'accroître n'est donc pas illégitime, mais il ne faut pas qu'en voulant englober toujours plus et à un niveau toujours plus élevé on finisse par penser plus au standing de l'association qu'aux intérêts qu'elle a pour vocation de défendre. Le défaut existe, avec cette conséquence fâcheuse déjà soulignée en 1980 que le secteur privé finirait par n'être qu'une mauvaise imitation du secteur public: la même lourdeur, et les moyens en moins.

Pour rester une vie, la vie associative doit sauvegarder vis-à-vis d'elle-même et vis-à-vis de ses partenaires la plasticité qui lui permet de s'adapter à des circonstances très diverses: c'est ce qui fait son prix. Dans le contexte africain actuel, on peut faire sienne cette formule de Lévi-Strauss rappelée au colloque: ne pas détruire l'authenticité, ne pas refuser la modernité, avoir le courage de sacrifier ce qu'il y a de sclérosé et de sclérosant dans la tradition. Et d'ailleurs, qu'est-ce que la tradition, demandait un participant, sinon l'ensemble de tout ce qui a été légué et acquis?

LA PARTICIPATION

"L'homme est le remède de l'homme »

On ne peut pas séparer la vie associative de la participation. Toute association est à la fois l'objet et le sujet d'une participation: l'objet de la participation de ses membres, qui lui donne son authenticité, le sujet d'une participation à l'activité générale, qui lui donne sa finalité.

C'est l'adhésion populaire qui conditionne l'existence de la vie associative, et c'est grâce à elle que les écueils signalés plus haut peuvent être plus ou moins évités. L'association locale, où la discussion est plus ouverte et où peut se fixer des objectifs concrets, permet aux éléments les plus dynamiques de mener à bonne fin des programmes, même modestes, réalisés non seulement pour le bien de la population, mais aussi par l'action collective de celle-ci, lui donnant le moyen de prendre conscience de sa force unie et responsable. Quand on a discuté ensemble du creusement d'un puits, pris ensemble la décision de le creuser et collaboré au travail, ce puits ne donne pas que de l'eau. Inversement, les documents sont unanimes à reconnaître comme cause majeure de l'échec de certains plans le manque d'intérêt et de motivation pour des décisions prises ailleurs, quel qu'en soit le bien-fondé. C'est aussi l'éveil de cette conscience au sein de groupes sociaux parfois maintenus par la tradition dans une situation subordonnée qui permet de surmonter le péril du conservatisme. On songe inévitablement à la condition féminine et aux problèmes de la jeunesse. Le risque existe de saper les fondements des sociétés existantes par une hâte inconsidérée: d'autre part, pérenniser leur immobilisme en feignant d'ignorer ces problèmes, c'est probablement les ruiner plus sûrement encore. C'est le genre de questions où la seule attitude possible pour les non-Africains est la discrétion: seule la concertation entre les groupes en cause permettra de dégager des solutions. Puissent-ils s'inspirer des «cinq points cardinaux» du fotonolona malgache!

Une fois assurées de cette adhésion et de cette cohésion internes les associations peuvent s'élever, suivant les cas à des formes plus larges de participation avec les rouages extérieurs des sociétés. Il n'est pas possible ici d'entrer dans le détail des diverses configurations concevables: relations des associations entre elles, relations avec les gouvernements, relations avec les mouvements exogènes de vocation apparentée à la leur, relations avec de grandes organisations transnationales ou intergouvernementales.

Bornons-nous à signaler un cas qui est, pour ainsi dire, un cas limite, celui des comités de jumelage-coopération: chacun d'eux est au fond une micro-ONG, dont l'existence propre se déroule sur un plan strictement local, mais qui a un accès direct à la vie transnationale par ses relations avec le comité homologue de la ville jumelle.

On ne peut pas toujours éviter un certain désordre dans ce foisonnement d'initiatives se situant à des niveaux aussi variés. Méfions-nous cependant de ceux qui voudraient instaurer un ordre parfait; aux associations de savoir s'imposer un minimum de discipline et de cohésion.

La vie associative doit être consciente que, bien loin de mendier une aide, elle constitue un chaînon irremplaçable dans la lutte mondiale pour la reconnaissance des droits de la personne humaine et contre les maux qui affligent l'humanité. C'est l'honneur de grandes organisations comme la haute commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, comme l'UNICEF ou la FAO d'avoir reconnu, déjà de longue date, que l'efficacité de leur action est largement tributaire des relais associatifs qu'elles peuvent trouver. Que ce soit pour déceler les besoins locaux, que ce soit pour répartir et démultiplier l'aide nécessaire, que ce soit - dans le cas de plus en plus lancinant des réfugiés-pour sensibiliser les populations des pays d'accueil, voire pour organiser l'intégration de réfugiés ou de migrants en terre étrangère (africaine, européenne, américaine, peu importe) personne n'attend des experts internationaux ni même des gouvernements en place qu'ils soient en permanence sur le terrain. En revanche, on peut l'attendre des ONG dans une complémentarité, une subsidiarité bien conçues; dans la coopération «au ras du sol» rien ne remplace la présence, la patience, la convivialité.

Encore faut-il qu'on ne décourage pas les ONG et qu'on ne les prive pas de tous moyens(2) ou de toute représentativité. Que les décisions finales se prennent en haut lieu, cela est normal; mais la consultation des hommes de terrain et la participation à la mise en œuvre sont tout aussi normales, ou du moins devraient l'être. Il semble d'ailleurs que, devant l'accumulation des déceptions et des échecs de certains «plans» dont le principal défaut était d'avoir été élaborés dans des bureaux à air conditionné, on commence, lentement mais significativement, à prendre une vue plus réaliste des problèmes. Dans l'introduction au rapport de la Commission des communautés européennes (14 mai 1984) on lit ce paragraphe que les ONG signeraient volontiers: «La commission est convaincue que l'effet multiplicateur de ce grand nombre de petites réalisations est considérable et supporte bien la comparaison avec les projets «classiques». Le succès des actions cofinancées est dû avant tout au degré élevé de motivation et d'engagement personnel des ONG, à leur indépendance de tout conditionnement externe, à leurs dimensions relativement modestes et à l'autonomie et à la souplesse de gestion qui en découlent. L'interaction de ces facteurs positifs se traduit généralement, au niveau de la conception et de l'exécution des projets dans les PVD, par une efficacité, une rapidité et une flexibilité certaines, et notamment par la capacité des ONG d'adapter, presque au jour le jour, leur intervention en fonction des mutations économiques, politiques et techniques en présence». De même les précisions apportées au colloque par le représentant du ministre belge de la coopération vont dans un sens tout-à-fait analogue, ce qui ne laisse pas d'être encourageant: imaginons que les grands pays se piquent au jeu.

Certes, ce qui vient d'être dit ne concerne que les ONG européennes. Mais personne n'a intérêt à ce qu'elles soient démunies ou déconsidérées. En dehors de l'aide qu'elles peuvent apporter là où elle est souhaitée (et toujours sous réserve qu'elles aient la

sagesse de travailler pour le bien commun et non pour élargir leur « zone d'influence »), les ONG du Nord ont un rôle extrêmement important à jouer dans leurs propres pays pour y sensibiliser les opinions et les autorités aux problèmes du monde en développement; leur rôle n'est pas moins positif quand elles proclament devant l'opinion internationale leur solidarité avec les ONG africaines, singulièrement lorsque celles-ci sont opprimées ou bâillonnées.

Résumons-nous. « On se développe, on n'est pas développé par autrui » : cette formule décrit parfaitement la participation « interne ». Elle n'exclut pas qu'on se développe en communion avec autrui, ce qui est la clé de la participation externe, et probablement le seul moyen d'aboutir à un ordre mondial.

LA COMMUNICATION

« Se connaître soi-même par la connaissance de l'autre » Evidemment située à la base de toute société, la communication est un véritable nid de problèmes. Si elle suffit à occuper l'Unesco, ce n'est évidemment pas le colloque ni, a fortiori, le présent rapport qui en feront le tour.

Nous croyons être fidèle à l'esprit de sincérité qui animait les participants en ne masquant pas des vérités, même désagréables (et de surcroît désagréables pour les uns comme pour les autres). La communication peut revêtir des formes frustes, voire brutales, qu'on n'a guère évoquées que pour les condamner. Personne n'attendait, assurément, que le colloque fit l'éloge de la guerre, de l'esclavage ou du colonialisme sous ses diverses formes ouvertes ou larvées. Mais il ne sert de rien non plus de jeter un voile hypocrite sur des choses qui ont existé, à supposer qu'elles aient entièrement disparu. Mettons à part le génocide qui supprime tout dialogue en exterminant l'un des partenaires, et n'ayons garde d'oublier que le génocide peut être culturel. Pour le reste, les

contacts, même de type conflictuel, ont joué un rôle énorme dans le brassage des civilisations(3) et l'on peut augurer qu'ils continueront à le faire si l'on juxtapose sans précautions des sociétés sous-équipées et des sociétés suréquipées, qui de plus sont souvent des sociétés de dénuement et des sociétés de gaspillage. Evidemment, l'établissement d'autres liens est souhaitable. L'existence des heurts passés, souvent récents, ne facilite pas l'instauration de rapports ultérieurs de type plus pacifique. Pourtant c'est un stade qu'il faut savoir dépasser: les ONG, moins chargées que les Etats de souvenirs guerriers ou coloniaux, y ont efficacement contribué. Là encore, ce sont les contacts personnels qui peuvent le mieux vaincre les rancœurs et les méfiances. Revenons donc aux formes qu'on peut dire normales de la communication, suffisamment complexes par elles-mêmes, et efforçons-nous de distinguer les moyens et le contenu de ces échanges. La diversité des moyens matériels, en même temps que leur technicité et leur puissance de pénétration, se sont considérablement accrues au cours des récentes décennies, ce qui ne va pas sans problèmes.

L'Afrique est dangereusement démunie de moyens modernes de diffusion et de stockage de l'information, de médias d'inspiration autochtone, alors qu'elle est non moins dangereusement submergée par un flot d'informations d'origine extérieure. Même sans vouloir faire un procès d'intention à ceux qui en détiennent la source, ni vouloir porter atteinte à la liberté d'information, le colloque a souligné qu'il y a là un déséquilibre flagrant et que cette liberté ne saurait être à sens unique. Peut-on espérer que le progrès accéléré des moyens de diffusion fera craquer ces « conduites forcées » dans un délai pas trop long ? C'est possible, car en pareille matière nous ne sommes pas au bout de nos surprises; mais il vaudrait mieux sans doute le faire plus tôt et plus rationnellement. Dans tous les cas la vigilance s'impose si l'on veut que le pluralisme soit respecté et que les cultures authentiques ne soient pas étouffées.



Non moins aigu, et même sans doute plus profond est le problème du vecteur essentiel de la communication qu'est la langue, parlée ou écrite. Tout un congrès de psycho-linguistique ou de socio-linguistique ne suffirait pas à traiter exhaustivement ce problème, on ne peut donc faire grief au colloque de l'avoir seulement effleuré; encore convenait-il qu'il le fût. Bornons-nous à deux constatations, qui paraissent absolument fondamentales, et dépassent très largement le cadre africain.

1) La langue est plus qu'un reflet, c'est une composante intime des modes de pensée d'une communauté ethnique. A ce titre, elle est irremplaçable, inviolable, elle n'a pas à être jugée, évaluée, moins encore brimée au nom d'une hiérarchie culturelle parfaitement illusoire. Cela bien entendu sous réserve de réciprocité, impliquant un effort d'ouverture vers l'autre.

2) Vu le très grand nombre de langues dans le monde, on n'évitera pas, dans certains domaines au moins, le recours à une langue « seconde » d'ausi large audience que possible (naturellement il n'est interdit à personne de dépasser ce stade et d'être polyglotte).

De là découlent à peu près inéluctablement deux conséquences 1) Le problème qui demeure prioritaire et la lutte contre l'analphabétisme(4), dans le strict respect des langues maternelles. 2) A plus ou moins long terme, quelque forme d'enseignement bilingue devra se développer, qui s'adresse non à une minorité restreinte, mais au plus grand nombre possible. Bien entendu se posera le choix de la langue ou des langues de communication. Le colloque a entendu des plaidoyers en faveur du français ou de l'arabe, pour ne rien dire de l'anglais. C'est un sujet important, certes, mais sur lequel il convient d'être extrêmement prudent : rien n'est plus imprévisible que la diffusion d'une langue. La seule erreur à ne pas commettre - bien qu'elle soit courante - est de confondre la zone de diffusion d'une langue avec la « zone d'influence », au sens impérialiste, du pays où cette langue est parlée (5). Un bilinguisme doit être ressenti comme une ouverture libératrice; s'il est perçu comme un assujettissement, il est condamné d'avance.

Venons-en à présent au contenu de la communication, c'est-à-dire aux idées, aux sentiments, aux connaissances, aux techniques qu'elle transmet ou s'efforce de transmettre. Là encore, on prend conscience de la gravité de certaines erreurs, souvent commises de bonne foi et avec les meilleures intentions. Un enseignement scrupuleusement calqué sur les méthodes classiques, mais totalement - parfois ridiculement - inadapté aux conditions de vie, aux habitudes, aux mentalités, aux besoins réels ne peut provoquer qu'une déculturation une aliénation, avec toutes les déceptions, les frustrations, les marginalisations qu'on imagine. Déjà perceptible à l'intérieur des sociétés industrielles, le phénomène devient tragique dans une société en développement - on peut même dire plus tragique que le sous-développement lui-même, parce qu'il l'aggrave en minant la société de l'intérieur. Et des voix s'élèvent : Ne nous envoyez plus de manuels scolaires, donnez-nous du papier, un peu d'argent si possible que nous faisons nos propres manuels, moins beaux sans doute, moins savants même, mais utilisables ! Et l'on entend parler de « technologies appropriées » : comment n'applaudirait-on pas. Mais qu'une telle expression est révélatrice d'un certain désordre de notre pensée ! Comme si quelque chose de non approprié pouvait mériter le nom de technologie ! un gadget tout au plus... On a cru, dans l'ivresse de la pensée théorique, qu'il suffisait d'appliquer telle recette, éducative ou technique, faisant merveille dans l'hémisphère nord (et encore pas toujours) pour entraîner le Sud dans une vertigineuse ascension bien souvent, en fait, une éducation inadéquate a provoqué un exode de jeunes ruraux déracinés. Mais il ne serait pas moins grave de tomber par réaction dans l'excès contraire, qui rappellerait fâcheusement un esprit « colonial » en confinant la paysan dans sa paysannerie. L'industrialisation demeurera une nécessité, tout autant que la formation de cadres moyens et la création d'un secteur tertiaire efficace. Seulement, sacrifier hâtivement à cette construction certes indispensable ce qui a déjà le mérite d'exister et n'est pas moins vital pour l'auto-suffisance du continent, appelle-t-on cela un plan ?

Ne craignons pas de nous répéter: que les associations soient éducatives ou professionnelles, qu'elles soient autochtones ou étrangères, elles ont un rôle modérateur et stabilisateur à jouer. On ne communique pas « à vide », et elles sont seules capables, dans la diversité de leurs valeurs propres et dans l'acceptation de certaines valeurs communes, de remplir ce vide. Pour une analyse plus fouillée de ce réseau interconnecté, on se référera aux rapports du colloque.

LE NOUVEL ORDRE MONDIAL

« La richesse qui s'exprime seulement sous une forme matérielle ne saurait être toute la richesse, et tout projet de développement qui n'est pas assorti d'une vision globale serait un leurre ».

Le premier ministre de la République tunisienne, qui s'exprimait ainsi devant la sixième conférence régionale africaine du B.I.T. aurait certainement trouvé un écho à sa pensée au sein du colloque.

Il faut être aveugle, ou aveuglé, pour ne pas voir que l'ordre ancien s'écroule. Les pays que la terminologie actuelle qualifie de développés peuvent s'enorgueillir à juste titre de prouesses techniques; cela ne les prémunit pas contre la décadence en d'autres domaines: le syndrome le moins contestable, parce qu'il est le plus aisément chiffrable, est le vieillissement de la pyramide des âges. Si le flambeau tombe un jour, peut-être proche, de leurs mains séniles, d'autres pays ne demanderaient pas mieux que de le reprendre; encore faut-il qu'ils survivent jusque là. A cet ancien ordre, si imparfait ou injuste fût-il, ne peut succéder que le désordre ou un ordre nouveau, l'un et l'autre mondiaux. Il semble que nous ayons encore le choix, sans doute pas pour très longtemps; l'instrument de ce choix s'appelle la coopération. Il n'appartient pas aux ONG, ni par conséquent au colloque, de dresser des plans de coopération mais nous avions sûrement le devoir de prendre la dimension du problème et de mettre en lumière certains principes.

Le nouvel ordre mondial sera-t-il économique? Assurément oui (pourvu qu'il ne le soit pas *exclusivement*), car on ne fonde pas un corps social sain sur une économie anémiée. Si jusqu'ici les modèles et les actions de coopération ont été principalement économiques, cela est dû sans doute au fait que ce domaine est le plus facile à quantifier, peut-être aussi à un certain matérialisme occidental; mais en soi cela n'a rien de condamnable. Ce qui l'est en revanche, ce sont les distorsions qu'on a fait subir à la notion de coopération, et cela trop souvent à responsabilité partagée :

- « demander de l'argent aux pauvres des pays riches pour le distribuer aux riches des pays pauvres - : on ne peut rien imaginer de mieux pour déclencher ces réactions égoïstes qui affluent même chez les meilleurs;
- appauvrir des sociétés paysannes en détournant les « aides au développement » vers une urbanisation de prestige;
- faire prospérer un commerce des armes où les fournisseurs sont grandement coupables certes, mais les clients pas tout-à-fait innocents;
- perpétuer, sous couleur d'efficacité économique, des termes d'échange de type outrageusement colonial : raffler les matières premières du tiers monde et l'inonder de produits dont la fabrication est indispensable, parait-il, à la « bonne marche » des sociétés de consommation, ce qui est à la fois moralement injustifiable et techniquement absurde...

On pourrait allonger la liste, mais il serait évidemment injuste de rendre les auteurs de plans de développement responsables de telles distorsions. Par ailleurs, l'attitude opposée, qui consisterait à habituer les gens à dépendre d'une aide toujours renouvelée, même précaire, flatte peut-être plus la bonne conscience des « bienfaiteurs », mais au fond n'est pas plus recommandable. Le tiers monde n'est pas destiné à devenir l'éternel assisté du monde riche : son auto-suffisance, nécessaire à sa survie, ne l'est pas moins à sa dignité.

Et puis, le monde riche est-il si riche que cela ? On peut en douter quand on voit sa dépendance en matières premières. Bref, quand

on parle d'ordre économique, il s'agit d'une économie saine et non d'une économie biaisée.

Le nouvel ordre sera-t-il social ? Assurément oui. Pour reprendre une image déjà employée en 1980, personnes ne manie le potentiel électrique avec la même imprudence qu'on manie le potentiel économique des individus et des groupes. Laisser une différence de potentiel croître jusqu'aux environs de la tension de claquage, c'est une caricature du libéralisme; c'est une caricature du socialisme de si bien niveler les potentiels que plus aucun courant ne peut circuler.

Le nouvel ordre sera-t-il juridique ? Assurément oui. Justement parce que la solidarité traditionnelle ne suffit plus à protéger l'individu contre les abus, les juristes africains ont pris des positions nettes et courageuses en faveur des droits de l'homme (dont le droit d'association ou de non-association) et contre toutes les violations de ces droits, *quels qu'en soient les auteurs*. Cela va entièrement dans le sens de la mondialisation.

Le nouvel ordre sera-t-il technique ? Assurément oui. Dire comme nous l'avons dit plus haut « *creuser un puits ne donne pas que de l'eau* » ne doit pas nous inciter à un romantisme facile : quand la nappe aquifère est tarie, ce n'est pas le romantisme qui la régénérera. La dessalation de l'eau de mer pourra conjurer; en clair, cela signifie : énergie bon marché, facile à manier, non polluante, ce qui n'est pas au-delà de nos possibilités, mais requiert une technique. Naturellement cet exemple, s'il est le plus angoissant, n'est pas le seul. La technique fait actuellement partie intégrante de notre patrimoine, et il y a quelque infantilisme à le nier. Il est douteux qu'elle puisse être éliminée; notre problème est de la dominer sans que nous soyons dominés par elle. Le nouvel ordre sera-t-il philosophique ? artistique ? Assurément oui, à condition de s'appeler liberté...

Le nouvel ordre sera-t-il politique ? Posons plutôt la question dans l'autre sens: Qu'est-ce qui empêche le nouvel ordre mondial de s'établir? c'est l'absence d'une volonté politique. Tout le monde sait, et les gouvernements ne peuvent l'ignorer, que les budgets d'armement sont démentiels: ils sucent déjà la substance des pays présumés développés, comment apporteraient-ils la vitalité aux autres ? Alors épargnons-nous le ridicule de nous lamenter sur le manque de moyens; des moyens, on n'en a que trop ! A nous de les utiliser avec sagesse.

Peut-on raisonnablement rester optimiste ? Le monde industriel, fier de ses réussites scientifiques et techniques, ne s'abaisserait pas en prêtant attention aux leçons d'un monde reste plus proche de ses racines et de l'instinct vital.

D'abord, il faudrait retrouver une certaine modestie intellectuelle : rien n'est plus fallacieux qu'une théorie (que nous avons le front

d'appeler un « modèle »), rien n'est fragile comme une futurologie (relisons des articles vieux d'à peine vingt ans). Ce sont des luxes qu'on peut se permettre quand on est, ou se croit, assuré contre les conséquences d'une erreur éventuelle: quand l'erreur risque d'être mortelle, la prudence et le pragmatisme des sociétés « primitives » redeviennent des qualités maîtresses.

diose comme la relativité du temps physique; mais les sociétés du tiers monde ont une relativité du temps humain que nous semblons avoir oubliée. Quelle que soit l'urgence - et elle est grande - on perd du temps quand on croit en gagner dans la précipitation. Favoriser une évolution, oui; la brusquer pour faire en une « décennie » (dont personne n'ose parler) ce qui exige au bas mot une ou deux générations, c'est le plus faux des calculs chez des gens qui se piquent d'être des calculateurs. Et que fera-t-on dans l'intervalle ? demandera-t-on. Répondons sereinement que la recherche patiente d'un cadre adéquat-technique, juridique, social, éducatif, économique... - pour le nouvel ordre mondial en voie d'instauration suffirait facilement à occuper les chercheurs du haut en bas de la gamme s'ils veulent bien se plier à l'exigence de modestie intellectuelle. Et puis, on peut aussi faire la paix. On est mal à l'aise pour critiquer l'apartheid quand on a chez soi le mur de Berlin. Ainsi peut-être, dans un développement mutuel, dont l'approche ne peut être qu'holistique et viser l'être humain dans son intégralité tant matérielle que spirituelle - avec ses besoins, ses lacunes, ses aspirations, ses contradictions nous pourrions accéder à ce que l'Africain Senghor appelle la civilisation de l'Universel, et demeurer fidèles au message vieux de deux mille ans que nous a légué l'Africain Terence : *Homo sum, humani nihil a me alienum puto*(6).

(1) En Europe occidentale aussi, le vieux fonds celtique est reste sous-jacent pendant

(2) On a déjà dénoncé en 1980 le caractère proprement aberrant de la législation fiscale de certains pays européens. Qui étrangle positivement des organisations sans but lucratif.

(3) D'ailleurs, sur le plan culturel, savoir qui a colonisé qui n'est pas toujours évident : la musique américaine serait-elle explicable sans l'influence et l'apport de la musi-

(4) Le cas des femmes mérite une mention spéciale. Outre leur légitime aspiration à voir reconnus leurs droits, on peut estimer qu'à égalité de niveau économique et sanitaire des sociétés, les chiffres de la mortalité infantile passent en du simple au dou-

(5) S'il est un peuple qui a manifesté son refus farouche d'être politiquement anglicisé, c'est bien le peuple irlandais or le succès de la gaélicisation est très médiocre, compare au eusses de la finisation de la Finlande au 19ème siècle.



L'IDENTITE ASSOCIATIVE EN AFRIQUE

PRESENTATION

POUR UN NOUVEL ESPRIT ANTHROPOLOGIQUE

Le présent numéro réunit la plupart des contributions portant sur les institutions associatives africaines dites traditionnelles. L'étude d'un sujet aussi vaste ne pouvait évidemment prétendre à l'exhaustivité ni éviter les suspicions qu'éveillent parfois chez les intellectuels africains une pratique anthropologique occidentale non toujours exempte de présupposés ethnocentriques et qui, même mise en œuvre par des Africains, emprunterait des outils forgés en Occident. Nous croyons cependant tout à fait justifiée l'investigation anthropologique et ethnologique que nous avons sollicitée, pour plusieurs raisons.

Une évidence première qui s'impose à toute réflexion sur le phénomène associatif est son caractère universel, que ne contredisent pas les particularités de formes, de fonctions et de valeurs qui le connotent. Bien au contraire, c'est la confrontation interculturelle qui permet de repérer les invariants culturels qui définissent l'unité de l'espèce humaine. L'anthropologie occidentale en quête de traditions associatives chez les Minyanka ou les Nuer éclaire peut-être tel ou tel aspect des sociétés européennes, aujourd'hui virtuel ou effacé de la mémoire collective, c'est-à-dire dans le cas qui nous occupe, associative. Le poète martiniquais Aimé Césaire / avait bien compris, qui disait avoir trouvé dans le surréalisme « la voie de la négritude ».

Et tes ONG aussi, de façon plus pragmatique, en renouant des soudantes Nord-Sud autant fondées sur des affinités associatives transculturelles que sur des positions théoriques originales.

Une autre raison qui nous semble justifier notre quête anthropologique réside dans quelques-unes des implications méthodologiques et interculturelles d'une pratique nouvelle en ce domaine. Si Lévi-Strauss s'est toujours refusé à détourner ses regards des cultures lointaines ou l'ont entraîné ses recherches, des anthropologues comme Louis Dumont ont opéré un véritable renversement en appliquant à leur propre culture la méthode élaborée dans des contextes extra-européens. En « retournant le miroir... l'observateur est amené à repenser ses méthodes de travail en fonction de la variabilité des contextes sociaux et de la relativité de notions aussi fondamentales que la parenté ou l'alliance.

L'entreprise de démythification et de démystification commandée par les critères d'un objectivisme unilatéral se voit alors récuser par une confrontation « dialogique » qui, loin de marquer la fin des mythes, projette un nouvel éclairage sur les visées mythiques de l'homme prométhéen lui-même, de son histoire et de sa science.

Devenue générale, l'anthropologie se trouve confrontée à une tâche à la fois plus précise et plus ambitieuse : il lui faudra cerner les spécificités culturelles et situer celles-ci dans un espace interculturel qui reste à construire. Espace dynamique parcouru de regards croisés, où les représentants de chaque culture découvrent chez l'autre un reflet de leur culture d'origine. Toute prétention à l'universalité d'une culture particulière s'en trouve battue en brèche, pour faire place, à un niveau plus profond, aux seuls universaux issus des racines communes des sociétés humaines. Sans doute est-ce d'un tel dialogue, d'une maïeutique transculturelle, que pourra se lever un « nouvel esprit anthropologique », comme composante essentielle d'un nouveau ordre humain.

Paul Ghils



Les communications portant sur les autres thèmes du Colloque paraîtront dans l'ordre chronologique suivi par les différentes séances

LE FAIT ASSOCIOTIF AFRICAÏN D'ORIGINE LOCALE OU REGIONALE

par Viviane Baeke *

Introduction

«Le propre d'une association, c'est qu'elle n'existe que par la volonté de ses membres qui y adhèrent ou s'en retirent librement.» (1).

Cette phrase met très justement l'accent sur une des caractéristiques fondamentales du phénomène associatif tel que le monde occidental le conçoit aujourd'hui. Elle nous permet aussi de mettre en évidence une des différences sociologiques fondamentales entre le fait associatif moderne et les structures associatives du monde traditionnel africain. La plupart des associations traditionnelles africaines peuvent être vues comme de véritables institutions : préexistantes à la naissance d'un individu, ce sont des structures dans lesquelles bien souvent il *doit* soit s'inscrire, soit s'en exclure, en fonction de critères tels que l'âge, le sexe ou l'appartenance à un groupe de parenté. Les sociétés traditionnelles africaines sont bien sûr

nous en rendons compte plus loin, mais dans un premier temps, les structures sociales dites pré-coloniales, bien qu'étant engagées dans un processus de mutations, forment encore aujourd'hui l'armature de bien des sociétés rurales africaines.

Le phénomène associatif est une donnée fondamentale des sociétés traditionnelles, mais il était important de souligner, d'entrées de jeu, que le terme d'association ne recouvre pas exactement le même concept suivant qu'on le considère dans son acception actuelle, moderne ou lorsque, traduisant des réalités africaines locales ou régionales, il sert à qualifier certains faits sociaux traditionnels. D'un côté l'accent est mis sur le choix de la création d'une association, de ses buts et la libre adhésion à celle-ci; de l'autre côté on découvre un ensemble d'institutions sociales ou de groupements permanents au sein desquels les hommes et les femmes d'une société donnés s'inscrivent en fonction de certains critères.

Cette distinction établie, il ne faut cependant pas en déduire que les sociétés traditionnelles ne permettent aucun choix, aucune liberté décisionnelle dans l'orientation des activités - sociales, intellectuelles, économiques, religieuses - des individus qui les composent. Et c'est ici que se dessine une deuxième caractéristique du fait associatif africain. Dans une même communauté culturelle, plusieurs structures associatives coexistent telles que les réseaux de parenté, les classes d'âge ou les sociétés initiatives. Elles fonctionnent certes à des degrés d'intégration différents, forment des réseaux de relations hiérarchisées ou au contraire égalitaires, mais elles sont fonctionnellement polyvalentes, c'est-à-dire que chacune de ces instances possède un pouvoir décisionnel et/ou consultatif dans la plupart des domaines de la vie sociale. La multiplication de ces associations et le fait que chaque individu s'inscrit, à des titres divers, dans au moins plusieurs de ces structures à fonctions polyvalentes permet à chaque individu ou sous-groupe de faire valoir ses options ou ses opinions, en faisant jouer de manière complémentaire ou contradictoire les droits et devoirs, les statuts ou fonctions qu'il assume dans l'une ou l'autre de ces instances associatives. Une dialectique horizontale permanente s'engage entre ces différentes cellules et les acteurs qui les composent qui limite le pouvoir de chacune et concourt à l'équilibre de la société globale.

Le caractère généralement très décentralisé des décisions suppose une négociation constante entre les différentes instances qui composent la structure familiale, économique, religieuse et politique de la communauté.

Cette dernière remarque reste valable - à certaines exceptions près - pour les communautés africaines qui au cours de leur histoire ont connu une centralisation du pouvoir, sous la forme de chefferies ou de grands royaumes. Ce pouvoir, même s'il s'était édifié par des conquêtes guerrières,

puisait généralement sa justification dans la religion et la mythologie, mais y trouvait également ses limitations et n'a jamais revêtu la forme d'une « monarchie absolue ». Le réseau d'institutions et de groupements associatifs qui l'entouraient y veillaient généralement. Il faut cependant souligner que cet équilibre social, résultant de l'interaction entre différentes forces en présence, fait de relations dialectiques, complémentaires ou conflictuelles, de solidarités, d'allégeances, de responsabilités, d'intérêts individuels ou collectifs, porte en lui-même les germes de sa vulnérabilité. Les systèmes sociaux traditionnels africains n'ont jamais été rigides ni stationnaires, ils ont connu des transformations, des adaptations, des acculturations, mais au cours d'une histoire progressive où les éléments nouveaux, d'ordre culturel, économique, démographique, religieux ou écologique, étaient assimilés, rejetés ou réajustés, conditions de leur intégration à un nouveau système global qui se faisait jour alors.

Mais si le processus de changement est induit par trop d'éléments exogènes et sans que la dynamique sociale de la communauté concernée puisse s'exercer librement supprimant ou renforçant certaines instances qui les constituent au détriment d'autres, l'équilibre se rompt et on assiste à la déstructuration des communautés avant même que de nouvelles structures puissent se mettre valablement en place. L'histoire récente de l'Afrique en a été le témoin. Certes l'Europe, l'Amérique et l'Asie ont connu, à diverses époques de leur histoire, des bouleversements analogues. Mais l'ampleur de ces bouleversements en Afrique s'explique; si au XIXe siècle la traite des esclaves s'achève - elle aura coûté durant quatre siècles plus de vingt millions d'habitants au continent noir et aura causé un traumatisme culturel durable - l'époque coloniale commence. Les nations occidentales, alors en plein essor industriel, étaient surtout porteuses d'un vaste projet économique de mise en valeur et d'exploitation du continent qu'accompagnait souvent la conviction qu'il fallait « civiliser »

* Chercheur au Centre d'anthropologie culturelle de l'Université Libre de Bruxelles.

et/ou « évangéliser » les sociétés africaines.

Au-delà d'une analyse critique de la période coloniale qui sortirait du cadre de notre propos, il est évident que ce projet, à la fois économique, culturel et religieux, quel qu'en ait pu être le bilan par la suite, reposait sur un système de valeurs propre à l'Occident, étranger aux systèmes de valeurs traditionnels. Les cultures africaines connurent de graves crises d'identité culturelle accompagnées de bouleversements économiques en vivant ces changements rapides le plus souvent sous la contrainte, parfois désignant volontairement s'adapter aux nouveaux modèles introduits par le colonisateur, modèles eux-mêmes en constante transformation durant cette période de rapides progrès technologiques.

Aujourd'hui l'Afrique, constituée de nations indépendantes tournées vers l'avenir, et engagées dans un processus d'évolution économique et culturelle, reste l'héritière des problèmes du passé. Les nations africaines sont la plupart prisonnières du rôle des pourvoyeurs de matières premières que l'ordre économique mondial actuel leur a assigné. Leur développement économique, basé sur le

modèle occidental, est dit en lente progression. Toutefois, si on le considère sous l'angle du bien-être physique, social et culturel de la majorité des populations, le bilan est en régression. Alors certains penseurs parmi les nouvelles élites intellectuelles ou venant des milieux traditionnels, hommes scientifiques ou politiques, d'Occident ou d'Afrique, s'interrogent.

Le modèle de développement économique que reproduisent presque tous les plans de développement africains, inspiré de l'Occident où il est cependant remis en question dans le contexte de crise mondiale que nous connaissons, ne devrait-il pas être revu et corrigé ?

L'identité culturelle autour de laquelle aujourd'hui s'expriment les aspirations des sociétés rurales et urbaines africaines au travers des anciennes structures associatives ou de nouvelles formes d'associations ne devrait-elle pas servir de point de départ, de base à un développement auto-centré des différentes entités sociales et culturelles africaines ? Mais l'Afrique d'aujourd'hui n'est plus isolée. Les peuples africains entretiennent des relations économiques, politiques et culturelles entre eux et avec le monde entier. Dans toutes les régions d'Afrique,

en Occident, en Asie, en Amérique, des voix s'élèvent, d'autres associations se créent dont les préoccupations rejoignent souvent celles des associations africaines, même si chacun s'exprime au travers de sa culture spécifique. Et c'est ici que s'inscrit le sens de ce colloque : une réflexion sur la communication transculturelle et transnationale pour qu'au-delà des cadres étatiques, une véritable coopération s'instaure entre les différentes communautés, dans le respect de leurs identités culturelles respectives. Mais il ne suffit pas de respecter les spécificités culturelles d'autres peuples, encore faut-il, dans le cadre d'une véritable coopération réciproque, d'un échange culturel authentique, apprendre à les connaître.

« Nous voulons greffer les rameaux étrangers sur le vieux tronc de notre Afrique Mère », Cette phrase, exprimée lors de la réunion de la Confédération Mondiale des Organisations de la Profession Enseignante à Dakar en 1962, exprime la nécessité d'« une synthèse créative entre l'héritage culturel restauré et les apports de la civilisation contemporaine »(2). Penchons-nous alors dans un premier temps sur le vieux tronc de cette Afrique mère.

LE FAIT ASSOCIATIF AFRICAIN TRADITIONNEL

A. Remarques générales

Nous avons déjà relevé dans notre introduction certaines spécificités du fait associatif dans les communautés traditionnelles africaines. Institutions plutôt qu'associations, elles se donnent pour immuables et permanentes. Nombreuses au sein d'une même communauté culturelle, chacune de ces institutions, malgré son fonctionnement spécifique, est concernée par la vie sociale tout entière. Ce mode d'organisation, où plusieurs institutions plurifonctionnelles s'entrecroisent en un tissu serré de relations, montre que dans les sociétés traditionnelles, il n'existe pas de secteurs autonomes de la vie sociale : la religion, la parenté, l'économie, la politique forment un tout indissociable. Dans beaucoup de sociétés africaines, le contrôle social et les fonctions judiciaires ne sont pas séparées des réseaux de parenté ni des systèmes magico-religieux et s'exercent à travers eux. Ces mêmes réseaux de parenté, doubles d'organisations en classes d'âge lorsqu'elles existent, organisent les modalités de la production, elle-même rythmée par le calendrier religieux. L'organisation sociale est également le reflet des valeurs éthiques, de la philosophie morale et de la conception de l'Unité qui s'expriment à travers elle. Malgré la grande diversité des cultures africaines et l'originalité de chacune, cer-

tains principes généraux peuvent être dégagés. Une vision souvent cyclique, immuable du monde, fait de la reproduction des valeurs des anciens, des ancêtres, un code moral hautement valorisé. Le respect dû aux aînés, possédant l'expérience et la connaissance, fait que les ambitions individuelles se subordonnent généralement aux intérêts de la communauté, même si les détenteurs de l'autorité que sont les anciens n'agissent souvent que par la persuasion. C'est la fameuse palabre, au cours de laquelle il faut parfois convaincre tout le monde avant de prendre une décision.

B. Les principales formes d'associations traditionnelles

- Les organisations de parenté
- Lignages - clans

Du point de vue du phénomène associatif, le réseau de relations qu'instauré la parenté est sans doute la donnée la plus immédiate à analyser. Au contraire d'autres formes de groupements ou d'institutions associatives, celle instituée par la parenté, bien que selon des modalités diverses, existe naturellement dans toutes les sociétés.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici la définition générale de la parenté : la parenté est l'ensemble des relations sociales qui résultent de la consanguinité

-réelle ou affirmée-ou de l'alliance par le mariage.

Dans nos sociétés modernes, occidentales, un noyau se dégage du réseau de la parenté, c'est la famille conjugale - un couple et ses enfants - véritable unité autonome du point de vue résidentiel et économique. Mais la famille conjugale n'est généralement pas l'unité la plus... dans les systèmes de parenté africains où l'on parlera plutôt de famille étendus, de lignage et de clan.

Jadis, les sociétés africaines reposaient largement sur une économie d'auto-suffisance. Dans des conditions écologiques difficiles et avec une technologie simple, la force de travail humaine devenait le facteur de production essentiel, impliquant la coopération entre les hommes et les femmes. Cette coopération est assurée essentiellement par les groupes de parents constitués en véritables communautés. Cette cellule économique connaît cependant une ampleur variable selon les contextes écologiques, techniques et culturels.

Dans la plupart des communautés traditionnelles, division du travail, sauf celle des sexes, est faible. Les modèles économiques, sociaux et culturels tendent à tout considérer en fonction du groupe, famille étendue, groupe lignager ou clan. Chacun est astreint à des prestations pour le compte de la communauté familiale. Celle-ci offre en échange la sécurité

matérielle et psychologique. Les risques d'infortune, de maladies, de disette, les désastres naturels sont absorbés et assumés par le groupe de parents tout entier.

Communautarisme ne signifie pas égalité : le groupe lignager est strictement hiérarchisé, souvent sur la base d'une suprématie des hommes sur ses femmes, toujours des aînés sur leurs cadets.

- *Classes d'âge et associations d'âge*
Au sein de sociétés qui ne connaissent ni pouvoir politique centralisé ni classes sociales bien définies, les régies de parenté ne suffisent pas toujours à fixer la distribution des rôles nécessaire à la marche de l'ensemble dans tous les domaines, ou à assurer, avec l'éducation de tous les membres de la société, la conservation de ses valeurs ditteuelles et morales. Les classes d'âge viennent alors remplir certaines fonctions, recoupant horizontalement les différents réseaux hiérarchisés des groupes parentaux.

Le recours au critère d'âge est présent dans toutes les sociétés, mais il ne fait pas toujours l'objet d'un système associatif structuré. Parfois simples groupes d'âge informels pratiquant certaines formes d'entraide collective, il est néanmoins des sociétés où la classe d'âge demeure la vie durant un élément important du statut individuel. Chaque promotion, formée durant l'adolescence souvent au cours d'une épreuve initiatique, doit au cours de son existence suivre un même parcours, franchir des échelons successifs.

Les fonctions spécifiques des différents échelons et du système dans son ensemble varient énormément suivant les sociétés, allant de la simple organisation de fête jusqu'à fournir une véritable ébauche de cadre politique, en passant par toutes les formes d'organisations collectives de travail. Cependant, ce qui étend l'influence du système de classe d'âge à tous les domaines de la vie sociale, c'est la solidarité inconditionnelle qui unit les

camarades d'une même promotion, qu'ils soient parents ou non. Là où une organisation en classe d'âge existe, l'institution féminine parallèle est présente généralement.

Les classes d'âge apparaît donc comme complémentaire de la parenté et de l'alliance. Elle peut s'opposer à la cohésion du lignage, aider les jeunes gens à s'affranchir de leurs aînés. Mais en regroupant sur une base égalitaire des hommes et des femmes non apparentés, elle affermit l'unité au niveau du village, du groupe de villages, et même parfois à un niveau politique plus élevé.

- Les associations *secrètes*
et *société initiatiques*

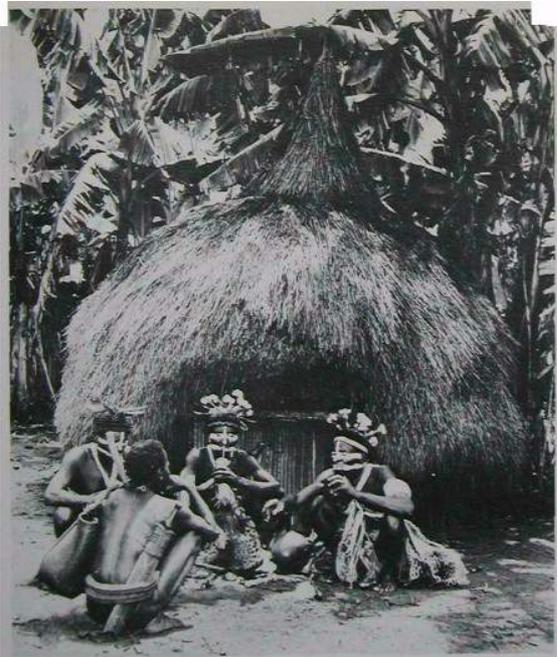
Nous abordons ici des formes d'associations qui, bien que souvent plurifonctionnelles, sont beaucoup plus orientées vers le domaine magico-religieux. Au travers de leurs activités rituelles ou autres, elles assument également des fonctions judiciaires et politiques.

Le mode d'affiliation est parfois héréditaire et obligatoire, mais il peut être aussi facultatif et ouvert à toutes personnes remplissant certaines conditions requises. Associations souvent exclusivement masculines, parfois mixtes ou exclusivement féminines, des droits sont généralement exigés au moment de l'entrée au sein de l'association. La circulation de ces biens (tout comme la circulation des prestations matrimoniales - ou dots - dans le cadre de la parenté) a également des incidences sur le fonctionnement économique de la société globale. De plus, les sociétés initiatiques, malgré leur caractère ésotérique, se chargeaient souvent de la transmission de génération en génération de techniques artisanales et médicales dont elles étaient les détentrices exclusives mais dont l'ensemble de la communauté bénéficiait.

C. Description de quelques systèmes associatifs traditionnels africains

Preliminaire

Dans cette partie, nous abordons l'étude de quelques cas concrets de systèmes associatifs traditionnels africains. Plutôt que de se lancer dans une énumération exhaustive de tous les systèmes associatifs ayant existé ou existant en Afrique, nous avons pris le parti d'analyser quelques sociétés seulement, réparties géographiquement à travers toute l'Afrique. Une analyse plus approfondie des mécanismes associatifs d'une même société, plutôt qu'une accumulation de descriptions sommaires et incomplètes, nous a paru en effet plus pertinente lorsqu'il s'agit de montrer l'interpénétration profonde existant entre les domaines économiques, politiques, familiaux et religieux d'une structure sociale, cette



Danse « Matamba », Salampasu, Kasai (Zaire).

Photo C. Lamote/Musée d'Afrique centrale, Tervuren (Belgique)

tenstique essentielle du fait associatif dans les sociétés traditionnelles. De plus, elle fait que lorsqu'un projet de développement est créé dans une communauté, tous les secteurs de la vie sociale sont concernés.

Il nous apparaît donc que, pour les organisations préoccupées par le développement, seule une prise en compte globale de tous les paramètres du système social - donc associatif - d'une communauté permettrait une coopération réelle et efficace avec celle-ci.

1. Les structures associatives dans l'aire Mandé

Les Malinké font partie du grand groupe linguistique et culturel mandé auquel appartiennent aussi les Bambara, Bozo, Dogon, Mnyanka, Soninke. Senoufo. Toutes ces populations ont comme origine historique commune le grand royaume du Mali (XII^e siècle). L'unité politique des Malinké aujourd'hui est le village. Un village (de 100 à 200 habitants) est composé d'un certain nombre de concessions ou unités de résidence de familles étendues (*lu*) qui sont en fait des lignages ou segments de lignages patrilinéaires et patrilocaux. Le village lui-même est constitué de lignages appartenant généralement tous au même clan, c'est-à-dire se reconnaissant tous un ancêtre commun. Le « chef de village », principal intermédiaire entre les villageois et l'administration, a surtout une fonction religieuse; il est le « maître de la terre » (*dugu tigi*). L'autorité réelle appartient aux chefs de concessions et pour certains domaines aux hommes faisant partie de la quatrième classe d'âge (voir description du système de classes d'âge p. 19). Les Malinké, comme beaucoup d'autres sociétés de l'Afrique de l'Ouest, pratiquent une agriculture extensive à la houë - mil, arachides, maïs, fonio, riz, pois de terre et cultures de jardin. La majeure partie des travaux agricoles s'effectue collectivement au niveau des concessions ou du village. Dans chaque village, il y a un troupeau de bovins de quelques bêtes à une centaine de têtes mais ce bétail entre dans la catégorie de biens de prestige destinés aux prestations matrimoniales et aux droits exigés lors du transfert d'une classe d'âge à une autre (voir plus loin). Les bases de la religion traditionnelle reposent sur les cultes des ancêtres et les cultes chthoniens dont les principaux officiants sont le chef de village et les chefs de lignage. Il faut remarquer cependant que les villages en voie d'islamisation délaissent progressivement une partie de leurs traditions, dont l'organisation en classe d'âge. En voici une description succincte (3). Nonobstant un certain nombre de variantes, le mécanisme général du système associatif des classes d'âge malinké se retrouve dans bon nombre de sociétés africaines. Si l'on excepte

les pré-classes de l'enfance, l'ensemble de la population d'un village est divisée en quatre classes ou *boro* masculines - appelons-les A, B, C, D - et un groupe terminal Z réunissant tous les hommes âgés qui sont en quelque sorte sortis du système et quatre classes (*boro*) féminines - A, B, C, D - et un groupe terminal Z réunissant toutes les femmes âgées. Tout le fonctionnement du système est articulé autour de trois rites de passage importants : la circoncision, l'excision et la fête de changement de classe d'âge. Les rites de passage que sont la circoncision et l'excision font automatiquement passer les jeunes gens et les jeunes filles de la classe A (- de 15 à 20 ans) des « futurs circoncis » et « futures excisées » à la classe B des « hommes adultes » et des « femmes nubiles ». Au même moment, les adolescents de la dernière pré-classe de l'enfance entrent dans la classe A. Ces rites ont lieu tous les 3, 4 ou 5 ans selon l'abondance des récoltes et l'importance du contingent. A partir de ce moment-là, le passage d'un échelon à l'autre se fait lors de la fête de changement de classe d'âge, qui a lieu environ tous les cinq ans et qui fera passer les membres des classes B, C et D respectivement dans les classes C, D et Z. Les classes féminines possèdent une certaine autonomie par rapport aux classes masculines, même si tous gravissent les échelons en même temps. Toutefois, les jeunes filles devenues B et ayant subi le rite de passage se marieront peu de temps après; la société Malinké étant patrilinéaire et patrilocale, plusieurs d'entre elles quitteront leur village pour celui de leur mari et c'est alors que l'on réunit les femmes nouvellement mariées d'un village-qu'elles y soient nées ou pas - en une classe B correspondant à la classe B masculine. Tous les membres d'une classe féminine sont symboliquement considérées comme les « épouses » de la classe masculine de même grade. Lorsqu'ils deviennent A, les membres d'une classe se choisissent un chef qui restera en fonction jusqu'à ce qu'ils aient rejoint les Z : pour les garçons, il s'agira de celui dont le père est le plus âgé, pour les groupes d'âges des femmes mariées, la dirigeante sera celle dont le mari est le plus âgé.

On voit ici les classes d'âge féminines jouer un rôle positif dans le processus de l'intégration sociale des femmes mariées au sein d'une communauté villageoise. L'incorporation au sein d'un groupe d'âge vient contrebalancer le relatif isolement que connaît une femme au sein du patrilignage de son mari, la règle de résidence patrilocale l'ayant éloignée de son propre lignage et souvent même du village où elle a grandi.

Les membres masculins de la classe D, sommet de l'échelle, sont appelés « les propriétaires de la place publique ». C'est sur cette place que se décident et se déroulent toutes les manifestations

sociales du village. Les membres de ce groupe, qui ont entre 30 et 45 ans, contrôlent en effet la vie sociale du village. C'est à eux qu'avant chaque fête de changement de classe d'âge, les classes inférieures, tant masculines que féminines, doivent verser les prestations exigées pour leur transfert à l'échelon supérieur. Mais cette fête voit aussi le transfert des pouvoirs détenus par les D, devenant Z, aux ex-membres de la classe C, qui deviennent les nouveaux propriétaires de la place publique.

Fonctions des classes d'âge

En dehors du cadre familial élargi, les groupes d'âge jouent un rôle éducatif et socialisateur. Ils habituent leurs membres à des activités communes selon un mode de participation qui transcende l'organisation des groupes de parenté. Les groupes d'âge organisent aussi les loisirs, fêtes et danses qui égrenent le calendrier rituel de l'année. Il n'est dès lors pas surprenant que dans les villages où l'organisation en classes d'âge est en voie d'abandon, certaines fêtes ne sont plus célébrées tandis qu'une tendance à l'individualisme se dessine : les groupes lignagers de résidence se fractionnent en petites unités et les travaux effectués sur une base collective sont abandonnés. L'autorité politique est exercée conjointement par le chef de terre, les chefs de lignage, les vieillards et les membres de la classe D. Ces derniers sont surtout responsables du maintien de l'ordre public et du contrôle de la célébration des fêtes. Aucune décision concernant l'ensemble du village ne peut être prise sans que toutes ces instances réunies aient été consultées, et l'on peut parler dans ce cas d'une autorité politique de type collégial. Mais le rôle le plus important des classes d'âge est économique. Les différents groupes fournissent une main-d'œuvre pour les travaux collectifs, surtout agricoles. Généralement, le ou la propriétaire d'un champ fait appel aux chefs des différentes classes d'âge pour organiser une journée de travail sur ce champ, laquelle peut réunir jusqu'à 80 personnes. La date doit souvent être prévue plusieurs semaines à l'avance, tellement le calendrier des travaux collectifs est rempli. En contrepartie, le propriétaire du champ fournit à ses collaborateurs d'un jour la bière de mil, de la nourriture et invite des danseurs, des musiciens et parfois un griot qui seront rétribués. Le rendement économique de tels travaux n'est pas toujours avantageux mais les cultivateurs ne font pas un tel calcul, car le travail collectif est autant une manifestation de solidarité sociale qu'une entreprise économique. Lors des travaux particulièrement importants, le travail tourne en fête, mais il y a par contre une certaine émulation de travail chez les jeunes hommes et les jeunes femmes d'un même groupe ou entre membres de groupes différents. Une même

émulation existe entre les propriétaires de champs pour savoir qui aura réussi à attirer le plus grand nombre de travailleurs durant la saison agricole. On peut rapprocher ces groupes de jeunes travailleurs des « sociétés de culture » ou associations de travail appelées « ton » chez les Bambara. Minyanka et d'autres groupes mandé du Mali. Mais ces groupes de travail (4) ne sont pas le reflet d'un système de classe d'âge plus complexe, à niveaux initiatiques hiérarchisés tel que celui décrit ci-dessus. Aujourd'hui, les groupes de jeunes gens, que ce soit dans l'un ou l'autre système ont tendance à devenir exclusivement des groupes louant leur force de travail, et l'on constate dans les villages largement islamisés, une régression des activités communautaires.

Cependant, D. Jonckers observe chez les Minyanka que si diverses institutions ont été mises en place - services de crédit agricole et de l'équipement rural, coopératives, etc. - fonctionnant plus ou moins bien. « *elles n'ont en tout cas pas modifié les rapports humains traditionnellement en vigueur dans le cadre de l'économie d'auto-subsistance. L'insuccès de la tentative de transformation de la société traditionnelle en société socialiste est notamment dû à la résistance passive des paysans à l'égard de la politique gouvernementale. Cette résistance s'explique par le fait que si ces modèles reposent tous deux sur des rapports communautaires, ceux-ci ne se réalisent pas au même niveau. La cellule sociale de production dans la communauté traditionnelle est la famille et non le village comme voulait l'imposer le régime socialiste* » (5). On remarque effectivement que si les systèmes de classes d'âge ou associations de travail organisent le travail collectif, instaurent des liens de solidarité inter-lignagers et renforcent l'unité culturelle d'un village, ils n'interfèrent pas dans l'organisation de la production et de la distribution qui reste l'apanage des unités économiques et résidentielles que sont les groupes familiaux.

L'échec que connaissent la plupart des coopératives mises en place est probablement dû en partie au fait que ces organisations tentent de substituer au réseau complexe de réciprocité institué par la parenté des liens de solidarités artificiels, souvent vides de sens dans le contexte social traditionnel.

La religion, le système de représentations d'une société influence à son tour la communauté dans la manière d'appréhender ses techniques et son devenir historique. « *Dans la pensée bambara, toute technique est une réparation enseignée à l'homme par Faro* (6), un palliatif du désordre cosmique, dû généralement à une rupture d'interdit. La famine, la guerre, l'épidémie, la misère, la mort qu'entraînent de tels désordres sont compensées - dans la mesure du possible - par de nouvelles techniques révélées au fur et à mesure des besoins » (7).



Photo C. Lamote/Musée royal d'Afrique centrale, Tervuren.

Il est intéressant de noter que la pensée religieuse bambara porte en elle les germes d'une éventuelle transformation de la société...

La religion s'assume dans la praxis sociale au travers de cultes individuels ou familiaux mais aussi au sein d'associations religieuses.

Celles-ci, telles le Komo, le Kworé, le Nama, le Kono, le Nago, le Nya, ont sous des appellations parfois légèrement différentes, une très large aire d'extension parmi les populations du Mandé. Le Komo, une des associations socio-religieuses parmi les plus importantes des Bambara et des Malinké, a connu une extension considérable.

« *Son aire géographique s'étendait il y a encore quelques décennies, de la Haute-Guinée au Sud Mauritanien, du Sénégal oriental au lac Debo* » (8). « *Le mot Komo désigne le complexe formé en principe dans chaque village par les sociétaires vivants et morts, le sanctuaire et ses autels (bôl), leur chef responsable, le masque. Il est dominé et protégé par la puissance invisible de Faro et par la présence d'un génie particulier auquel il est consacré* » (9).

La société du Komo est constituée de l'ensemble des hommes circoncis, sauf les Griots qui ne peuvent en faire partie, et après une initiation qui se fait par promotions successives. La hiérarchie entre les différentes promotions est rigoureusement respectée dans toutes les circonstances de la vie profane ou religieuse. La fonction de chef ou propriétaire du Komo est héréditaire, un fils succédant à son père.

Lors de l'initiation au Komo, le « kotigi » (forgeron chef du Komo) présente aux futurs sociétaires les outils ancestraux qu'il garde dans un sanctuaire. « *Il leur en explique l'origine, l'histoire, le rôle et la valeur spirituelle, leur enseigne le*

respect qu'ils doivent aux ancêtres pour leur courage, leurs travaux et les inventions techniques dont ils furent les auteurs ou les dépositaires » (10).

Dépositaire des forces spirituelles de ses membres, le Komo intervient dans la plupart de leurs activités et lors des étapes importantes de la vie : la circoncision, le mariage, les funérailles, le culte des ancêtres.

« *Il joue un rôle remarquable dans la vie agricole comme dans le fonctionnement des techniques artisanales. Les décisions collectives (guerres, conflit politique), les questions économiques sont soumises à sa décision. En effet, les biens des sociétaires (semences, cauris) sont conservés dans des greniers dont le chef est responsable et sur lesquels ils consent des prêts à intérêts aux membres nécessiteux. (...) Il (le Komo) diffuse un véritable enseignement civique et moral, droits et devoirs des membres, interdits et sanctions qui frappent les contrevenants. Son rôle juridique en fait un facteur de discipline : il est le soutien puissant de l'organisation sociale des Bambara* » (11).

Les associations religieuses comme le Komo, le Kworé, etc., portent chez les Bambara le nom général de « dyo » qui permet de les distinguer des associations d'entraide ou « ton », à caractère plus laïque.

Néanmoins, toutes ces formes d'association, de même que les classes d'âge et les groupes de parenté se revèlent être largement multifonctionnels.

2. Les structures associatives des Kuba

Les Kuba vivent au Zaïre, à l'est de la tri-vière Kasaï, dans une région de transition entre la forêt équatoriale et le savane. Bien avant la colonisation, les Kuba avaient une économie de marché, basée

sur l'emploi d'une monnaie, le cauris et la commercialisation de leurs surplus sur des marchés locaux et intertribaux. En parlant des Kuba, J. Vansina constate : « cette exploitation économique n'est évidemment pas possible sans un environnement favorable, mais elle exige également une adaptation des structures socio-politiques en matière de travail, de sécurité et de valeurs. A son tour, cette exploitation si rentable a ouvert la possibilité de maintenir une structure politique en existence à cause des surplus de production qu'elle accumule. Mais ces surplus eux-mêmes sont la conséquence d'une orientation des valeurs en termes sociaux. Aussi n'est-ce pas l'exploitation économique qui a causé les structures, mais les deux sont concomitantes » (12). Une des caractéristiques principales de la société kuba est que les groupes de coopération économique sont nombreux et qu'il est aisé de les réunir en cas de besoin. Mais pour mieux en comprendre les mécanismes, il faut faire une description sommaire du système de parenté kuba.

La société kuba est composée de clans matrilineaires exogamiques. Chaque clan se subdivise en plusieurs lignages qui sont supposés descendre d'un ancêtre commun généralement oublié. La preuve de cette descendance commune réside dans le fait que tous les lignages d'un même clan se partagent en commun leur nom, leur devise et leurs prohibitions. Chaque lignage se reconnaît un chef et une trésorière, soeur ou épouse de ce chef. Le chef et la trésorière du lignage le plus ancien, d'où ont émigré les autres, rempliront ces fonctions au niveau du clan tout entier également. Les Kuba étant matrilineaires mais virilocaux, l'unité résidentielle et de production n'est pas le lignage mais une « section de clan » composée d'un noyau de lignage, généralement un groupe de frères d'âge mûr, et de segments d'autres lignages, c'est-à-dire les épouses et leurs enfants. Si la section de clan est une unité de production et de distribution de biens, le lignage a une fonction économique liée au mode d'héritage, à l'épargne et aux investissements ; chaque membre du lignage cède environ la moitié de ses gains de surplus à la caisse du lignage et à sa mort, ses biens seront également versés à la caisse commune, constituant ainsi une épargne collective.

Tout ce qui précède tendrait à faire penser que les Kuba valorisaient la richesse. En fait, l'accumulation de biens n'était pas tant un but qu'un moyen d'acquiescence au prestige et un statut social ou politique élevé.

« *Wealth is a powerful means of acquiring prestige and prestige is the basic value of society. Wealth is displayed in order to give prestige* » (13).

A l'intérieur d'une section de clan, la famille nucléaire et son expression élargie - grands-parents, parents, enfants - for-

ment des groupes de coopération permanents. Certains travaux, creuser un vivier ou le vider, seront l'affaire de la section de clan. La chasse collective, la pêche en pirogue, l'entretien du village, l'extraction du minerai de fer, la préparation du sel seront organisés par le village tout entier. D'autres groupes sociaux existent également, comme la classe d'âge et le voisinage. La classe d'âge ou « loong », regroupe toutes les personnes de même sexe et de même âge qui ont subi une initiation, collective dans le cas des jeunes hommes, individuelle dans celui des jeunes filles. Mais à la différence d'autres systèmes de classes d'âge, ces groupes n'entrent pas dans une structure d'échelons hiérarchisés à gravir. Il existe en agriculture un groupe de coopération occasionnel, l'« ocol » (14). Les

dont les éléments sont complètement séparés. C'est en cela que la société kuba est originale. Elle est une société étatique » (15).

C'est le village, amalgame de plusieurs sections de clan, qui constitue la véritable unité socio-politique permanente. Le village est gouverné par un conseil, « malaang », comprenant tous les chefs de section et par des notables représentant le conseil près des autorités politiques supérieures.

Le chef de village, toujours le plus âgé des hommes, ne peut agir en leader. Il est le gardien des charmes magiques qui protègent le village. Les vrais leaders du village sont les notables, dont deux femmes. Pour tous les conseils kuba, la règle constitutionnelle exige que toute décision soit prise à l'unanimité et les leaders règlent les oppositions internes par compromis,



Danse « des calabasses » par les femmes du Lukengo en région kuba.

Photo C. Lamote/Musée royal d'Afrique centrale. Tervuren.

membres de ces groupes appartiennent soit à la même classe d'âge, soit à la même section de clan et font donc partie de groupes sociaux qui ont déjà une fonction de coopération économique commune.

Le voisinage est un groupe social comprenant des voisins, parents ou non, et qui avait surtout son importance dans la capitale du royaume où chaque quartier, « laan », formait un voisinage. C'est un groupe d'entraide spontané. Cependant, observe J. Vansina, l'analyse des fonctions des différents éléments du système social montre que si ceux-ci organisent efficacement la production économique et assignent rôles et statuts au sein des unités de résidence et des groupes d'investissement et d'épargne, aucun de ces éléments ne joue de rôle politique ou religieux important.

« Cette structure ne saurait fonctionner par elle-même. Elle n'est qu'une sous-structure, un soubassement à une structure politique

sous peine de voir menacée l'unité du village.

Le village n'est pas seulement une unité politique, mais une communauté réelle. Les terres sont communales et chacun peut y défricher son champ, y pêcher ou aller à la chasse.

Du point de vue religieux, c'est encore le village qui est l'unité pertinente cellule de base dans les différents cultes.

« *Toutes ces fonctions, qui ailleurs sont typiques de lignages corporatifs, sont exercées ici par une communauté politique et par la plus petite unité politique, le village* » (16).

Mais le village n'est qu'une unité politique locale. Cinq à six villages forment un canton et plusieurs cantons forment une Terre. Les neuf Terres Bushoong, noyau central des tribus kuba, forment la chefferie Bushoong dont le chef est aussi le roi des Kuba.

Son autorité, d'origine sacrée, est réelle mais ses pouvoirs législatifs et judiciaires sont limités par les différents conseils qui l'entourent.

- Ce sont tes conseils Que décident de la politique à suivre; le roi n'y joue qu'un rôle à peine supérieur à celui des autres conseillers » (17).

De plus, les Kuba sont préservés d'une éventuelle tyrannie royale par les charmes nationaux, détenus par un dignitaire égal au roi.

« S'il (le roi) régnait en tyran, les charmes le tueraient automatiquement sans l'intervention du *myum* lui-même. Aucun roi ne peut ignorer les limites de son pouvoir. D'ailleurs, lors de son investiture, on lui rappelle par trois fois que la tyrannie mène à la mort » (18). Le mode de production et l'organisation politique des Kuba tranche très fortement sur ceux de leurs voisins immédiats, les Lele.

Ces derniers, bien que placés dans des conditions écologiques presque semblables pratiquent une économie d'autosubsistance, sans marchés et sans surplus, tandis que l'unité politique est limitée au village.

L'environnement un peu plus défavorable des Lele n'a pu à lui tout seul être la cause de la différence entre le mode de production kuba et celui des Lele. Chez les Lele, le système des classes d'âge est l'institution primordiale, prenant même le pas sur les relations de parenté. C'est en effet l'appartenance à une classe d'âge et non à un groupe de parenté qui fixe la résidence. L'absolue prééminence des aînés sur les cadets - c'était les hommes âgés qui décidaient de tous les mariages - a fait que dans la société Lele, le prestige ne s'acquiert qu'avec l'âge et non en accumulant des biens, comme chez les Kuba. Cependant, les aînés ne détenaient pas un pouvoir politique réel. « *There was no person or body in a village who could give orders, and expect to be obeyed by anyone else. Lack of direct authority in the strict sense of legitimate power went right through their culture* » (19).

On le voit dans ces deux exemples, l'organisation sociale et politique, les systèmes de valeurs qui les sous-tendent, la religion et les orientations économiques d'une société sont intimement liés et interdépendants. Mais poursuivons ce périple comparatif. Plus à l'est des Lele et des Kuba, près du lac Tanganyika, vivent les Lega. Formant comme les Lele une société sans Etat. Cependant l'organisation lignagère relativement simple des Lega est intimement liée à une association hiérarchisée appelée « Bwami ». Se réaliser au travers du bwami représentait dans la pensée Lega traditionnelle, le but ultime de la vie. Il est difficile de définir cette association qui n'a vraiment ni les caractéristiques d'une société secrète ni celles d'une association religieuse.

« *Bwami is many things in one. It has the structure and some of the functions of a voluntary association, but it also maintains and reinforces kinship, lineage and clan bonds, (...) It is like a big corporation that*

produces wealth, distribute and redistributes it, invests and reinvests it, and provides economic incentive. Bwami is a religion, a religion without gods, pretending to have a power of its own and to master the secrets of making life good. (...) In the segmentary society with which it is deeply interwoven, Bwami represents the effective system of power and authority » (20).

En pratique, le Bwami s'est effectivement dressé contre les raids esclavagistes, l'administration coloniale et les activités missionnaires, empêchant l'islam de s'implanter en pays lega. L'association est ouverte aux hommes comme aux femmes. Epouses et maris sont indissolublement liés dans le gravisement des échelons, car si une femme ne peut accéder à une grade supérieur à celui de son mari, celui-ci ne peut avancer en grade que si au moins une de ses épouses l'y accompagne. L'« éligibilité » dépend des qualités morales du candidat mais aussi de sa position favorable au sein de son groupe de parenté, agnats, consanguins ou alliés. Pour accéder aux grades les plus élevés, les biens qui doivent être distribués lors de cette accession nécessitent la coopération de toute la parentèle. Le but principal du Bwami, et qui s'exprime lors des initiations est la recherche de la sagesse et de la probité. Mais en dehors de ce but explicite, l'association remplit également des fonctions politiques, économiques, sociales, artistiques et religieuses.

L'influence sociale qu'exerce tout individu au sein de sa communauté est déterminé par le grade qu'il occupe au sein de l'association Bwami.

Les échanges et distributions de biens auxquelles elle donne lieu, renforcent et cimentent les relations de solidarité, de dépendance ou d'obligations entre individus et groupes sociaux. Mais le Bwami dispense aussi à ses membres, ainsi qu'à toute la société lega, un enseignement moral et éthique : « *Bwami may be thought of as an academy of knowledge and learning oriented, not toward the accumulation of data about the universe, but toward the improvement of man* - (21). Si une société initiatique comme le Bwami vient remplir certaines fonctions politiques et idéologiques dans une société par ailleurs sans Etat et ne possédant pas d'institutions politiques bien définies, telle la société lignagère des Lega, il arrive que les fonctions d'une association magico-religieuse soient de renforcer et servir la structure politique en place. C'est le cas de la secte des Bambudye chez les Luba. Celle-ci jouait un rôle important au sein de la structure politique et sociale du royaume Luba.

« *La secte contrôlait le mécanisme qui maintenait la structure politique en opération. Tous les fonctionnaires supérieurs étaient membres de la secte et l'empereur lui-même y occupait un rang spécial. (...) L'apparte-*

nance à la secte dispensait les membres des contraintes sociales qui pesaient sur les habitants ordinaires du village. La secte avait établi un réseau de groupes ou de chapitres qui couvrait pratiquement tout l'empire. (...) Quand ils tenaient séance dans un village, ils étaient censés appartenir à une classe d'hommes supérieure au commun des mortels. Les membres en déplacement pouvaient compter sur les confrères partout où ils se trouvaient « Le mien est le tien » était la règle d'or entre initiés... Ainsi la secte n'était pas seulement le support le plus sûr de l'institution politique mais elle était en même temps un mécanisme de contrôle, disposant d'une force et d'une influence à peine inférieures à celles des grands chefs eux-mêmes » (22).

3. Structures associatives

en Afrique de l'Est: les Nuer

Les Nuer, qui sont quelque 200.000, vivent dans la zone marécageuse et de savane qui s'étend de part et d'autre du Nil, dans le sud-est du Soudan. Ils font partie avec les Dinka, Shillouk, Luo, Anuk, Lang'o, etc. du groupe linguistique nilotique. Ce sont surtout des pasteurs, bien qu'ils cultivent du maïs et du millet. La société nuer est patrilinéaire et composée de clans exogamiques, segmentés en lignages, qui se divisent eux-mêmes en lignages majeurs, mineurs et minimaux, un peu à la manière des branches d'un arbre dont le tronc serait le clan. Du point de vue politique, les Nuer sont composés de tribus qui se segmentent également en sections tribales primaires, secondaires, tertiaires.

Une section tribale tertiaire comprend plusieurs villages. Un village est composé de hameaux, unités résidentielles des familles étendues ou segments lignagers. La communauté villageoise toute entière est cependant liée par une résidence commune et par un réseau de parenté et de liens d'affinité, dont les membres forment un camp en commun lors de la saison sèche, collaborent en de nombreuses activités et prennent des repas les uns chez les autres.

Les Nuer n'ont pas de gouvernement. Seuls certains hommes, issus de quelques lignages limites et appelés « *kwar tuac* » - chef à peau de léopard - ont des fonctions rituelles particulières et exercent un rôle politique comme médiateurs lors de conflits, disputes ou vendettas entre différents groupes locaux, mais ils ne détiennent aucune autorité judiciaire ou exécutive.

* *Remarquable est chez les Nuer l'absence d'organes de gouvernement, d'institutions juridiques, de commandement déclaré, et plus généralement de vie politique organisée. Leur état est une parente acéphale, seule une étude du système de parenté permet de bien comprendre comment l'ordre se maintient, comment les rapports sociaux s'établissent et s'entretiennent sur toute l'étendue de vastes régions* » (23)

Les parents se doivent assistance, et s'il vient à l'un d'eux un excédent de biens, il doit le partager avec ses voisins. Par conséquent, aucun Nuer n'a jamais d'excédent...

Le système de classes d'âge

Pour tout homme Nuer, le passage à l'âge adulte est marqué par l'initiation. L'opération consiste en entailles faites sur le front. Plusieurs garçons sont initiés en même temps, mais ce sont les garçons initiés au cours de plusieurs années successives (± 10 ans) qui forment une même classe d'âge (« ric »). Les classes d'âge sont organisées indépendamment dans chaque tribu nuer. Elles n'ont pas de fonctions politiques ou militaires. C'est dans les rapports sociaux d'ordre domestique ou de parenté que les positions des personnes dans la structure des classes d'âge détermine le comportement de manière spécifique base sur un statut de supériorité, d'égalité ou d'infériorité d'âge.

Les rapports entre classes se définissent dans le vocabulaire des relations familiales. Par exemple, un père considère comme ses « filles » les épouses des compagnons d'âge de ses fils, et un homme n'a pas le droit de se marier ou d'avoir des relations sexuelles avec la fille d'un compagnon d'âge, car elle est sa « fille » et il est son « père ». Les compagnons d'une même classe s'associent dans le travail, la guerre et les loisirs. Ils sont tenus de s'offrir l'hospitalité et de partager ce qu'ils possèdent, comme le font des membres d'une même parenté.

La principale caractéristique du fait associatif chez les Nuer est que toutes les interrelations sociales tendent à s'exprimer en rapports de parenté. Les rapports politiques se décrivent et se définissent comme des rapports entre lignages, en ce sens que l'on parle d'une section tribale comme s'il s'agissait d'un lignage, ce qu'elle n'est pas. La vie en commun force les rapports de résidence à se mouler dans les modèles de parenté, le procédé utilisé étant souvent la création mythologique de liens de parenté fictifs. C'est par ce processus également que des émigrants étrangers, comme les Dinka, sont incorporés dans le schéma conceptuel d'une tribu. Le contraste est grand entre l'organisation peu structurée des classes d'âge

Nuer et les systèmes de classes d'âge cycliques de leurs voisins de l'Est comme les Galla.

Dans ce système appelé Gada, la division des tâches, religieuses, politiques et guerrières est beaucoup plus accusée. Sans entrer dans le détail des mécanismes complexes du système Gada, notons que l'appartenance à un groupe précis est autant déterminé par l'âge que par le groupe auquel appartient le père. Ce système renforce donc plutôt qu'il ne transcende les groupes de parenté. Remarquons encore l'absence de systèmes de classes d'âge féminins en Afrique orientale.

Conclusion

Parmi les systèmes associatifs décrits ci-dessus certains se sont altérés, d'autres se sont renforcés.

Certaines sociétés ont abandonné leurs systèmes de classes d'âge, comme les communautés malinké islamisées, tandis que leur importance agrandi chez les Atié, dont l'organisation familiale s'est par contre désagrégée.

L'interdépendance profonde existant entre les différents domaines économiques, politiques, sociaux et religieux dans les sociétés traditionnelles africaines ont fait que la transformation profonde, voire la suppression, d'un seul de ces domaines, décidée de l'extérieur, crée nécessairement des déséquilibres sociaux. Pourtant, les modes de pensée traditionnels ainsi que les systèmes associatifs qui les entourent portent en eux les germes de leur éventuelle transformation. Mais cette transformation doit pouvoir obéir à certaines lois internes qui tout en intégrant de nouveaux éléments, d'ordre démographique, culturel, technologique, etc. créent de nouveaux rôles et de nouvelles fonctions qui assure l'équilibre du nouvel édifice social qui se constitue alors.

De nouvelles formes d'associations apparaissent un peu partout, dont les racines plongent dans la tradition mais qui se préoccupent de résoudre les problèmes d'aujourd'hui.

Certaines associations d'entraide de l'Ouest camerounais du passé se sont transformées en tontines et sont peut-être les caisses d'épargne locales de demain. L'« Umuganda, cette journée de travail que traditionnellement les hommes et les femmes du Rwanda prestaient pour la communauté, devient aujourd'hui, à

l'échelon national un levier de développement » (24).

La plupart des institutions s'adaptent aux innovations à condition de pouvoir en retravailler « Le mode d'emploi » librement de l'intérieur et dans le respect des valeurs qui forgent l'identité culturelle d'une communauté; à condition également que ces innovations puissent servir les intérêts de l'ensemble des hommes et des femmes qui les adoptent. Ces deux conditions semblent bien difficiles à remplir aujourd'hui alors que l'orientation du mode de production des communautés rurales dépend largement des politiques nationales, elles-mêmes prisonnières de décisions politiques et économiques prises au niveau international.

- (1) Roger Mehl. « Signification sociologique des associations internationales », in *L'Avenir des associations transnationales dans les perspectives d'un nouvel ordre mondial*, édité par UAI, 1977.
- (2) Vladimir Hiercik. communication interculturelle au sein des organisations internationales non-gouvernementales.
- (3) D'après P. Charest. « Les classes d'âge Chez les Malinké animistes de Kédougou (Sénégal oriental) in *Classes d'âge et associations d'âge en Afrique de l'Ouest*, Pion, 1971.
- (4) Voir ci-après : *Le fait associatif chez les Minyanka du Mali*, par D. Jonckers.
- (5) D. Jonckers. « Les communautés rurales en pays minyanika (Mali) », in *Les Communautés rurales*, Recueil de la Société Jean Bodin, Paris, 1953, p. 149.
- (6) Génie aquatique, maître du Verbe et réorganisateur de l'Univers.
- (7) G. Dieterlen, *La Religion Bambara*, P.U.F., 1951, p. 98.
- (8) G. Dieterlen et Y. Clisse. *Les Fondements de la Société d'initiation du Komo*, Cahiers de l'Homme, Mouton, 1972, p. 15.
- (9) G. Dieterlen, 1951, p. 142.
- (10) G. Dieterlen, 1951, p. 155.
- (11) Op. cit., p. 165.
- (12) J. Vansina. *Le Royaume Kuba*, M.R.A.C., 1964.
- (13) J. Vansina. « Trade and markets among the Kuba », in *Markets in Africa*, ed. Bonnanan and Dalton, Northwestern University Press, 1958, p. 191.
- (14) L'ick peut être comparé au « ton » de l'aire mande et aussi à la « combuite », groupe de coopération Haïti.
- (15) J. Vansina, 1964, p. 80.
- (16) Idem, p. 92.
- (17) J. Vansina, 1964, p. 105.
- (18) Idem, p. 106.
- (19) M. Douglas. *The Lela of the Kasai*, Oxford University Press, 1963, p. 84.
- (20) P. Biebuyck. *Legs Culture*, University of California Press, 1973, pp. 66-67.
- (21) D. Biebuyck, op. cit., p. 139.
- (22) J.A. Theuvs. *Notes sur les formes traditionnelles de coopération au pays Luba*, Introduction, pp. 7-8.
- (23) E.E. Evans-Fritchard. *Les Nuer*, Gallimard 1968, pp. 210-211.
- (24) J.P. Henry. « Coopération internationale au développement rural du Rwanda. Une forme d'aide nouvelle » in *Bulletin des séances de l'Académie Royale des Sciences d'Outre-Mer*-27(3)- 1981.



LE FAIT ASSOCIATIF CHEZ LES MINYANKA DU MALI

par Danielle Jonckers *

Les Minyanka, au nombre de 250.000 environ, occupent un territoire de quelque 15.000 km², situé dans la partie orientale de la République du Mali, dans les régions administratives de Ségou et de Sikasso.

Cette population se caractérise par le respect qu'elle voue à la tradition. Elle a réussi jusqu'à présent à préserver sa culture et à affirmer son particularisme. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une société figée. Principal centre cotonnier du Mali, cette région commercialise plus de la moitié de la production nationale.

Les petits hameaux ont vécu pratiquement clos sur eux-mêmes jusqu'au 19^{ème} siècle. Malgré les perturbations infligées par les grands royaumes soudanais et la colonisation, l'ordre social reste fondé sur des communautés familiales dirigées par les aînés et vivant de leurs propres produits.

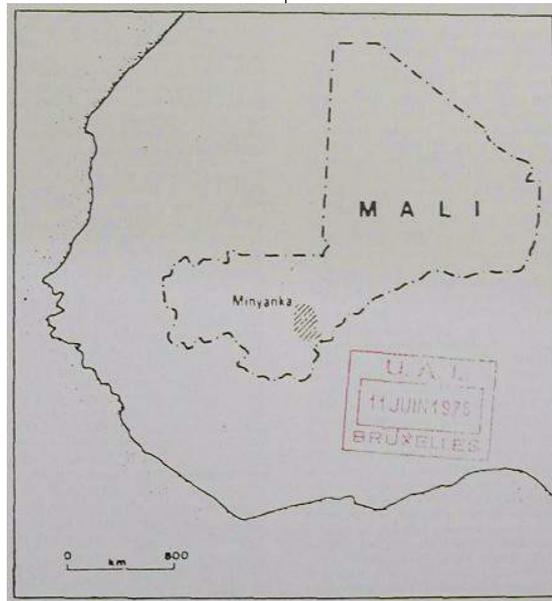
Les villageois se défient toujours de l'administration et adoptent à son égard une attitude de résistance passive : ils subissent les différentes politiques qui se préoccupent de les «encadrer». Leur société, mosaïque de villages autonomes, oppose son atomisation en communautés indépendantes à la force unificatrice de l'Etat. Les communautés lignagères se fractionnent indéfiniment en une multitude de cellules stéréotypées qui continuent à respecter un pouvoir que se partagent les chefs de famille, de quartier, de village et de société initiatique.

Les Minyanka sont conscients que le monde extérieur leur impose une certaine dépendance politique et économique. Contraints de payer l'impôt de capitation, ils consacrent une part importante de leur temps à la culture du coton. Celle-ci exige des techniques (charrue, semences sélectionnées, engrais et fongicides) dont le contrôle leur échappe. Vendant leur coton à la Compagnie malienne des textiles et une partie de leurs céréales à l'Office de production agricole du Mali, ils perdent progressivement la libre disposition de leurs produits. Ils connaissent les lois du marché mais ces lois demeurent étrangères au fonctionnement interne de leur société où les rapports marchands n'ont pas encore supplanté les relations

communautaires. Ils continuent à assurer eux-mêmes leur subsistance. Tant qu'ils seront à même de le faire, ils pourront préserver leur spécificité et leur autonomie.

Malgré les bouleversements socio-économiques (introduction des cultures com-

munales, leurs responsables des échanges matrimoniaux, organise la production et la redistribution des biens et des revenus monétaires provenant de la culture du coton. L'impôt de capitation et le crédit agricole payés, l'aîné utilise ces revenus pour faire face aux dépenses occasion-



merciales, de la monnaie, de nouvelles technologies et la possibilité du travail salarié) le mode de production reste basé sur l'activité des communautés familiales rassemblant les descendants en ligne paternelle d'un ancêtre commun et leurs épouses. L'appartenance à cette communauté détermine l'accès à la terre et à ses produits. C'est encore l'aîné qui, par ail-

nées par des cérémonies religieuses ou les thésaurise.

L'organisation du travail dans les communautés familiales repose sur les prestations obligatoires aux aînés mais les cultivateurs se regroupent également en associations selon leur âge, leur sexe, leur appartenance à une société initiatique ou à un quartier du village. Elles

contribuent à l'unité du quartier ou du village du point de vue politique. Les Minyanka comme leurs voisins de l'Est, les Bobo et les Bwa, ont développé un projet communal. La vie politique consiste en un jeu d'influence entre les sinés des communautés familiales, les chefs de quartier, le chef de village, le chef de terre et les chefs des sociétés initiatiques.

Les chefs mènent une existence semblable à celle des villageois. Ils doivent se montrer généreux et faire preuve du talent d'arbitre. Leur pouvoir repose davantage sur leur aptitude à exprimer l'opinion commune que sur la contrainte. Les chefs de village sont avant tout des « apaiseurs » (*susuro*). Ils ne gouvernent qu'avec l'assentiment du conseil de village et l'appui des associations villageoises. La crainte de la réprobation est la principale force normative.

Aidés par le conseil de village et des personnages qualifiés tels que devins, forgerons, maîtres de culte, possédés ou bouffons rituels, les chefs de village mettent tout en œuvre pour trouver une solution équitable, éviter l'affrontement, réparer le dommage et parfois demander des sacrifices expiatoires. Autrefois, ils pouvaient appliquer des sanctions qui allaient de l'auto-critique publique (pour un vol de mil ou de bois) à la peine de mort (pour un crime) ou au bannissement (pour un inceste), en passant par les coups de corde et la mise aux fers (pour coups et blessures).

Actuellement, les conflits doivent être portés devant les autorités administratives. De nouvelles lois morales liées à la progression de l'Islam ou juridiques (le code civil du Mali) se superposent aux traditions. Utilisant habilement ces trois registres selon le statut du plaignant et l'objet du litige, le chef de village s'efforce de réconcilier les parties. Dans l'ensemble, les paysans se méfient des lois écrites, dont les implications leur paraissent imprévisibles, et d'un système moderne qu'ils ne dominent pas.

Les chefs ne prennent aucune décision importante sans consulter le conseil de village et les jeunes cultivateurs regroupés au sein d'une association traditionnelle (*ton*) ou moderne (groupement).

Le conseil de village rassemble les aînés de chaque communauté familiale. Parmi ces derniers, certains cumulent plusieurs titres : chef de quartier, chef de famille, chef de culte, etc... Depuis le régime du Président Modibo Keita, s'y ajoutent sept conseillers élus par les villageois et d'autres choisis dans chaque quartier par le chef de village. Ces conseillers n'ont qu'un pouvoir consultatif. Leur rôle est de signifier à qui de droit les directives du chef de village et de l'administration.

Le conseil ne dirige pas le village, mais se réunit pour résoudre par la palabre et la persuasion les problèmes qui lui sont soumis. Les conseillers débattent des questions matrimoniales, fixent les dates des fêtes rituelles, essayent de résoudre les conflits. Si la controverse (*nakkaara*) ou la dispute (*vogho*) ne s'apaisent pas, ou si des actes considérés comme inadmissibles ont été commis, ils organisent un débat public (*kayu*). Ils entendent d'abord les plaignants et les accusés, puis les témoins. Ensuite, chacun donne son avis, en commençant par le plus jeune, et propose éventuellement une réparation ou un châtiement. Finalement, le chef de village résume tous les points de vue, prend une décision et refait un tour de parole au cours duquel les plus jeunes ont l'obligation morale de se ranger à l'avis de leurs aînés. Avant d'appliquer les mesures adoptées par le conseil, le chef de village informe l'association des cultivateurs (*ton*).

Le *ton* a joué dans le passé un rôle très important. Au dix-neuvième siècle, au moment où les guerres ravageaient le pays, il formait une véritable petite armée chargée de défendre le village. Très fier de ses qualités guerrières, il n'hésitait pas à réaliser quelques coups de force pour montrer la bravoure de ses membres.

A l'époque coloniale, sa fonction se réduit à celle d'une simple société de culture. De 1960 à 68, le gouvernement malien d'orientation socialiste, prend conscience de l'importance de cette association qui constitue une force non négligeable. Elle regroupe, en effet, la population active de chaque village. Modibo Keita s'appuie sur cette institution et encourage la formation des « *Mali ton* » pour sensibiliser la jeunesse aux problèmes de politique nationale. Encore aujourd'hui, dans certains villages, la fête annuelle du *ton* se déroule en présence des autorités administratives. Elle débute par un appel au drapeau malien au son de l'hymne national joué par une fanfare. Les « *Mali ton* » dans leur conception socialiste ont disparu avec la chute du régime de Modibo Keita. Mais l'équipe du tort continue selon la tradition, à symboliser l'union et l'entente villageoise, notamment par le biais des fêtes spectaculaires, organisées grâce aux cotisations et aux prestations rétribuées.

Le chef de village peut mobiliser l'équipe du *ton* pour réaliser certains travaux d'intérêt collectif, comme l'entretien des chemins, la construction d'un entrepôt pour le coton, le nettoyage de la place publique, du bois sacré, etc. Le *ton* participe également à la lutte contre les feux de brousse. A tout moment, le *ton* s'affirme comme groupe et fait valoir l'esprit communautaire qui unit ses membres.

Depuis 1976, des groupements spontanés de cultivateurs sont nés et ont été encouragés par la Compagnie cotonnière.

Ils ne doivent pas être confondus avec le Groupement, division administrative créée par les autorités mais dépourvue d'implications pratiques.

Ces groupements de fait existent dans une centaine de villages. Ils rassemblent des cultivateurs alphabétisés qui servent d'intermédiaires entre la Compagnie cotonnière et le village pour l'achat des récoltes de coton et le remboursement du crédit agricole. C'est par leur entremise également que les autorités administratives perçoivent l'impôt.

Une nouvelle forme de conseil de village se met actuellement en place. Les aînés et les conseillers y côtoient quelques jeunes alphabétisés du groupement investis de la confiance des anciens. Ces jeunes « lettrés » aident le conseil à faire face aux démêlés éventuels avec les autorités administratives.

Les associations de cultivateurs

Chaque village compte un grand nombre d'associations de cultivateurs. Elles regroupent parfois uniquement les gens du même âge mais le plus souvent tous les cultivateurs masculins ou féminins d'un quartier ou encore tous les membres d'une société initiatique.

Ces groupes de travail basés sur la camaraderie ne sont pas, contrairement à ce qui se passe dans des populations voisines, le reflet d'un système de classes d'âge plus complexe, à niveaux initiatiques hiérarchisés.

Certaines associations de culture n'ont d'ailleurs pas d'autre objet que d'accumuler, par le louage de leurs services, des biens pour faire la fête. Les activités des sociétés, en s'ouvrant sur la fête, marquent la continuité entre le travail et la danse, entre la vie économique et sociale.

L'importante société *ton*, constituée par les cultivateurs dans la force de l'âge (14 à 40 ans), à l'exclusion des chefs de famille, incorpore, au fur et à mesure, les jeunes ayant subi ensemble les épreuves de circoncision, les (*kudé*) : ceux-ci se considèrent comme égaux et se doivent assistance mutuelle pendant toute leur vie. La solidarité qui règne entre *kudé* perdure donc au-delà de la période active dans le *ton*. Ainsi, deux vieux camarades d'âge renforcent-ils les liens qui les unissent en engageant des transactions matrimoniales entre leurs deux lignages. La société du *ton* constitue une des manifestations les plus frappantes de cette solidarité.

Chaque *ton* regroupe plusieurs promotions d'initiés solidaires les uns des autres. Les différences d'âge entre camarades du *ton* influencent peu leurs relations. Cependant, l'aîné des membres est chef du *ton*.

Politesse, courtoisie, discipline sont de mise entre les sociétaires et il règne entre eux un ordre plus égalitaire que hiérarchique.

Le ton s'organise selon un modèle quel que peu administratif, il a son directeur, son sous-directeur, son secrétaire, sa police... La police est habilitée à pénaliser : les retards aux travaux des champs, le manque d'ardeur. Le coupable doit payer une amende qui vient alimenter la caisse commune.

Tout individu s'inscrit dans une ou plusieurs associations de cultivateurs. Ces formes élargies de coopération permettent à toutes les familles (quelle que soit leur taille) de disposer d'une équipe de travail suffisante et efficace pour le sarclage, le buttage et surtout la récolte.

Le défrichage ne peut être mené à bien sans le concours d'une main d'œuvre abondante, stimulée au travail collectif et bien dirigée (c'est une activité importante du ton). Pour les labours par contre, la plupart des cultivateurs utilisent la charrue.

Les associations de cultivateurs renforcent les équipes de travail familiales mais elles ne modifient en rien l'organisation de la production de ces communautés. Elles aident leurs membres à titre de réciprocité et louent leurs services à des non-membres. Elles empêchent ainsi que se constitue, comme dans d'autres régions, un salariat agricole.

Chacun peut compter sur le concours de la société à laquelle lui-même ou l'un de ses dépendants appartient. Cette solution s'avère jusqu'à présent efficace et le recours aux manoeuvres salariés n'existe pratiquement pas.

Si les sociétés de culture collaborent pour la plupart à la production familiale, leur existence permet aussi la disparition des communautés importantes, puisqu'elles peuvent pallier le manque de main d'œuvre.

La réduction de la taille des équipes familiales de travail met l'agriculteur à la merci de la moindre défaillance physique. Il y a des cas où l'entretien de plusieurs personnes repose sur le labeur d'un homme est de sa femme, il suffit que l'un d'entre eux tombe malade pour mettre en jeu toute la production de l'année à venir. Ces familles disposent de peu de surplus céréaliers. Après les semailles, elles attendent avec anxiété le moment des récoltes. Leur situation peut devenir précaire si les conditions climatiques les contraignent à semer une seconde fois. L'affiliation à des associations de culture leur permet de constituer des groupes qui répondent aux exigences de la production.

On constate dans les quartiers largement islamisés une regression des activités communautaires. Par contre, dans certai-

nes agglomérations, de nouveaux types de rapports s'établissent entre voisins qui s'organisent en comité de travail pour compenser la disparition de l'entraide familiale. On pourrait penser que les progrès techniques, tels que l'utilisation de la charrue et l'introduction du motoculteur, entraîneraient la disparition des sociétés de culture, devenues inutiles.

Ce n'est pas du tout le cas actuellement; un sondage parmi dix villages (pris au hasard) nous a permis de constater que le ton, de 18 à 30 cultivateurs, fonctionne dans 9 de ces localités. Le ton rassemble toute la population active d'un quartier ou d'un petit village. D'autres sociétés, les *dama* ou *djemé* regroupent une dizaine de personnes ou plus. Les *ngongo* ne comptent que quelques membres. Chaque association est exclusivement masculine ou féminine, mais les musiciens qui encouragent les cultivateurs sont en général des hommes. Aucune d'entre elles ne possède de champs, elles fonctionnent exclusivement comme équipe de travail.

A l'exception des chefs de famille, chacun, quel que soit son âge, fait partie d'une société de culture. Cependant les préoccupations des cadets ne sont pas les mêmes que celles de leurs aînés. Quand ils se constituent en groupe de travail, ils le font dans des buts différents.

Les plus jeunes forment, à deux ou trois, un *ngongo* pour cultiver leur parcelle (*djonkanj*). Plus tard, après leur initiation, ils rejoignent le ton.

Les célibataires, fondent vers 20-30 ans, un *djéme* et s'entraident pour la culture sur les champs de leurs beaux-parents respectifs. C'est ce qu'on appelle le *tyé fah*. Après l'initiation, à l'un ou l'autre culte comme le *Nya*, le *Nankon*, etc. on travaille dans un *djéme* avec les autres fidèles pour obtenir les animaux de sacrifices de grande valeur tels les chiens (1.750 F CFA) et les taureaux (20 à 35.000 F CFA).

Les initiales du *Namakoro* de Mpelongosso ont sacrifié par exemple, en 1978, une vache gagnée grâce à deux journées de prestations sur les champs du propriétaire de la bête.

Les associations de femmes s'organisent de la même manière que celles des hommes. Elles reposent sur les groupes d'âge, mais elles peuvent également rassembler quelques voisines. Les sociétés féminines possèdent une bannière et une sculpture qu'elles sortent sur les champs pendant les travaux agricoles, mais aussi lors des funérailles d'une personne âgée. Une grande solidarité unit ces femmes. Même quand elles avancent en âge, elles se cotisent notamment pour participer aux dépenses occasionnées par les mariages, les funérailles, etc. Certaines sociétés s'attèlent à d'autres tâches que l'agriculture. Ainsi, pour cons-

truire une case, un homme recourt aux services de camarades, il doit les nourrir copieusement pendant ces travaux, agrémente le gâteau de mil de poulet ou de poisson, distribuer de la bière et des kolas. Pour les chantiers importants, il peut demander les services d'une société; il tue alors un chèvre pour son repas. De toutes les façons, il ne rétribue pas ces maçons, car « on ne paie pas pour faire des briques ». Les hommes se mettent également ensemble pour coudrer, chacun à son propre ouvrage, et s'entraident mutuellement à suivre un certain rythme. Les femmes d'un même quartier s'entraident pour piler le mil ou pour préparer le beurre de karité.

Ceux qui font appel à des sociétaires doivent leur offrir un plantureux repas garni de viande et arrosé de bière. La venue du ton par exemple, représente pour la ménagère un surcroît de travail et des dépenses familiales importantes. Cela coûte cher, mais l'aspect matériel passe au second plan. Manifester les rapports communautaires et les relations de solidarité importe autant que l'entreprise qu'ils permettent de mener à bien.

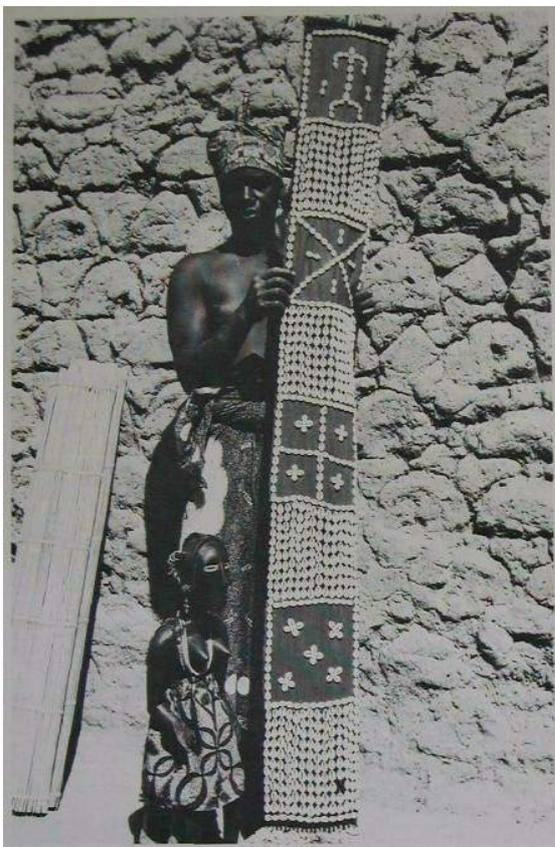
Plus la nourriture et la boisson abondent, plus la famille qui a invité la société gagne en prestige social.

Les paysans stimulés par les chants, les plaisanteries, les cris des musiciens, travaillent dur et vite, mais dans une ambiance de fête. Il n'est pas rare de voir un cultivateur esquisser un pas de danse dans ses déplacements sur le champ. La plupart des associations de culture ont leurs musiciens et leurs instruments de musique. Les *Minyanka* considèrent que les musiciens qui impriment la cadence travaillent tout autant que les autres. Les filles, les jeunes femmes cultivent souvent dans le champ voisin de l'équipe masculine. Leur présence provoque une émulation qui encourage les hommes.

Le soir, tous se retrouvent et dansent au son des balafons qui résonnent tard dans la nuit.

La société élit aussi ses « champions » ; ceux des jeunes gens les plus courageux. Ils forment à leur tour une équipe qui se rendra successivement sur les champs de chacun d'entre eux.

L'importance des associations de culture n'est pas seulement économique mais aussi sociale. Basées sur une coopération élargie au niveau villageois, elles contrebalancent dans une certaine mesure l'importance des structures familiales. Elles rassemblent des jeunes de familles et de quartiers différents, ce qui diminue les risques de conflits (toujours latents entre communautés lignagères). Leurs principes de fonctionnement basés sur des relations égalitaires et réciproques entre leurs membres, diffèrent fondamentalement de ceux en vigueur dans



Bannière et sculpture de l'association des cultivatrices d'un village.

Photo D. Jonchera, 1979.

les familles, ou tout repose sur les prestations obligatoires dues aux aînés. Il faut d'ailleurs noter l'exclusion des chefs de famille (même en âge de travailler) de ces sociétés.

Grâce à celles-ci, la valorisation du travail en commun persiste malgré l'émiettement des groupes de travail familiaux suscité par les transformations économiques.

Les associations de cultivateurs jouent un rôle essentiel dans la socialisation des jeunes et l'organisation des loisirs villa-

geois. La fête où s'épanouissent les sentiments collectifs fait accepter le rythme astreignant des prestations communautaires. Véritables écoles de la vie, les sociétés de culture et particulièrement le ton, éduquent et socialisent les jeunes en dehors de la parenté, elles les initient aux techniques agricoles et aux travaux collectifs.

Dans un système politique, où la centralisation du pouvoir n'existe pas, le ton, avec son organisation stricte, ses valeurs morales, etc., fonde l'unité et la renommée

du quartier ou du village. Des réjouissances annuelles symbolisent leur cohésion par la présence obligatoire de tous les villageois, des notables et parfois des autorités administratives.

Les cultivateurs travaillent proportionnellement beaucoup plus avec leurs camarades d'âge ou d'initiation qu'avec leurs parents. Mais ils continuent à dépendre de leur chef de famille pour leur subsistance. *Le paysan est inséré dans un système profondément communautaire excluant toute initiative individuelle et tout désir d'accumulation de richesse.* Cela ne signifie pas que les communautés ne produisent que le minimum nécessaire à leur subsistance, au contraire, une part importante des récoltes est consacrée à la célébration des rituels des sociétés initiatiques et aux grandes fêtes de funérailles.

Il est normal pour une famille de consacrer l'équivalent de trois années de revenus cotonniers pour enterrer dignement un vieillard. Traditionnellement, les cultivateurs ne songeaient même pas à l'autonomie d'exploitation mais aujourd'hui, certains jeunes islamisés tentent d'acquérir leur autonomie.

Les associations de chasseurs

Dans de nombreux villages, les chasseurs se rassemblent en une importante association *lozo ton*. Des musiciens sont également membres de ces sociétés, ils chantent les louanges des chasseurs. Ce ton réalise annuellement une fête prestigieuse. On compte parmi les chasseurs, les plus grands spécialistes de la médecine traditionnelle et de l'art divinatoire. On leur reconnaît des qualités de magiciens.

Les sociétés de chasse regroupent de grands détenteurs de connaissance et à ce titre elles participent à toutes les activités rituelles.

Le pouvoir occulte de ces sociétés dépasse le cadre villageois : des autorités administratives s'entourent de chasseurs renommés, Tel commandant de Cercle, tel commissaire de police voit son prestige accru s'il est bon chasseur. Les sociétés de chasse prennent part aux cérémonies officielles comme la fête de l'indépendance ou la visite du Président. Les vieux chasseurs qui portent habituellement les attributs traditionnels (bonnet et tenue jaunes, zèbres de dessins géométriques noirs et ornés d'amulettes) rehaussent de leur présence ces festivités.

Les sociétés de chasse peuvent, à l'occasion jouer un rôle militaire. Au moment du conflit frontalier avec la Haute-Volta (en 1976-77) elles ont proposé leurs services au gouvernement malien.

On chasse peu aujourd'hui, mais les associations conservent toute leur importance. En décembre 1978, une société de chasseurs se constitue à Mpelokosso. L'utilisation des fusils est soumise à un permis et à une taxe, aussi faut-il tout d'abord demander l'autorisation du chef représentant les autorités administratives. Ensuite, faine de la famille fondatrice du village, le chef de terre, offre à la nouvelle société, vingt cauris et dix-sept noix de kola. Ce don est identique pour la fondation de toute société de chasseurs; il est partagé avec les sociétés des villages qui ont chasse ensemble. Tous ceux qui assistent à la création de la société donnent selon leurs moyens quelques pièces de monnaie. Les chasseurs de Mpelokosso répartissent cauris, kola et argent entre les sociétés de chasseurs de Négoula, de Ngoniënasso et la société des bouffons (*koré duga*).

Cette confrérie rassemble une catégorie spécifique de grands initiés, dont la connaissance leur permet de tourner toutes choses en dérision. Chaque association religieuse compte des bouffons.

Les associations religieuses

De nombreuses sociétés initiatiques existent, les plus répandues sont celles du Nya, du Nankon et du Nanyan. Solidement structurées elles réalisent une solidarité supra-lignagère et même supra-villageoise, dans la mesure où chaque société comporte une multitude de petites confréries éparpillées dans différents villages.

Ces associations sont fondées sur l'adhésion volontaire; en principe tout homme circoncis peut y entrer à condition que les aînés de son lignage y soient eux-mêmes initiés.

Les sociétés initiatiques et les groupements de chasseurs réunissent les habitants de plusieurs villages. La pratique de cultes communs crée des liens de solidarité particuliers.

Les termes de parenté s'appliquent à ces relations. Deux confréries du Nya se considèrent comme mère et fille; leurs membres se doivent aide et assistance. Jadis, le trésor accumulé par les sociétaires permettait de s'assurer la protection d'un chef de guerre puissant, de venir en aide aux villageois en difficulté et éventuellement de racheter un membre de la société emmené en captivité. Les fêtes semestrielles des principales sociétés initiatiques sont l'occasion pour les aînés de quartiers et de villages voisins de se rencontrer. Au cabaret ou dans l'enclos sacrificiel, les échanges matrimoniaux sont un sujet de conversation, de préoccupation

Les associations religieuses sont garantes de la moralité publique et sanctionnent la violation des lois ancestrales. Une place importante est accordée au possesseur, véritable médium, intermédiaire entre les hommes et les entités religieuses et surtout régulateur social. Au cours des cérémonies annuelles, il juge le comportement des initiés. Chacun peut réagir aux critiques. Les maîtres du culte donnent l'impression au public de tempérer l'expression du possesseur. Parfois, ils se moquent de lui, ou le menacent, parce qu'il exagère. Mais l'important est que les choses soient dites. Les devins (*tyém fo*) et les forgerons jouent également un rôle de médiateur social.

L'apprentissage du fait associatif commence dès l'enfance. Les enfants forment d'eux-mêmes des groupes avec les camarades de leur âge. Vers 6-7 ans, les garçons s'inscrivent, dans leur quartier, à la société culturelle des incirconcis (le nyézyé) et les filles dans le *kobilé*.

Les compagnons qui ne diffèrent pas entre eux de plus de deux ans, subissent ensemble une semaine d'épreuves initiatiques et d'enseignement qui préparent à l'entrée dans les différentes sociétés initiatiques. La circoncision est pratiquée vers 15-20 ans, pour tout le groupe d'âge du village ou du quartier, tandis que l'excision a lieu, pour quelques filles à la fois, juste avant le mariage. Les épreuves sont suivies par les garçons d'une retraite de quatre mois au cours de laquelle ils font le dur apprentissage de l'autorité des aînés.

Les classes de garçons restent inchangées pendant toute leur existence. Les filles, par contre, quittent une à une le village et les compagnes avec lesquelles elles ont grandi. Il arrive bien souvent qu'elles soient confiées enfant à leur future belle-famille, ce qui facilite leur insertion définitive au moment du mariage. Les femmes s'établissent dans le village de leur mari et rejoignent les associations de cultivatrices. A de rares exceptions près, les femmes sont exclues des associations religieuses, exclusivement fréquentées par les hommes.

Dans les villages où existe la société initiatique du *koro* (proche du *koré bambara*), tous les garçons circoncis doivent y entrer pour acquérir véritablement le statut d'homme. Il était jadis impossible de recevoir une épouse sans être initié au *koro*.

De nos jours encore, un non initié n'a pas droit aux funérailles grandioses d'un membre de la société des hommes. Les pénibles épreuves initiatiques du *koro*, reaffirment le caractère égalitaire de chaque promotion d'initiés tout en insistant sur le respect des aînés

Les associations imposées par l'administration :

Signalons la tentative de mise en place au niveau villageois d'un mode de production coopératif et socialiste, pendant le régime de Modibo Keita (1960-68). Les organismes coopératifs créés à cette époque, pour la commercialisation des produits agricoles et l'achat des biens de consommation, subsistent mais en ce qui concerne ces derniers, ils sont concurrencés par des entreprises privées.

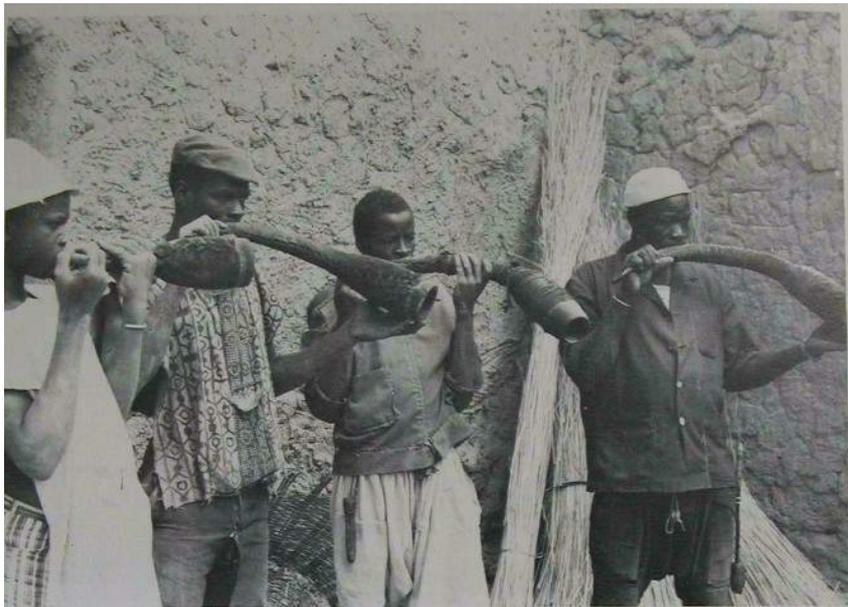
La loi du 30 mai 1961 établit les unités de l'organisation rurale suivantes:

- le secteur de base, poursuit une action de développement rural au niveau du village ou d'un groupe de villages;
- la zone d'expansion rurale (Z.E.R.) groupant plusieurs secteurs de base, couvre des actions telles que la coopération (ravitailement, vente), la promotion technique, la formation sociale (alphabétisation);
- le chef de secteur de développement rural (S.D.R.) a sous sa responsabilité l'exécution des programmes à l'échelle du Cercle.

Citons encore le S.C.A.E.R. (service de crédit agricoles et de l'équipement rural). Ces différentes institutions fonctionnent avec plus ou moins d'efficacité, elles n'ont en tous cas pas modifié les rapports humains traditionnellement en vigueur dans le cadre de l'économie d'autosubsistance. L'insuccès de la tentative de transformation de la société traditionnelle en société socialiste est notamment dû à la résistance passive des paysans à l'égard de la politique gouvernementale. Cette résistance s'empêche par le fait que si ces modèles sociaux reposent tous deux sur des rapports communautaires, ceux-ci ne se réalisent pas au même niveau.

La cellule sociale de production dans la communauté traditionnelle est la famille et non le village comme voulait l'imposer le régime socialiste. En aucun cas la production et la distribution ne s'opèrent au niveau d'une communauté territoriale villageoise, elles sont organisées au sein d'un groupe plus ou moins large mais toujours défini par la parenté et le mariage.

Il existe également une représentation de l'association des femmes du Mali dans chaque village. Mais, alors que les associations de cultivatrices sont très actives, cette association imposée par l'administration n'a guère d'effets sur la vie villageoise. Le plus souvent, le chef de village, le groupement ou le *ton* des femmes s'acquiescent d'un nombre imposé de cotisations et désigne une des épouses du chef administratif comme présidente



Les jeunes cultivateurs du ton de Koloni sonnent le départ aux champs.

Photo Jonckers-Colleyn. 1972.

Au fil des siècles, les Minyanka ont souffert de dominations successives. Ils ont connu l'esclavage, le tribut, les réquisitions militaires, les cultures forcées, l'impôt et la commercialisation obligatoire. Devant plus forts qu'eux, ils se soumettent: la crainte de la repression brise toute velléité de révolte. Adoptant une attitude de résistance passive par rapport à l'extérieur, ils continuent à mener à l'intérieur une vie assez semblable à celle d'autrefois. Ils assurent leur subsistance, honorent leurs divinités et respectent les aînés, dépositaires de l'autorité politique villageoise. Les chefs de famille, de quartier, de village, de cultes, exercent toujours un pouvoir auquel sont associés, dans une certaine mesure, les jeunes alphabétisés du groupement.

Fidèles à leur tradition socio-politique, ils valorisent les formes de vie communautaire mais refusent tout système d'organisation imposé de l'extérieur.

Autrefois, l'inégalité sociale restait étroitement limitée et il n'y avait aucune lutte

pour la possession des moyens de production. Aujourd'hui, l'incorporation des Minyanka dans le commerce mondial les soumet à ses règles. La persistance de leur société est liée à la place qu'elle occupe dans ce vaste système. Leur situation dépend de décisions prises au niveau international, de projets de développement, de l'application d'accords économiques entre le Mali et les pays d'Europe. Mais la plupart des institutions s'adaptent aux circonstances. Si la parenté n'incite plus au travail et si le sentiment de fraternité s'estompe, la solidarité entre camarades d'âge, entre voisins, entre initiés des mêmes cultes, mobilise encore les cultivateurs.

L'association des cultivateurs, bel exemple d'adaptation, a joué successivement le rôle de milice de défense villageoise pendant les guerres du 19^e siècle, de cadre d'embrigadement de la jeunesse rurale pendant le Régime Socialiste de 1960 à 68 et, actuellement, de société d'entraide pour pallier le manque de main d'œuvre des petites unités de production.

Des musiciens accompagnent toujours les cultivateurs. Ils leur donnent du cœur à l'ouvrage en leur rappelant le caractère sacré du travail et les liens qu'entretiennent les cultivateurs avec Dieu, les ancêtres et les autels. La coopération pour des intérêts collectifs réels (apport de main d'œuvre) ou imaginaires (accumulation d'animaux de sacrifices), maintient la cohésion interne face aux pressions extérieures.

Références bibliographiques

- (1) Organisation socio-économique des Minyanka du Mali. Thèse de doctorat. Université libre de Bruxelles, 1981, 345 p., annexes s.p., index, bibliographie, cartes, microfiches 620.324, archives et documents. Institut d'ethnologie. Musée de l'Homme. Paris, 1982.
- (2) Les communautés rurales en pays minyanka (Mali) in *Les communautés rurales*, recueil de la Société Jean Bodin. Paris, 1983, pp. 139-156

voir chez les Minyanka du Mali. *Africa* n° 53, 4/1983 pp. 43-58 (avec Jean-Paul Colleyn)

NOTICE SUR LES FORMES TRADITIONNELLES DE COOPERATION EN PAYS LUBA

par J.A. Theuws *

Le travail des archéologues a singulièrement élargi notre connaissance de l'histoire Luba et spécialement les recherches de Pierre de Maret ont produit de remarquables résultats. Cependant les fouilles furent pratiquées en majeure partie autour du village de Sanga situé sur le lac Kisale enclavé dans la grande dépression de l'Upemba.

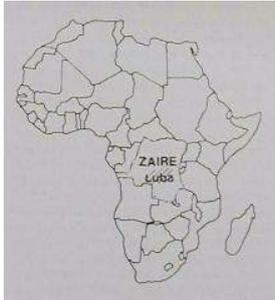
Pour autant donc qu'on puisse en juger - et dans l'état actuel de nos connaissances - la culture la plus ancienne qui fut découverte à cet endroit se trouve située en dehors des limites traditionnelles de l'Empire luba.

Le royaume actuel de Kinkondja possède des traditions propres qui se développent plus ou moins parallèlement à celles de l'Empire central. Ceci n'exclut nullement qu'une certaine unité culturelle ait marqué les débuts et les développements successifs du pays luba. Selon de Maret, ces sites préhistoriques se révèlent avoir été une sorte de laboratoire ou plusieurs formes d'action collective ont pris naissance. Le début de l'essor s'inscrirait au cours des premiers siècles de notre millénaire. Il est évident que la surabondance de poissons qui peuplent les lacs et les rivières de la région a été un facteur de tout premier ordre pour l'évolution de cette partie du pays luba où des activités collectives devenaient inévitables.

En effet,
- les crues périodiques des lacs et des fleuves provoquant des inondations, il fallait construire des digues pour protéger les villages. Les fouilles opérées nous renseignent sur la hauteur de ces digues qui auraient pu atteindre 2 m. et davantage;

* Professeur émérite, Windsor University, Ontario, Canada

- des champs de papyrus et de grandes étendues de végétation de toutes espèces, allant à la dérive sur les eaux, forment en quelque sorte des îles flottantes qui bouchent régulièrement les chenaux : il s'agissait de maintenir ouverts des passages pour les pirogues des pêcheurs;
- les étangs et les marais doivent être drainés en certaines circonstances afin de rendre la pêche possible et profitable.



Il est évident que toutes ces activités furent organisées à partir des collectivités qui vivaient en bordure des lacs et des rivières. Les fouilles de de Maret nous révèlent l'existence d'un artisanat florissant : le fer était travaillé, on fabriquait bracelets et colliers, aiguilles et hameçons, des outils et des armes. On a aussi découvert des haches de parade, la petite endume dévolue au chef et les petites cloches sans battant, qui annoncent l'arrivée du féticheur.
Tous ces objets sont encore en usage actuellement en milieu traditionnel luba.

Pierre de Maret fait d'ailleurs remarquer que la découverte la plus intéressante est précisément cette constatation de la continuité remarquable inscrite dans l'évolution historique des populations originaires des sites de l'Upemba. Cette évolution a influencé profondément le développement de l'intérieur du pays. Sur la façon dont les activités collectives étaient organisées en pays luba, nous sommes beaucoup moins renseignés :

- qui, en dehors des chefs en prenait la responsabilité ?
- quelles étaient, en dehors de la pure nécessité de survivre, les motivations de cette coopération ?
- quelles mesures, moyens, précautions entouraient les entreprises ?

Tout cela reste pratiquement inconnu. Il faut essayer de le reconstituer à partir des données de l'ethnographie actuelle. Du point de vue fonctionnel, dans la société luba, le groupe de base est constitué par « la famille nucléaire » ; famille soit monogame, soit polygame.

Maris et femmes participent aux travaux des champs selon la répartition du travail qu'impose la tradition.

Le travail de défrichage échoit généralement aux hommes, secondés ou non par les femmes. La préparation immédiate du champ se réalise en commun.

L'entretien des cultures, surtout quand il s'agit du manioc, culture vivrière de base, appartient à la femme. En effet, c'est elle qui va régulièrement aux champs pour y récolter de quoi nourrir quotidiennement la famille.

Le mari s'applique aux travaux saisonniers : chasse, tissage, troc, réparation de la case. A ces niveaux la coopération reste minimale : hommes et femmes, chacun reste dans « son » monde. Quand la famille est polygame, chaque épouse et ses enfants forme un petit

soins-groupe Qui, surtout économiquement se distingue nettement. Chaque épouse cultive ses propres champs et s'occupe de ses travaux domestiques. Dans un ménage polygame, les épouses peuvent se donner un coup de main réciproquement et occasionnellement, mais, de façon habituelle, la méfiance règne et régle les comportements. La « famille nucléaire » est assumée dans la « famille étendue ». Ainsi, habitant le même quartier du village, deux frères et leurs femmes, avec les fils mariés et leurs épouses ainsi que les enfants de tous forment la lignée. La lignée regroupe donc tous les descendants d'un ancêtre commun, suivant la ligne mâle et ce sur l'espace de 4 générations. La lignée - *kisaka* - est le groupe le plus important de la société.

- La lignée c'est le « nous » fonctionnel.
- En cas de nécessité, c'est la lignée qui organise l'entraide.
 - Quand des travaux traditionnels, telle la construction de cases, exigent une coopération plus importante qu'à l'ordinaire, c'est la lignée qui se chargera de l'organisation des tâches.
 - Si corvées et travaux sont imposés à tout un village, le chef de village convoquera les gens et prendra la responsabilité de l'ouvrage mais ce sont les lignées qui s'engageront par l'intermédiaire de leurs aînés.
 - Toute décision se rapportant à une affaire d'une quelconque importance sera prise par les aînés de la lignée.
 - En cas de litige, c'est l'aîné de la lignée qui est censé réconcilier les adversaires.
 - En cas de procédure devant le tribunal, c'est la lignée qui endossera toute la responsabilité.
 - Lorsqu'un membre de la lignée est traduit en justice, c'est la lignée par lui, prendra la parole.

L'aîné est le *mwine kisima*; il « possède » la parole.

La lignée détient et transmet le droit et le devoir d'exécuter certains travaux. Le chef de village ou de chefferie peut déléguer certains droits aux aînés des lignées; une lignée déterminée aura par exemple droit sur les oliviers sauvages; une autre, droits de chasse sur une plaine herbeuse; une autre, ailleurs, droits de pêche...

Le tribut, dû au chef, est transmis par l'intermédiaire de l'aîné de la lignée; celui-ci en perçoit sa quote-part.

La lignée est vraiment la pierre angulaire de la société.

Une remarque très importante s'impose : la structure interne de la lignée est strictement hiérarchique. Les aînés détiennent tous les droits du simple fait de leur droit d'aînesse; du simple fait de leur priorité d'âge.

Pour eux, les aînés, la primogeniture les fait considérer comme « générateurs » : frères aînés, ils sont considérés comme

« pères ». Sans l'influence vivifiante des aînés, le groupe s'écroule; la lignée se dissout. L'autorité des aînés résulte d'une donnée irréductible : ils sont à l'origine de leurs descendants qu'ils maintiennent en vie et en prospérité par leur bienveillance. Un puîné, qui aurait l'audace de s'opposer à l'autorité d'un aîné, se condamne lui-même et d'avance. Quand il y a consultation et que se tient une sorte de conseil de famille, tout le monde a le droit de dire son mot mais, finalement, et chacun le sait, il n'y a qu'un seul *mwine kisima*, un seul qui « possède la parole » et qui aura le dernier mot. C'est la structure même de l'existence qui octroie droits et devoirs à chacun.

Les chefferies sont des unités plutôt territoriales. A format réduit, elles sont des reproductions à l'image du royaume. Le chef de la chefferie ainsi que ses conseillers et ses fonctionnaires portent souvent des titres empruntés aux dignitaires de la cour centrale. Il ne s'agit souvent là que de titres d'emprunt qui ne recouvrent pas nécessairement les fonctions pareilles à celles de la cour centrale. La chefferie possède son tribunal auquel les conflits majeurs sont déferés par l'intermédiaire des chefs de villages. Au village sont prononcés les « jugements de miséricorde ». C'est-à-dire qu'on essaie d'arriver à un arrangement à l'amiable. Le tribunal de chefferie, lui, est le lieu des « jugements de colère »; c'est-à-dire des jugements sans appel, autre preuve du caractère rigide hiérarchique sur lequel est construite la société luba.

Du point de vue économique, l'emprise de la chefferie semble avoir été moins importante que le pouvoir des villages composés de plusieurs lignées. Le tribut cependant était imposé, acquitté par le village, remis au chef mais acheminé en suivant les axes de la structure politique. Certains corvées pouvaient être décréetées par le chef de la chefferie mais, pour faire exécuter le travail, il fallait s'en remettre aux autorités locales et s'appuyer sur elles. Dans ce cadre et dans les limites de l'organisation en place, le jeu des forces en présence tendait à s'équilibrer mais les intrigues aussi se développaient et elles représentaient le meilleur des passe-temps pour les autorités traditionnelles. L'organisation politique offrait un mécanisme très efficace en même temps qu'un système de contrôle qui assurait un frein aux ambitions trop hardies. L'autorité centrale prévalait sur les chefferies et les villages, unités politiques subalternes. Cette autorité centrale résidait à la cour du grand chef. Tous ceux qui détenaient le pouvoir par investiture rituelle portaient, outre leur titre personnel particulier emprunte au vocabulaire en usage à la résidence centrale, le même titre de *mulopwe*. Leur autorité n'était que participation plus ou moins étendue de l'autorité sacrée du

grand chef ou du roi. Les *bamilopwe* étaient nombreux; il n'y avait qu'un seul *bulopwe*.

Toute forme de coopération était fondée sur l'acceptation de l'autorité sacrée du grand chef, autorité cautionnée par les ancêtres. Le grand chef pouvait exiger toutes sortes de services : la préparation des champs, le service militaire, les corvées de portage, les travaux de construction, etc.

En général, ces services étaient fournis par les lignées vivant aux alentours de la résidence du grand chef. Celui-ci disposait aussi d'un grand nombre d'esclaves mais on peut difficilement considérer la condition de servage comme une forme de coopération.

L'autorité sacrée était renforcée par l'autorité découlant des liens de parenté qui s'exerçait selon le principe de la descendance et de la séniorité, même si cette parenté n'était que fictive. Les chefs des chefferies, tout comme les chefs des villages, et cela selon l'importance des localités, imitaient en toutes situations, l'exemple du grand chef incarnant l'autorité centrale.

A toutes ces considérations, il convient d'ajouter l'existence d'une influence prépondérante : celle de la secte des *Bambudye*. Mais, au préalable, un mot concernant la fondation de l'empire luba. Avant l'arrivée du chef Mbidi Kiluwe. Venu de l'est, les villages étaient placés uniquement sous l'autorité des « chefs de terre ». Il n'y avait ni structure politique ni institutions semblables à celles que Mbidi Kiluwe et ses successeurs mirent en place.

Le régime politique que le chef envahisseur et les descendants des compagnons d'armes, et plus particulièrement le fondateur de la dynastie Kalala Ilunga établit, n'accordait aux nouveaux venus aucun droit direct sur la terre ni sur aucun de ses produits. Les ancêtres, esprits de la terre, ne pouvaient être annexés par l'envahisseur.

Ainsi une sorte de cassure se maintint entre les deux régimes : d'une part la nouvelle autorité politique, d'autre part l'autorité des chefs de terre. A tout prix il fallait réduire cette dualité pour deux raisons : d'abord pour asseoir pleinement le pouvoir politique de l'envahisseur, ensuite, pour assurer au royaume ainsi établi des assises économiques suffisantes. Deux méthodes s'offrirent pour résoudre le problème. D'abord, on pouvait installer le chef de terre comme chef politique moyennant une investiture rituelle. Par le fait même le chef subalterne se constituait vassal de la cour royale. Ainsi il avait part à l'autorité sacrée mais exclusivement dans une totale dépendance du roi. Il reçut un esprit tutélaire choisi parmi les ancêtres du roi lui-même. La seconde méthode consistait en ceci : le grand chef déléguait un homme de sa propre parenté.

Muntu wa dipata comme chef politique dans une certaine région. Celui-ci contractait avec le chef de terre de l'endroit un mariage symbolique par le truchement de la remise rituelle d'une moite de terre car ce dernier au nouveau venu. Dès lors, le tribut pouvait légitimement passer des mains des chefs de terre aux mains des chefs politiques qui, à leur tour, prenaient soin de faire arriver le tribut à la cour royale.

Une institution magico-religieuse doublait en un certain sens l'organisation politique, la soutenait, la garantissait et jusqu'à un certain point la contrôlait. Une secte, celle des *Bambudye*, contrôlait le mécanisme et maintenait la structure politique opérationnelle. Tous les fonctionnaires supérieurs étaient membres de la secte où l'empereur lui-même occupait un rang spécial. L'initiation à la secte imitait plus ou moins l'investiture qui était celle d'un chef. Cela était vrai surtout quand il s'agissait de candidats de rang royal. Les esprits ancestraux invoqués dans la secte étaient sensés s'identifier aux esprits tutélaires favorables aux fondateurs de la dynastie. Grâce à l'initiation, les membres de la secte étaient liés entre eux par les liens qui transcendaient les liens de parenté naturelle. L'appartenance à la secte dispensait ceux qui en faisaient partie des contraintes sociales ordinaires qui pesaient sur les habitants des villages. La secte avait établi un réseau de groupes ou de chapitres qui couvrait pratiquement tout l'empire. Certains rites se célébraient dans le secret; en certaines occasions, par contre les initiés, ornés d'insignes et d'accoutrements impressionnants et en proie au délire de la possession, dansaient en public. Lorsqu'ils tenaient séance dans un village, on considérait les membres de la secte comme gens supérieurs au commun des mortels.

En déplacement les initiés pouvaient compter sur leurs confrères, la règle d'or entre eux s'exprimait ainsi : « le mien est le tien ». La secte était à la fois le support le plus sûr de la nouvelle institution politique et un mécanisme de contrôle disposant d'une force et d'une influence à peine inférieures à celles des grands chefs eux-mêmes.

Sur base de ces mécanismes, tributs, corvées et services fonctionnaient au niveau du village et opéraient sur tout le territoire de l'empire. Les biens faisant l'objet du troc : sel, fer, cuivre (importe du S.E.), peaux et poisson séché, tout circulait sous la protection et le rançonnement du double système complémentaire : la royauté et ses délégations plus la secte. C'étaient effectivement des formes de coopération, réalisées sans doute souvent sous la contrainte ou parfois la terreur mais qui parfois aussi étaient consenties parce que entrant dans une vision globale de l'existence humaine et du monde.

De telles (ormes de coopération ont à présent, avec l'asphyxie lente et irréversible qui a été le sort des institutions traditionnelles, perdu et leur importance et leur sens.

Revenons au niveau du village pour indiquer d'autres formes de coopération qui sont moins le produit de la volonté politique ou le résultat des préoccupations mercantiles du chef mais plutôt la conséquence des nécessités quotidiennes de l'existence.

Avant que les villageois n'entament les travaux saisonniers des sentiers menant aux champs, ils prenaient soin, en commun, des champs du chef local. Anciennement, cela était même entouré d'un certain rituel. M en était de même à l'accasion des corvées périodiques telles que le débroussaillage des sentiers menant aux sources ou à la rivière et le dégagement des chenaux menacés par les papyrus voyageant à la dérive sur les eaux. A titre d'illustration et à propos de cette forme traditionnelle de coopération, voici le compte rendu d'un incident : en 1959, les habitants de Nyonga sur le fleuve Zaïre (localement désigné sous le nom de Lualaba) refusèrent de payer la redevance due pour financer le nettoyage des chenaux permettant le passage des progues. On cria à la révolte et un détachement de la Force Publique fut envoyée sur place pour résoudre le problème. Que c'était-il passé ? Autrefois, les Bene Nyonga organisaient eux mêmes des équipes pour l'entretien des chenaux d'accès au fleuve. Un jour, le Gouvernement Colonial proposa d'envoyer sur place des équipes bien outillées qui exécuteraient ce dur travail moyennant, en contre partie, une taxe prélevée sur le poisson pêché dans le lac. Tout le monde se déclara d'accord. Plus tard, les équipes gouvernementales ne s'étant pas présentées, les Bene Nyonga réorganisèrent, à leur compte, la besogne nécessaire à l'essor de leur commerce et de leur économie.

En conséquence, et très logiquement, ils refusèrent de payer la taxe convenue. Souvent, la coopération dans le travail ne dépassait pas le niveau d'un village ou d'une lignée; mais une forme plus élargie de coopérative existait, notamment dans le domaine de la chasse. Au moment propice, durant la saison sèche, le chef ou le notable qui disposait du droit de chasse décidait de mettre le feu à la plaine herbeuse. Qui voulait participer à la chasse devait témoigner publiquement qu'il était natif du pays et qu'il appartenait à une lignée autochtone habitant un des villages faisant partie de la chefferie. Lorsque la chasse s'organisait, chacun devait confesser publiquement « que son cœur était blanc », c'est-à-dire qu'il ne nourrissait aucune animosité contre quiconque. Si l'un ou l'autre se trouvait engagé dans une palabre non encore résolue ou s'il entretenait des sentiments de rancune

contre qui que ce soit, il devait se désister : la raison étant trop claire. Le propriétaire des terres passait la nuit précédant la chasse en brousse : « il couchait avec la terre ». Le gibier était partagé entre les participants et cela selon certaines règles qui relevaient de la tradition : la première part étant réservée au chef de terre. Une des méthodes utilisées pour la chasse consistait à tendre un filet à travers une part de forêt. On organisait une battue; des chasseurs étaient postés à des endroits bien déterminés et avaient pour tâche d'abattre le gibier qui échappait au filet. Tous les participants à cette chasse étaient évidemment soumis aux obligations détaillées plus haut.

Deux remarques : dans les circonstances rapportées ci-dessus, la coopération était réservée aux membres d'une parenté ou aux personnes natives d'une même région. Toujours un rituel élaboré présidait aux activités, il en constituait l'âme. Les pratiques professionnelles ou artisanales sont une chose, une réalité; le rituel, autre chose, autre réalité. Chez les Luba, toute la vie comporte, dépend et résulte de ces 2 éléments. La vie sociale, tout comme la vie économique et la vie politique, prend ses assises dans ce double aspect qui constitue tout ce qui est réel. Les mêmes remarques valent pour les guerres locales provoquées par les rivalités qui surgissent entre les villages. Il s'agit cependant plutôt de rixes et de batailles limitées que de vraies guerres organisées. Les responsables antagonistes convoquent les gens de leur parenté ou de leur parenté par alliance pour soutenir une cause commune. On partagera le butin éventuel et on dédommagera pour les pertes subies.

L'agriculture est la base de l'économie de subsistance. Il n'empêche que certains fassent de la chasse leur principale activité sans pour autant abandonner totalement la culture. Il y a donc des chasseurs occasionnels qui se contentent de poursuivre le petit gibier. Les chasseurs professionnels, eux, jouissent d'un statut spécial et appartiennent à une confrérie qui leur est réservée; c'est ce qu'on appelle un *gwanga*. Ils participent à une force supérieure octroyée exclusivement par les esprits de la chasse et par l'un ou l'autre fameux chasseur décède. La vocation du chasseur, comme celle d'ailleurs du devin ou du guérisseur, débute toujours de la même façon : un rêve, une vision renseigne sur l'identité de l'esprit qui « suit » le candidat pour se mettre à son service tout comme l'ancêtre qui veut « renaître » dans un enfant encore dans le sein maternel et qui trouve le moyen, lui aussi, de se manifester par le truchement d'un rêve. Un chasseur défunt se manifestera à un de ses parents en vue de l'aider à chasser heureusement. Le plus ancien membre du *buyanga* présidera un rituel d'initiation. Cet ancien, son épouse ainsi que la femme du chasseur auront le droit

de porter un titre spécial. Une longue démarche est nécessaire pour devenir membre à part entière de la confrérie des chasseurs. L'organisation compte des membres dans toute la région: au delà même des limites de la chefferie. Tous se reconnaissent à certains signes: le plus manifeste étant la branche fourchue le *kishisnga*, plantée dans le sol devant la case de chacun des *djyanga* supportant des trophées de chasse. Le chasseur initié repérera toujours son confrère dans n'importe lequel des villages; il sera reçu, logé et nourri comme un frère. Entre eux, ils honorent le « lus hospiti ».

Importante et sérieuse était l'organisation d'une caravane pour réaliser le commerce à longue distance (long distance trade). On le sait, l'empire luba était construit sur la bienveillance des esprits ancestraux. C'est d'eux que découlaient la force supérieure et l'autorité sacrée des grands chefs.

Chefferies et villages d'une certaine importance étaient liés à la dynastie par le culte des esprits tutélaires proposés à la dévotion populaire par l'autorité centrale. Ainsi les chefs locaux recevaient-ils de la cour et l'esprit protecteur et les insignes de leur autorité sacrée. Tout un réseau de lieux spirituels unissait les différentes parties de l'empire. Le réseau était consolidé par l'apport constant des tributs affluant de tous les coins du pays vers la résidence du grand chef. En guise de réciprocité, celui-ci retournait à ses subordonnées privilèges et dons et il leur accordait le soutien spirituel et fécondant de sa fonction sacrée. Le grand chef était en vérité le père de son peuple, il garantissait fertilité à la terre et fécondité aux hommes et aux animaux. Telle était la vérité théorique, insuffisante bien sûr pour résoudre toutes les tensions, toutes les frustrations et toutes les suspensions qui surgissaient et s'aggravaient particulièrement en cas de succession à assurer à la cour centrale.

Les points d'appui économiques étaient les salines, les mines de fer, les lacs et rivières, où le poisson abondait, et le cuivre importé: de là l'importance des routes de commerce qui sillonnaient le pays et même débordaient ses frontières.

Tout homme expérimenté et en ayant la capacité pouvait organiser une caravane; il annonçait son intention, obtenait le consentement des chefs de villages et des aînés de lignées et invitait les gens à participer à l'expédition. Limitons-nous à une brève description de l'organisation; ne discutons pas les problèmes de trafic entre l'Est et l'Ouest, qui semblent avoir fait partie du circuit commercial couvrant l'Afrique Centrale.

Une caravane modeste tenait la route des semaines durant, des mois parfois. Il s'agissait d'abord de rassembler assez de biens pour tirer profit de l'expédition et de trouver l'homme capable de mener à bien

l'expédition. Cela prenait un certain temps. Le responsable de caravane était élu alors par tous ceux qui comptaient participer à l'entreprise. Le chef d'expédition devait ensuite être agréé par les chefs et les notables et si un seul marquait désaccord ou refus, tous les candidats au voyage se sentaient menacés de dangers latents. Tous les accords obtenus, le chef de l'expédition - le *mukulu iwa iwendo* - recherchait les bons offices d'un féticheur. Celui-ci consultait les esprits pour savoir si la caravane voyagerait sous de bons auspices; pour obtenir aussi de reconnaître le chemin qui serait le meilleur à emprunter. Quand la caravane était d'importance, on invitait le féticheur à accompagner le groupe. Il portait les symboles sacrés qui devaient garantir la protection des esprits. Le nombre suffisant de participants étant atteint, on procédait aux derniers préparatifs: la collecte des provisions, le recrutement des jeunes qui prendraient soin des vivres et des repas, le choix des remèdes magiques qui conserveraient les provisions, parfois aussi l'engagement de guerriers destinés à défendre la caravane contre les ennemis potentiels. Finalement, tous les candidats au voyage se rassemblaient devant la demeure du chef de l'expédition. Ensemble, ils prenaient le repas préparé par la première épouse du chef de la caravane. Cette femme devait se trouver dans un état de pureté rituelle et avoir respecté les tabous habituels présidant à la cuisine et aux repas d'un chef. Avant de commencer le repas, le chef de l'expédition sacrifiait à ses propres esprits protecteurs. Ensuite, chaque futur partant devait attester publiquement que « son cœur était blanc » c'est-à-dire exempt de toute rancune ou animosité. Chacun faisait alors, pour son compte personnel, une offrande ou une libation aux esprits. Chacun attachait le « charme » - le *kahudi* - à sa ceinture à fin de rendre moins pesante la charge qu'il aurait à transporter. Dès ce moment, tous les membres de l'expédition devaient s'abstenir de tout contact sexuel.

Le lendemain, le chef de village et le féticheur bénissaient les marchandises. Il crachait légèrement dessus et les aspergeait d'eau lustrale. Puis, le chef de l'expédition recevait une petite hache de parade, insigne de son autorité et de sa responsabilité pour toute la durée du voyage.

Dans l'ordre de leur arrivée au village, les porteurs avaient construits des huttes pour y passer la nuit. Ces huttes étaient bâties selon un ordre bien déterminé, leur alignement se prolongeait dans la direction que le convoi allait emprunter.

Durant tout le voyage, règles et précautions magico-religieuses restaient de rigueur sous le regard attentif du chef de file et éventuellement du féticheur qui accompagnait. Toute impureté rituelle

était proscrite. Pendant toute la durée du voyage, chacun était tenu à la continence. Au retour, la caravane s'arrêtait devant la résidence du chef de l'endroit où elle était partie. Des rites de purification étaient prévus. Le responsable du voyage se faisait rapporteur des événements survenus en cours de route et il rendait compte des pertes éventuelles et des accidents.

Le motif qui incitait tout ce monde à participer à de longs déplacements paraît être l'appât du gain mais probablement aussi le goût de l'aventure qui continuait à habiter des gens à l'instinct nomade. Au cours de la période coloniale, ces expéditions perdirent rapidement leur raison d'être. Les marchandises importées se vendaient désormais dans des magasins appelés: « tout commerce ». Tout le contexte traditionnel qui avait suscité le commerce ambulancier perdait son dynamisme sous l'impact de la présence du commerce européen. La texture même de la société traditionnelle était mise à l'épreuve. Alors, d'autres types de coopération virent le jour: portages, corvées, service militaire imposés par l'autorité occupante. Dans la majorité des cas, les Luba « coopéraient » à leur corps défendant. Ils n'avaient pas le choix. Seule peut-être une grande compagnie étrangère l'Union Minière du Haut Katanga, pouvait réussir à créer une main d'œuvre stabilisée et même « attachée » à la compagnie. L'agriculture de subsistance elle-même n'échappait pas aux contradictions nées de la colonisation: des cultures furent imposées, de nouveaux règlements présidèrent à l'exploitation de la pêche, etc...

Il faut parier aussi de l'organisation des féticheurs en « guildes » ou en « sectes ». Le mot féticheur recouvre plusieurs fonctions qui parfois étaient l'apanage d'un seul homme mais qui d'ordinaire, étaient réparties entre plusieurs personnes. Il y avait le *nganga*, le devin, le guérisseur etc... Le vrai *kilumbu*, après complète initiation, exerçait en état de possession.

C'était un personnage haut en couleur, à la fois estimé, et craint. Selon certains informateurs, le *bulumbu* serait une institution très ancienne, antérieure à l'empire. On y entrait par l'entremise d'un esprit qui, un jour, prenait possession d'un candidat à la profession. Une fois établie l'authenticité du phénomène, le candidat était agréé à la confrérie. Dès lors, il était pris en charge par un aîné qui lui enseignait les secrets du métier. Il était initié rituellement à l'art de la fabrication des remèdes magiques. Pour chaque remède, une incision rituelle était pratiquée sur l'avant-bras par le maître initiateur qui détenait le secret spécifique. Durant la période d'initiation, le novice faisait des stages chez les maîtres renommés. Ensuite seulement, il s'établissait et pratiquait à son tour. Entre confrères existait

un lien qui imposait des obligations réciproques. Tous participaient à la même substance spirituelle : le *bulumbu*. On disait qu'il n'y avait qu'un *bulumbu* tandis que les *babulumbu* étaient nombreux. La coopération entre eux revêtait des caractères de type spécial mais leur but final unique était d'atteindre le *lupeto* : la richesse.

La puissante secte des *bambudye* a été mentionnée. Il y en avait d'autres. Ces groupements apparaissaient souvent comme des phénomènes transitoires : c'étaient les *bisela by ntanda*, des « modes » du pays qui venaient et qui passaient. Selon un vieux Luba et, pour le citer : « maintenant il y a le bruit d'un roulement sur la terre (le train), un vrombissement dans les airs (l'avion) du grondement sur les routes (les autos) : les Blancs sont venus et ont mis fin à notre savoir »)

Du point de vue économique les féticheurs n'opéraient que dans les limites et selon les lignes de force de la société traditionnelle. Pour chacun, dépasser un peu trop le niveau du groupe, surtout le niveau des aînés, chefs et notables, en accumulant trop de femmes, trop de biens, trop d'animaux, était chose très dangereuse. La hiérarchie établie par la coutume ne le supportait pas. Ce fut souvent là question de vie ou de mort pour les intéressés. Depuis la deuxième guerre mondiale, et surtout dans les grands centres, d'innombrables associations ont vu le jour. La majorité d'entre elles n'étaient que des manifestations éphémères de sentiments de fraternité tribale. Les associations culturelles, sportives et d'entraide pullulaient dans les cités. Bien souvent, sitôt faite l'installation des dirigeants et les statuts rédigés, l'enthousiasme et l'énergie semblaient s'épuiser. Il faut toutefois reconnaître le rôle politique joué par de grandes associations tribales telle que la *Conakat* et d'autres.

La plupart du temps toutefois l'entraide se limitait à certaines contributions requises lors des décès ou à l'occasion de la levée du deuil ou encore lors des mariages et des naissances. Parente, amis et compagnons de travail offraient des cadeaux soit en nature, soit en espèces. C'étaient là les adaptations d'une ancienne coutume : le *kupala*, la remise de cadeaux.

pendant certaines prestations publiques telles que la récitation de textes traditionnels.

D'autres tentatives de coopération économique prenaient corps à l'intérieur du pays. Ainsi naissaient des « sociétés de transport ». A ma connaissance, toutes reposaient sur une base familiale. Les membres d'une lignée unissaient leurs ressources financières, fruits et bénéfices de la pêche, de la culture du coton ou du manioc. On achetait un véhicule, neuf ou d'occasion, et l'on organisait le transport sur deux ou trois cents kilomètres de distance. L'organisation était réduite au minimum. Il n'y avait pas de contrôle. Chaque membre adulte de la lignée avait pratiquement le droit d'user, et à sa façon, du véhicule. Après la première saison des pluies, en général l'affaire pérorait.

Des artisans aussi, des menuisiers par exemple appartenant à un même lignage, s'associaient pour monter une affaire. Ils se cotisaient pour réunir outils et machines nécessaires. On construisait maisons, ateliers et magasins; on fabriquait des meubles. Mais, peu de gens pouvaient s'offrir meubles et maisons, aussi l'affaire était-elle florissante tant que l'on produisait pour la parenté et pour quelques amis nantis d'un emploi bien rémunéré dans l'administration, l'industrie ou le commerce gérés par les étrangers. Des études détaillées réalisées en 1958-59 sous le patronage de l'université de Gand dans les quatre grandes cités de Lubumbashi prouvèrent abondamment que les assises culturelles susceptibles d'assurer le succès des entreprises faisaient encore défaut. Dans les centres urbains les plus anciens et les plus importants, les associations dites « associations volontaires » se multipliaient. Beaucoup étaient à caractère religieux. Des églises autochtones se développaient depuis des longues années, surtout en Afrique du Sud où la première impulsion fut donnée par des Noirs américains. A partir de là, le mouvement gagnait rapidement les pays de l'Est. Quant à l'Afrique de l'Ouest, elle connut ses propres développements. Il y eut encore les associations d'anciens élèves où se retrouvaient des jeunes qui avaient fréquenté une même école; des associa-

tion d'entraide sur base ethnique: des clubs et des sociétés récréatives; des groupements de jeunes femmes: des associations de quartier remplaçant parfois et dans les limites bien déterminées, les groupements traditionnels reposant sur la parenté.

D'après des études récentes, réalisées à Kinshasa, et à cause de la situation actuelle du pays, les associations d'entraide prennent de plus en plus d'importance. Elles se structurent ou se restructurent sur base de l'appartenance ethnique. C'est surtout la famille étendue (la lignée selon le système de parenté du groupe originel) qui reprend toute son importance (selon des informations reçues de Mr J. HOUYLOUX). Les multiples études concernant les problèmes relatifs aux organisations autochtones faites depuis la guerre tendent à confirmer la thèse des regroupements sur la base des ethnies. Ceci, cependant, constitue un autre sujet d'étude. D'abord, il faudrait fouiller la littérature déjà publiée et puis des recherches sur le terrain devraient asseoir les résultats obtenus. Ce travail ne peut être entrepris que dans des conditions bien déterminées propres à toute enquête ethnographique.

Notes

- La majorité des données de cette Notice proviennent de mes propres enquêtes sur le terrain. On retrouvera certains points à appui dans notre livre *De Luba mens* publié par le Musée de Tervuren (1962) et dans d'autres publications dispersées dans des revues d'ethnologie (Zaire, *Anthropos* etc.)
- les références aux travaux de Mr de Maret sont empruntées au livre de Mr Thomas Q Reefe *The Rainbow and the Kings, a History of the Luba Empire to 1891* (University of California Press, Berkeley 1961) Mr Reefe cite la thèse doctorale de M. de Maret (*Chronologie de l'Age du Fer dans la dépression de l'Upemba en République du Zaïre* (3 vols). Il cite également l'article *Sanga : New Excavations More Data and Some Related Problems* par Pierre de Maret in : *Journal of African History* 18, n° 3 (1977) 321-337. A voir aussi *Évolution volontaire du Shaba central entre le Thème et le 18ème siècle* par Pierre de Maret in: *African Economic History*, n° 10 (1981), 117-149 et *Luba Roots: The first complete Iron Age sequence in Zaïre in : Current Anthropology*, XX (1979) 233-5.
- Les études sur les cités de Lubumashi mentionnées à la page 16 sont: Ferdinand VAN ASSCHE. *De Consumptie der Inlanders Elzabethstad*, Centre d'Étude des Problèmes Sociaux indigènes. Collection de Mémoires, n° 2, 1960. Marcel ANSELIN. *De Inlands Middenstand de Eliza*. *bethstad* Ibidem, 1961



LE MOUVEMENT ASSOCIATIF TRADITIONNEL EN MAURITANIE :

LA FEMME ET LES ASSOCIATIONS TRADITIONNELLES

Il y avait en Afrique deux formes d'associations très répandues : les associations d'âge et celles des métiers. C'est ainsi qu'en Afrique tout individu faisait partie d'un groupe et d'un sous-groupe dès sa naissance jusqu'à la fin de ses jours. Les femmes y étaient insérées sans aucune discrimination car les femmes font partie de leur clan.

Description : le clan dans l'Afrique traditionnelle joue le même rôle qu'une association. Comme une association, il porte un nom. Il a un dirigeant, une hiérarchie très respectée. A chacun il est attribué une tâche bien précise. Cette tâche tient compte du sexe, du rang social, de la capacité, et du métier. Les réunions: le clan tient des réunions périodiques. Il est fixé des contributions, en nature très souvent et en corvée, et des réunions extraordinaires. Au cours des réunions sont prises les décisions concernant le travail collectif: répartition des tâches, date des récoltes, démarrage de la saison de pêche, dimension des mailles des filets etc. C'est aussi l'occasion de la diffusion des informations concernant chaque membre (mariage, naissance, voyage, conflit, maladie, etc.). C'est aussi le lieu où s'adresser des félicitations, des reproches, où distribuer des récompenses ou des aides, où infliger des sanctions. C'est aussi le moment des réconciliations, d'éclaircir et enlever des incompréhensions. Le clan est divisé en familles. Le clan s'associe en tribus ou en ethnies.

A l'intérieur du clan il y avait les associations en groupe d'âge ou de corps de métiers. C'est une forme d'association commune à notre continent. Les femmes y trouvaient leur place en association sectorielle spécifiquement féminine.

Associations d'âge

En Afrique, dès la naissance la fille fait partie automatiquement d'une association : c'est son groupe d'âge. Cette union groupe tous les enfants dont la naissance est comprise dans un espace de 2 ans. Les parents se connaissent et entretiennent l'esprit des ascendants de la future union. Les enfants fraternisent dès leur jeune âge. Ils se rencontrent dans les aires des travaux villageois ou ils jouent ensemble, dorment sur les mêmes nattes et mangent dans une même écuelle.

* Conseil en matière d'intégration de la femme au développement B P 71. Nouakchott

Puis c'est l'âge de conscience. le partage des lieux collectifs les abords du puits, le bord du marigot, les sentiers du village et la place publique. Ensuite vient l'âge des travaux. Elles se retrouvent pour les corvées domestiques; le decorticage. le pilage des céréales, le puisage de l'eau et les travaux champêtres. Elles marquent leur joie en commun, dans des fêtes traditionnelles, la fin des grands travaux etc.. etc. Et leur malheur ensemble: deuil, absence prolongée, accident, perte.

C'est l'apprentissage de la socialisation, de la solidarité, de la hiérarchie, de l'histoire et la préservation contre les maux sociaux. Elle s'éduquent. se font des confidences. Enfin c'est l'âge des mariages et de la diminution du groupe, enfin l'insertion de chacune dans les étages supérieurs, dans les associations de métiers ou de confessions. Les enfants prennent la relève.

Les associations de métiers

Toute femme ou jeune fille fait partie, suivant le métier qu'elle pratique, d'une association. Ce sont les tresseuses, les potières, les vannières, les cordonniers, etc., etc.

Prenons l'exemple d'une association de potières: c'est le groupement de toutes les femmes sans distinction d'âge qui pratiquent ce métier. Les activités de l'association consistent en la fabrication d'ustensiles en terre cuite et d'objets d'art.

Elles travaillent ensemble, se passent et se transmettent les connaissances, les techniques en cette matière, se tissent une forme de solidarité. Elles assurent ensemble la surveillance de leurs objets, elles se fixent d'un commun accord les jours de l'extraction de l'argile, suivant des normes, les séances flambage, la décoration, etc., etc.

Elles vendent leurs produits. Elles se répartissent la recette. Elles prélèvent sur les recettes une somme pour une caisse de secours. La caisse sert à assister les membres en cas d'arrêt de travail, de maladie, d'incapacité due à l'âge, de l'accouchement ou encore à une absence imperative. Cette forme d'association est l'ancêtre des coopératives. L'association traditionnelle répartit les tâches. La dirigeante est souvent la doyenne d'âge. Chaque section est placée sous la direction de plus expérimentées, la plus ancienne dans la pratique du métier.

par Aïssata Kane *

Les associations féminines traditionnelles d'âge et de métiers étaient une force économique et politique dont le poids sur la vie de la société concernée dépendait de l'importance de la place accordée à la femme par cette société. Les membres de ces associations étaient incontestablement les ouvrières bien considérées des travaux champêtres assurant la production vivrière, comme elles avaient la responsabilité entière des travaux domestiques : pilage des céréales, préparation des aliments, l'entretien des habitations et des vêtements, soins aux enfants, à tous les âges, surveillance du bétail, etc., etc.

Les membres de ces associations étaient aussi à la base des changements sociaux. Exemple : refus des mariages précoces, rejet d'une demande d'un homme âgé, suppression de certaines pratiques : tatouage, anneaux au cou et aux chevilles, etc., etc.

Ces associations étaient de véritables écoles : d'émulation, à la bonne conduite, au respect des valeurs traditionnelles, et au travail bien fait.

Encore de nos jours dans certains villages ces associations existent à côté de coopératives où sont remplacées par ces dernières.

Méthode d'action des femmes

Pour faire entendre leur voix ou lever une mesure, les membres de ces associations se faisaient recevoir par les dignitaires de la société tous ensemble, ou par une délégation pour soumettre leurs doléances. Pour manifester leur opinion sur une question, elles composaient des chansons, qu'elles entonnaient collectivement au cours des cérémonies ou des séances de travaux. En tout cas des consignes étaient données pour que le thème soit populaire et sensibilise tous. Chacune s'y emploie avec ferveur pour faire triompher l'aspiration, faire lever la mesure qui porte préjudice aux femmes ou annuler une décision familiale concernant l'une d'elles.

Les associations confessionnelles

Deux des religions révélées, le christianisme et l'islam, se sont introduites en Afrique depuis très longtemps. Ainsi les associations religieuses sont très anciennes et les femmes de ferventes animatrices. Ces associations ont pour objectifs :

1. Les recensements des adeptes.
2. L'éducation pour une meilleure connaissance de la religion.
3. La célébration en commun des fêtes religieuses.
4. L'instauration de la solidarité entre les membres.
5. La réalisation de travaux collectifs.
6. La création d'écoles pour les enfants des adhérents.
7. L'institution de caisses d'entraide.
8. Le payement des voyages pour les lieux saints.

Des l'accèsion des pays d'Afrique à la souveraineté nationale, la participation des femmes au développement a été prise en considération. Tous les projets, notamment ceux qui s'adressent au monde rural, incorporent les femmes ou prévoyaient un volet annexe pour leurs activités spécifiques. De même les textes des préambules et constitutions stipulaient l'égalité de tous les citoyens, et l'intégration des femmes aux activités politiques, économiques et culturelles.

- Une enquête du CARFF de la CEA révèle l'importance de ce rôle dans la vie quotidienne. Voici quelques exemples de la force de travail des femmes.
- Soins aux enfants et travaux ménagers 95 %.
 - Transport eau et combustibles 90 %.
 - Récoltes en tous genres 60 %.
 - Binage, désherbage 70%.

L'Afrique indépendante et les O.N.G.

Quelques années après 1960, année des indépendances, les Africains se sont rendus compte que le monde rural devait constituer la priorité dans les programmes de développement ainsi que les groupes sociaux, femmes et enfants notamment. Ces programmes pour être opérationnels et efficaces doivent atteindre les populations jusque dans les zones les plus reculées des campagnes. Pour cela la recherche d'une voie de développement a été un objectif primordial. C'est pourquoi les programmes prenaient pour cadre les anciennes structures de travail productif et communautaires des villages et des campements (douar). Les structures traditionnelles furent donc transformées en coopératives de production ou en projets agro-pastoraux dans un grand nombre de pays.

La deuxième caractéristique, non moins importante après l'opérationnalité et l'efficacité, la rapidité et la simplicité des procédures de contact avec les populations pour l'intervention des réalisateurs auprès des responsables et des concernés par le projet. Bien sûr, une information constante est donnée à l'Etat par l'intermédiaire de l'institution nationale chargée du projet. C'est ainsi que les O.N.G. trouvaient la facilité de leur tâche, leur collaboration avec les gouvernements africains et la rentabilité de leur action en direction des populations déshéritées par

les effets néfastes des calamités naturelles, et la crise économique mondiale, dont les conséquences affectent tous les Africains, notamment ceux qui vivent dans les campagnes. Ces campagnes, où sévit une sécheresse persistante et croissante, oblige les ruraux désemparés et paniqués à quitter leur cité malgré eux pour la périphérie des villes. D'autres résistent, luttent obstinément pour la survie. Les activités champêtres de production sont quasi inexistantes, le cheptel décimé, c'est l'urgence des programmes de production pour l'autosuffisance alimentaire et la fixation des populations dans leur milieu. C'est pour cela que l'Afrique a lancé un appel au monde pour une solidarité humaine de sauvetage, et de développement ensuite, des jeunes pays confrontés à de multiples obstacles, entre autres la crise économique, la crise monétaire, la crise de l'énergie, et la crise alimentaire. Cette dernière est de loin la plus effroyable.

C'est en réponse à cet appel, quelquefois lancé en des circonstances pathétiques, épidémie, sécheresse, guerre etc., que les O.N.G. se sont organisées en direction du tiers monde en général et du continent africain, en particulier, par des actions efficaces qui ont contribué à la solution de certains problèmes notamment sanitaire et alimentaire.

Au début, bien sûr il y a eu des écueils. Les pays africains en accédant à l'indépendance, dans la continuation du système de la puissance coloniale avaient tout étatisé et tenu centralisé au niveau des capitales. Aucune action ne pouvait se faire hors des structures étatiques. Personne ne pouvait s'adresser directement aux populations sans l'intermédiaire pointilleux des responsables administratifs.

C'est grâce à la persévérance des représentants expérimentés des O.N.G. sur notre continent et à leur sagesse que ces freins ont été levés. Les O.N.G. ont donné maintes fois la preuve du caractère altruiste et désintéressé de leurs actions. Leur seuls buts étant, une assistance aux masses déshéritées des campagnes et une contribution au développement des pays sous-développés dont les moyens sont insuffisants pour couvrir toutes les actions en faveur des populations. Face à cette réalité, les Etats africains reformèrent les voies d'intervention pour la réalisation des projets communautaires. C'est ainsi que les O.N.G. ont trouvé la voie appropriée à leurs actions, participant à l'œuvre de développement africain et apportent leur efficace contribution à la croissance des jeunes Etats. Diallo Telli, ancien secrétaire général de l'O.U.A., disait à propos des O.N.G. : « Les Organisations non-gouvernementales peuvent constituer un outil efficace de développement et jouer un rôle non négligeable dans la coopération internationale

dans la mesure où je n'ai pas pour de le dire, elles sont dépolitisées, c'est-à-dire animées par l'esprit du volontariat et non soumises à des contraintes politiques et diplomatiques ».

Contribution des O.N.G. aux actions de développement de la Mauritanie

D'après des informations tirées d'un document établi par Monsieur LY, géographe et directeur de l'aménagement du territoire du ministère du plan de la Mauritanie, une dizaine d'O.N.G. interviennent en direction des populations rurales et leur action constitue un apport appréciable dans le plan de développement pour un montant global de 30,608 millions d'U.M. (100 F = 780 Ouguiya, monnaie mauritanienne) ce sont :

- Fédération luthérienne mondiale
- Caritas - Mauritanie
- Catholic Relief Service
- Conseil oecuménique des Eglises
- Fédération genevoise de coopération
- Conseil panafricain pour la protection de l'environnement et le développement
- Self Help (USA)
- Oxfam
- Médecins sans frontières
- Association pour le développement des énergies renouvelables en Mauritanie (ADEREM).

A titre d'exemple prenons les actions de quatre d'entre elles.

La Fédération luthérienne mondiale. Caritas Mauritanie. Le Conseil oecuménique des Eglises, et des O.N.G. canadiennes représentées par l'ambassade du Canada.

I. La Fédération luthérienne mondiale

Elle finance trois opérations pour un montant global de 205.564 millions d'ouguiyas, soit:

1, La Ceinture verte de Nouakchott

- Ce projet a démarré en 1975. Son coût s'élève à 105 millions d'Ouguiyas. Le financement est octroyé entièrement par F.L.M. Le but de cette opération est de réduire les effets du vent de sable dont les tempêtes saupoudrent Nouakchott d'une poussière extrêmement gênante qui entrave toutes les activités humaines. Cette opération consiste en
- a) la plantation d'arbres et d'arbustes appropriés pour atténuer la course du vent du désert et ses conséquences,
 - b) L'expérimentation d'arbres fruitiers pour la distribution à la population et aux services agricoles pour produire des fruits quasi inexistantes en Mauritanie, et dont la consommation est nécessaire à l'organisme.
 - c) La production d'herbes et plantes pour l'alimentation du bétail affecté par l'absence de pâturage.

2. La stabilisation des dunes et reboisement des zones arides

Ce projet a été commencé en 1982. Son enveloppe budgétaire s'élève à 90.970.000 millions répartis en 5 ans, durée du projet.

Le but de cette opération est de fixer les dunes mouvantes à travers le territoire, notamment celles qui encercent Nouakchott, la capitale, et de reconstituer les forêts disparues à cause de la sécheresse persistante du Sahel. Cette opération consiste en :

- La mise en pratique de techniques aptes à stabiliser les dunes et arrêter la progression du désert.
- Le reboisement des espaces dénudés par la mort des arbres.

3. La fixation des populations dans leur milieu naturel

Ce projet qui a débuté en 1983 coûte 9.164.000 millions d'ouguyas. Il est au profit d'un département d'une région au centre du pays.

Le but est de maintenir les populations rurales de cette zone dans leur village par une amélioration des conditions de vie et un rehaussement du niveau économique et culturel.

L'opération consiste en :

- L'aménagement du sol pour les cultures vivrières indispensables à l'auto-suffisance alimentaire des familles déshéritées des campagnes victimes de la sécheresse.
- La réalisation de programmes d'éducation nutritionnelle et sanitaire en vue de favoriser une meilleure santé des populations, particulièrement chez les mères et les enfants.
- L'assistance médicale en soins aux habitants.

II. Caritas Mauritanie

Caritas Mauritanie réalise en Mauritanie un projet dénommé « développement intégré » dans la vallée du Sénégal. Le financement s'élève à 52-078 millions d'ouguyas répartis comme suit :

46.574.000 Caritas
3.479.000 Gouvernement Mauritanie
2.025.000 Collectivités concernées.
Le but de cette opération est de mettre au travail productif les populations de quatre villages très affectés par les effets néfastes de la sécheresse, afin de leur assurer l'auto-suffisance alimentaire nécessaire à la survie et au maintien à leur place d'origine. Cité idéale favorable à leur épanouissement et à leur dignité. L'opération consiste en l'aménagement de terres pour les cultures pluviales par la construction de diguettes qui retiennent les eaux de ruissellement

Ce programme intégré a vulgarisé :

- les techniques de cultures irriguées;
- le développement de l'élevage;
- les soins de santé primaires;

- la constitution des coopératives;
- l'initiation à des méthodes rudimentaires de conservation des denrées alimentaires.

III. Le Conseil oecuménique des Eglises

Le conseil oecuménique des Eglises intervient dans deux régions du pays, pour la réalisation de petits barrages, de centres d'éducation nutritionnelle et de pharmacies villageoises.

Le montant total s'élève à 10 millions d'ouguyas entièrement supporté par le C.O.E.

Le but de cette opération consiste en :

- La production maraîchère pour l'alimentation des habitants de ces villages.
- La vente du surplus de production pour procurer l'argent utile à l'achat de produits manufacturés nécessaires aux familles.
- Les soins sanitaires et le dépistage des maladies.
- L'éducation sanitaire et nutritionnelle pour la prévention contre les maladies et la participation des populations à leurs problèmes de santé.
- La mise à la disposition des familles de médicaments à des prix symboliques.

Les O.N.G. du Canada

Des O.N.G. canadiennes, par l'intermédiaire de leur mission diplomatique accréditée auprès de la Mauritanie, assistent les populations en vivres, objets de première nécessité et la réalisation de petites opérations pour l'auto-suffisance alimentaire.

Ces petits projets se chiffrent à 1 7.500 millions ouguyas.

Le but est de mettre à la disposition de la population des secours d'urgence pour parer à la famine et au ravage des maladies endémiques.

En conclusion, les O.N.G. comme on le constate sont actives et efficaces. Elles contribuent par leur action à atténuer les conséquences de la crise économique mondiale qui en Afrique est un désastre, en augmentant les moyens des Etats. C'est sans doute le motif qui a forgé l'opinion favorable à leur égard, contrairement à celle qui a prévalu aux premières années de l'accession de certains pays à la souveraineté nationale.

En effet tout le monde s'accorde sur la reconnaissance de l'efficacité de la contribution fructueuse des O.N.G. dans les plans de développement en cette période de crise de toutes sortes. Sur tous les plans les O.N.G. grâce à la diversité de leur programme sont des partenaires dévoués, mus par un seul objectif : assister et compléter le financement des projets, des organismes spécialisés de l'O.N.U. des gouvernements, et des associations nationales des pays démunis.

Francis Blanchard, Directeur Général du B.I.T. l'a proclamé à Tunis lors d'une conférence régionale; le malheureux Diallo Telli Ancien Secrétaire Général de l'O.U.A. (Qu'Allah lui accorde sa miséricorde) l'a déclaré à titre posthume dans sa prison du camp boiro, des Chefs d'Etat africains à l'occasion de cérémonies officielles l'affirmant. Enfin c'est notre conviction tous ici réunis par l'U.A.I. qui en fait un de ses leitmotivs.

Les associations nationales en Mauritanie

Face à la réglementation moderne, des associations traditionnelles se transforment en associations reconnues par les gouvernements suivant les normes juridiques exigées. Ces associations nouent des relations avec des associations sœurs sur le continent africain ou avec des O.N.G. d'autres continents. Beaucoup de ces associations nationales sont une reconversion des associations traditionnelles. Elles sont sur le plan national les correspondantes des O.N.G. étrangères dont elles servent de cadre et de moteur pour la réalisation des actions relatives à leur programme et financées par ces dernières.

En Mauritanie la constitution d'association est régie par la loi 640 98. L'article définit une association comme suit :

» l'association est la convention par laquelle plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans *un but autre que se partager des bénéfices* . Tout ce qui est dit me permet d'affirmer, me référant à ma modeste expérience de militante du mouvement associatif, que l'intervention des O.N.G. en Afrique est positive. Elle tire son efficacité de quatre caractéristiques entre autres. Elle est simple, directe, associative, et apolitique.

- L'intervention simple** : elle ne s'empêtre pas dans les nœuds inextricables des rouages administratifs dont tout le monde connaît les lenteurs, ni dans les dédales des procédures fastidieuses de la diplomatie.
 - L'intervention directe** : elle s'adresse directement aux bénéficiaires. recueille et tient compte de leurs avis et distribue le profit de leur travail aux intéressés.
 - L'intervention associative** : elle prévoit et exige la participation des populations qui forment avec les représentants des O.N.G. un groupe homogène et souvent gestionnaire de tous les aspects du projet. Les séances de travail se déroulent dans l'enthousiasme.
 - L'intervention apolitique** : elle ne tient compte d'aucune considération politique ni dans le choix du site, ni dans la désignation des responsables locaux, les seuls buts étant la réussite et la rentabilité de l'intervention.
- Ensuite, la façon d'opérer des O.N.G. a des similitudes avec les systèmes tradi-

tionnels de production et de réalisation d'ouvrage d'utilité collective. En effet dans l'Afrique traditionnelle existaient deux secteurs : le secteur politique et le secteur productif, y compris l'art. Ils étaient sans cloison certes, mais tout de même distincts.

Le premier avait une prééminence sur le second, c'est ainsi qu'à côté des Chefs de royaume, de province, de village, ou de concession (structure du Fouta riverain Fleuve Sénégal) qui constituaient avec leurs assemblés respectives le secteur politique, le haut du panier social, il y a tous les groupements des métiers sous forme d'association.

Les corporations sont l'embryon des secteurs économique et culturel. Ces associations étaient situées aux divers niveaux du premier secteur précité. Les deux secteurs étaient étroitement liés. Le premier avait la politique générale, mais n'intervenait dans les affaires de l'autre qu'en cas de nécessité : régler un conflit, prélever les souscriptions, faire démarrer les maisons, aider, donner des consignes, annoncer des décisions etc. l'autre s'attachait à la production dans tous les domaines des besoins de la société avec la liberté requise (agriculture, pêche, artisanat, folklore, défense, etc.).

Il faut donc souhaiter puisque leur action est jugée bénéfique :

1. La multiplication des O.N.G. et la diversité de leur programme.
2. Le regain de confiance indispensable à leur égard des gouvernements africains et de leur d'origine pour le renforcement de leurs activités.

3. L'encouragement à leurs actions par les pays d'origine par des faveurs à leurs militants (allègements fiscaux, congés, facilités, visas d'entrée, etc.).

4. La simplification des procédures de transfert des fonds des pays du siège de l'O.N.G. et leur entrée dans les pays receveurs avec le taux de change le plus favorable : l'adage pulaire dit - le bien ne demande pas l'autorisation d'entrer ».

5. L'établissement d'un statut favorable pour les représentants des O.N.G. dans le pays hôte de leur action.

6. L'élaboration d'une réglementation qui mette les O.N.G. en dehors des conséquences des conflits et des divergences entre les pays.

Enfin, je ne peux terminer sans lancer un appel aux croyants de tous les continents pour une solidarité organisée en direction des déshérités et des appauvris de notre planète par la constitution d'un vaste réseau d'O.N.G. solidaires.

Le Dieu unique

Le Maître de l'univers nous assigne cette œuvre : « *A chacune d'entre vous nations, nous avons donné un statut assignée une voie qui lui est propre. Vous auriez forme un seul peuple si Dieu l'avait voulu. Par les dons divers qu'il vous fait Dieu entend vous mettre à l'épreuve. Ainsi rivalisez entre vous de vertus et courez vers les bonnes œuvres -* (Sourate coranique).

Y a-t-il une meilleure œuvre que celle d'aider son prochain, et d'assister des peuples en détresse parce que citoyens de nations appauvries par des calamités de toutes sortes : guerre, sécheresse, crise économique, détérioration des termes de l'échange, non prise en compte des données culturelles, la pollution et la perturbation de l'atmosphère, et des mers, le poids des dettes, sans cesse croissantes, l'inflation monétaire et l'égoïsme des favorisés à leurs heures y compris des Africains. L'Afrique vit la crise la plus grave de son histoire. D'autres voies de développement doivent être trouvées, face au constat que les deux premières décennies n'ont pas obtenu les résultats escomptés.

Dans le cadre de cette recherche intense de nouvelles voies aptes à déclencher un processus de développement du continent africain, il serait très opportun de prendre en considération la culture et la science africaines, dont une des manifestations éloquentes demeure les associations. C'est par cette innovation que les O.N.G. dont plusieurs aspects sont identiques à des traditions africaines, trouveront la place propice au renforcement de leur action d'assistance et de soutien aux pays en voie de développement. Mesdames, Messieurs voici la fin de mon propos, propos de femme musulmane non arabe, citoyenne d'un pays, parmi les pays les moins avancés (P.M.A.).

Par ce propos j'ai traduit ma foi en l'action fructueuse des associations et leur apport au développement dans tous les domaines ainsi que l'instauration d'une solidarité mondiale.

TRADITIONS ASSOCIATIVES RWANDAISES ET DEVELOPPEMENT RURAL

par Barabwiliza Runyinya

Avec la richesse et les valeurs modernes, l'individualisme tend à supplanter l'esprit communautaire d'antan. Ainsi, l'entraide elle-même devient-elle moins enthousiaste, car, souvent, les plus riches ou les plus influents ne prennent pas part à la coopération entre voisins. Dès lors, la participation de fait propre aux groupes de voisinage traditionnel, se transforme peu

à peu en une participation quoique informelle et spontanée mais bien orientée vers des amis choisis plus librement, c'est-à-dire, avec quelques avantages en retour,

1. Unité sociale de base

Dans le milieu traditionnel, l'unité sociale de base est la colline (umusozi) ou une partie de celle-ci (umurenge) selon la morphologie du terroir. Nous pouvons assimiler cela à un hameau du fait que tous les habitants se connaissent. A ce

niveau, les mécanismes de solidarité devaient jouer souvent «... à l'époque où la famille clanique agraire (hutu) constituant encore une entité étroite et cohérente... sous l'autorité d'un conseil des chefs de lignages... - 0), à cause des liens de parenté entre les voisins.

Nous constatons néanmoins, même lorsque les liens de parenté n'entrent plus en ligne de compte comme dans le cas de colonisation des terres neuves des paysannats par exemple, que cette solidarité

* Chercheur à la Fondation universitaire luxembourgeoise. Gestion des espaces ruraux, Arlon (Belgique)



entre voisins persiste. En effet, ce type de colonisation joue en défaveur de la réorganisation des structures familiales (2), mais par contre, selon Silvestre, «... il donne plus d'importance aux relations de voisinage... les légères différences dans les us et coutumes ne sont que peu de choses à côté des difficultés de l'installation qui oblige tout le monde à s'entraider... » (3). Alors que l'unité sociale de base est le hameau familial dans les structures traditionnelles, celle-ci devient plus restreinte dans les aménagements modernes, soit une ou deux pièces de l'« umurenge » dans les paysannats. C'est-à-dire, en général, 50 à 80 familles voisines de proche en proche.

2. Inventaire des cas d'entraide sociale

Le transport d'un malade, les travaux agricoles urgents, la construction d'une maison... sont autant d'occasions nécessitant la participation d'un grand nombre de personnes en dehors de la famille nucléaire. Dans ce cas, la coopération des membres de la famille élargie ou des habitants du voisinage est requise.

2.1. Travaux agricoles

L'assistance dans le domaine agricole dépend de l'intensité des travaux agricoles et de l'urgence de leur exécution. C'est notamment le cas pour le semis qui doit être fait à une période optimale, relativement courte (15 à 30 jours selon les cultures) et pour les récoltes qui ne peuvent attendre quand la plante est à maturité.

Lorsque la main-d'œuvre familiale se révèle insuffisante par rapport à la superficie à cultiver (aussi à sarcler ou à récolter), le paysan fait appel à l'entraide « ubudehe », c'est-à-dire, au travail collectif non rémunéré en argent et apporté par les voisins.

Cependant, il doit offrir de la bière de sorgho ou de banane, non comme salaire ni comme récompense des travaux appor-

tés, mais bien comme élément de reconstitution des forces de travail. C'est pour cette raison d'ailleurs que l'« ubudehe » ne constitue jamais une dette qu'on doit exiger en retour.

Du moment qu'aucune réciprocité n'est exigée, les riches en profitent grandement, car ils ont la possibilité matérielle d'organiser « ubudehe » (grande production de sorgho pour offrir la bière) alors qu'ils ne sont pas obligés de participer à ceux que leurs voisins organisent. Ainsi, apparaît-il qu'ils peuvent constituer un capital de main-d'œuvre utilisée pendant le temps des travaux intensifs. En effet, dans cette société dominée jadis par la féodalité, certaines personnes bénéficient encore d'un prestige « imaginaire » et l'influence qu'elles exercent sur leurs voisins renforce cette position : les voisins se sentent quelque peu obligés de les aider tout en acceptant facilement que ces « notables » ne les aident pas en retour. Ainsi, à Masaka,

«... en 1972, Zaneza a bénéficié de 572 heures d'entraide agricole de la part des habitants de Masaka, il a organisé cinq « ubudehe » de mars à juin grâce à sa production de sorgho. Par contre, il n'a aidé ses voisins dans les travaux agricoles que pendant 12 heures... » (4).

Considéré sous cet angle, « ubudehe », forme d'entraide et de coopération sociales, est devenu, par un détournement habile, un instrument utilisé sciemment par la classe des riches pour bénéficier, sans réciprocité, du travail des pauvres.

Avec l'évolution d'une politique démocratique et libérale, la tendance se tourne carrément vers l'entraide sous forme de « kuguzanya » - la réciprocité - entre les gens de même condition sociale. Dans cette formule (kuguzanya), 2 ou 3 familles voisines se groupent pour cultiver un jour chez l'une, un jour chez l'autre... Dans les structures d'une agriculture sans machinisme, ce genre d'organisation paysanne est rationnel: il stimule l'ardeur au travail et peut canaliser tous les facteurs de production comme semblent l'exprimer les paysans eux-mêmes :

«... Les femmes aussi ont une journée par semaine pour travailler dans leur coopérative... Quand elles travaillent chez moi à dix, c'est vite terminé. Puis, quand elles vont travailler demain chez Marc, ça va vite aussi. C'est pourquoi les femmes ont vu que c'était bon de travailler ensemble. Quand l'association vient travailler pour ma femme, je trouve qu'elles terminent le champ le même jour et qu'elles l'ont semé. Donc ça pousse au même niveau. Tandis que si ma femme va seule au champ, elle cultive dix mètres et sème; demain aussi dix mètres et cela ne pousse pas au même niveau... » (5). Il arrive que le champ lui-même soit communautaire lorsqu'il émane d'une attribution à un groupe de jeunes. Dans ce cas, tout le monde vient travailler le même jour (sosiyete ou komite). Un membre d'une de ces organisations s'exprime ainsi : «... Nous avons opté pour un champ communautaire de façon que les techniciens agri-



Travaux communautaires au Rwanda

Photo FAO.

colés nous trouvent ensemble et puissent nous conseiller ou faire des démonstrations... Après la récolte, on partage en trois parties, l'une pour la consommation, l'autre pour les semences, la troisième pour la commercialisation. Cette partie rapporte de l'argent qui va gonfler les finances... » (5).

2.2. Travaux de construction

L'étymologie du mot (umuganda) traduisant l'entraide sociale en général montre fort bien que les premiers échanges de services concernent probablement la construction des habitations. En effet, « umuganda » signifie littéralement « perche d'armature d'une maison » mais il peut s'employer pour l'une ou l'autre forme d'entraide sociale. Ainsi dans le domaine de construction, tous les voisins immédiats sont appelés « abazimyumuro », littéralement, « ceux qui atteignent le feu ». En effet, ils devaient intervenir rapidement pour conjurer le feu qui s'était déclaré dans leur voisinage. Au cas où malgré tout la hutte venait à être consummée, tout le monde apportait son aide à la famille éprouvée. Qui du matériel de construction (perche d'armature ou umuganda), qui sa technique dans l'art de construire (surtout les plus âgés), qui sa force pour rassembler les matériaux et faire la fondation (tâche des hommes jeunes)... Si cette forme de coopération tend à disparaître dans le cas appliqué à un individu particulier, elle subsiste néanmoins pour les infrastructures communautaires : construction d'une école, d'un centre de santé, d'une église...

«... On a fait les briques avec nos mains. On ne les a pas achetées, ce sont les briques en terres qu'on a fabriquées tout près de l'école. Les gens transportaient de l'eau, les autres labouraient pour avoir la terre, les autres mélangeaient la terre avec l'eau, les autres fabriquaient des briques. Et puis quand les maçons commencent leur travail, certains donnent les briques, d'autres gens fabriquent les briques... » (6).

Contrairement à certains auteurs qui pensent que :

«... l'entraide traditionnelle est plutôt une entraide des pauvres qu'une véritable coopération volontaire entre individus... » (7), nous pensons quant à nous que c'est justement le sentiment des mêmes besoins qui crée une vraie coopération en visant un même objectif. L'évolution des mentalités observée dans la société rwandaise confirme cette thèse.

3. Evolution et tendance des entraides sociales

L'usage de la monnaie à grande échelle et les nouvelles formes d'échange qui en

résultent ont considérablement altéré les principes de la participation et de l'entraide sociale de voisinage. En effet, dès qu'apparut la notion de salaire pour un travail rendu ou de prix pour n'importe quel élément valorisé, les tendances furent portées à l'accumulation de capital sous forme d'argent. Tel article ou une heure de travail prestée ici pouvait être changé en un autre lieu, différé dans le temps, contre la monnaie gagnée antérieurement. Ainsi, le flux d'énergies et de matières s'écoula dans un sens inverse du flux de la monnaie. Les actes bénévoles et gratuits deviennent rares mais l'entraide, la vraie coopération entre individus librement choisis restent en tant qu'investissement des forces récupérables au moment voulu. Ainsi estimons-nous que la disparition d'entraide sous forme « ubudehe » au profit du travail en commun réciproque « kuguzanya » est une bonne chose parce que cela a pu éliminer une certaine pratique de parasitisme du riche et puissant sur le moins possédant et faible. La restauration (et l'institutionnalisation) des travaux communautaires « umuganda » dès l'avènement de la Deuxième République (1973) comme cadre de développement national et comme forme de cohésion sociale dans les divers terroirs (cellules) du pays pourrait aboutir à un réel développement endogène. Pourvu que l'élite sociale n'en détourne pas l'esprit à l'avantage d'un groupe quelconque (8).

4. En guise de conclusion

Des développements qui précèdent, un fait essentiel nous reste évident : la manifestation de la « solidarité rwandaise » à travers les actions associatives de développement. Il nous a paru cependant que cette solidarité spontanée est de plus en plus battue en brèche par la compétition individuelle qui est souvent présentée comme un modèle de réussite sociale. Pour nous, cette voie semble sans issue à long terme et n'apporte aucun développement social. Celui-ci suppose, en effet, la conscientisation et la dynamique socio-économique et culturelle de toute la société rwandaise.

Dès lors, deux suggestions restent plausibles dans le cas où l'on veut privilégier les tendances communautaires déjà relevées :

- a) D'une part, l'option politique pour les faits associatifs doit être plus explicite dans l'encouragement des initiatives paysannes afin que celles-ci se transforment progressivement en associations réellement économiques et autogérées. Ce qui n'est pas le cas pour le moment si nous tenons compte des avis des paysans à ce sujet ;
- «... Nous divisons en parcelles individuelles (le champ communautaire). C'est

un plan de travail... si chacun a sa parcelle, il voit ce que les autres font et l'esprit de travail communautaire s'accroît, jusqu'à ce qu'on puisse mettre tout le monde ensemble. C'est une préparation à l'esprit coopératif... Les autorités appréciaient cette initiative mais elles ne l'encourageaient pas en fait, comme le groupe le souhaitait. C'était une difficulté... » (9).- b) D'autre part, l'encadrement technique (systèmes de production, de commercialisation... ainsi que la formation) et l'équipement matériel (matériels de production, intrants agricoles...) deviennent indispensables dans cette nouvelle orientation de développement communautaire pour placer ces organisations intuitives paysannes à la hauteur des échanges et de l'économie modernes. En effet, la paupérisation et la marginalisation croissante des collectivités aboutissent fréquemment à l'inertie généralisée dans les terroirs. C'est à ce niveau d'encadrement technique et d'aide matérielle que la plupart des « organisations non gouvernementales (ONG) » peuvent alors apporter réellement leur contribution de développement car étant implantées dans une réalité locale, elles agiraient efficacement en fonction de la demande locale et des faits associatifs préexistants (10).

(1) Paternostre de la Mairieu, B. : Le Rwanda. Son effort de développement. Antécédents historiques et conquêtes la révolution rwandaise. Ed. De Boeck, Bruxelles, 1972.
Voir aussi Kagame, A. : Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda. Bruxelles, 1964.
Fauvel, M. : Le système de parenté au Rwanda in : Annali del Pont. Museo. Miss. Ethno. Vol. XXIX, 1966.

comme suit. Les premiers installés encourageant, lors des retours passagers dans leurs cellules d'ori-

emplacement auprès d'eux. Ainsi l'occupation des terres neuves ne suit-elle plus la concentration familiale comme dans le passé ?

(3) Silvestre, V. : Massaka au Rwanda. Contribution à l'étude de la colonisation planifiée des terres neuves d'Afrique.
Thèse de doctorat de 3ème cycle. EPHE. Paris, 1974, p. 422.

(4) Silvestre, V. : op. cit. p. 214.
Ce genre d'accumulation de capital sous forme de

rapporte par Bourdieu, P. dans la Kabyle algérienne en 1972.

Bourdieu, P. : Esquisse d'une théorie de la pratique précédée de trois études d'ethnologie kabyle. Libr. Droz, Genève, 1972, p. 236-237.

(5) Dupriez, H. : Paysans d'Afrique noire. Ed. Terres et Vie, 1962, p. 210-215.

(6) Dupriez, H. : op. cit. p. 212.

(7) Silvestre, V. : op. cit.

(8) Rurungu, B. : « Umuganda », Restauration d'une pratique sociale pour une politique d'environnement au Rwanda.
In Dialogue, 96, mai-Juin, 1983, p. 39-46

(9) Dupriez, H. : op. cit. p. 215-216. C'est nous qui soulignons.

(10) La logique des systèmes paysans de production et d'association est un atout réel sur lequel doit se baser toute intervention de coopération internationale pour amorcer un certain dynamisme de développement endogène.

LE FAIT ASSOCIATIF PRE ET POST COLONIAL CHEZ LES FEMMES D'AFRIQUE NOIRE

par Christiane De Belder *

En guise de préambule, deux remarques à propos d'un document remis aux participants au Colloque et qui en interprète les origines et les motifs.

- Le fait associatif est une réalité de la société contemporaine... Certes, mais de la société occidentale, car en Afrique noire, cette réalité-là existe depuis toujours et continue à bien se porter. Si le Forum de 1980 a constaté une concentration des associations en régions nord-occidentales, ce phénomène, du moins en ce qui concerne les ONG, est dû, nous semble-t-il moins à une carence d'association ailleurs qu'à une soudaine prolifération dans nos pays.

- Alors qu'on sait que le fait associatif, particulièrement en Afrique noire et parmi les femmes, constituait la base de toutes les relations sociales et économiques, on peut s'étonner que l'Unesco soit disposée « à l'extension géographique des ONG » à moins qu'il ne s'agisse d'une extension de « collaboration » entre les ONG du Nord et du Sud.

Ces réflexions correspondent aux préoccupations de notre sujet. Disons d'emblée que le thème n'a pas été choisi par féminisme mais bien en raison de l'importance de ce fait parmi cette tranche de la population africaine.

Nous examinerons tout d'abord le fait associatif chez les femmes durant l'ère pré-coloniale. Nous verrons ensuite comment il fonctionne aujourd'hui, la différence fondamentale qui existe entre ces associations et les nôtres, et enfin, nous rechercherons pourquoi et comment nos ONG pourraient et devraient collaborer avec les associations féminines africaines.

Si l'on considère les régies qui présidaient au fonctionnement de la société traditionnelle africaine et régissaient les relations sociales des membres d'un village, la création d'associations de femmes s'avérerait être une nécessité pour trois raisons :

- Susciter entre les femmes d'un même village, un sentiment de communauté. En effet, dans les ethnies à filiation patrilinéaires (les plus répandues), les femmes devaient quitter leur village natal pour aller vivre dans celui de leur mari.

* Ethnologue, Présidente du Centre international de la connaissance des peuples

Donc, contrairement aux hommes qui naissaient et restaient dans leur village, les femmes y arrivaient en « étrangères » et ne se connaissaient pas entre elles. Pour qu'il y ait relations harmonieuses, il fallait que les nouvelles venues soient rapidement intégrées à la communauté et cette intégration ne pouvait mieux se faire qu'à travers l'adhésion à une association.

- Créer un réseau d'entraide et de solidarité.

Les tâches incombant aux femmes étaient si nombreuses et diverses, qu'elles ne pouvaient être valablement exécutées que grâce à la collaboration de toutes les femmes du village. Ainsi, on trouvait au Cameroun, des MULONGWA, sorte de coopératives où le travail agricole était réparti à tour de rôle parmi les femmes. Celles-ci pouvaient également compter sur les KA&A et les NGON A MULIMBA, associations d'entraide familiale.

Dans les ethnies où les femmes exerçaient une activité économique de troc, il existait des « associations de femmes commerçantes », au Nigeria, au Ghana, au Bénin, etc.

- Organiser un équilibre du pouvoir. Les Africaines ont créé des sociétés secrètes, répliques de celles des hommes, à caractère politico-religieux. Les décisions des membres de ces associations étaient respectées et même parfois redoutées par les hommes.

En Côte d'Ivoire, chez les Géré par exemple, le chef du village devait consulter la présidente de l'Association des femmes initiées avant de décider de certains travaux agricoles.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les associations existant dans chaque ethnie. Notre but était de montrer qu'elles étaient inhérentes à la tradition africaine et non issues d'une influence extérieure. Avec l'arrivée des Européens, d'autres associations de type occidental s'implantèrent en Afrique via les missions. Il faut toutefois remarquer que les efforts des catholiques ou des protestants pour « enrôler » les femmes et les « éduquer » suivant la tradition occidentale n'ont pas porté tous les fruits escomptés car les femmes africaines sont très attachées aux traditions ancestrales dont elles sont les dépositaires. Elle devaient, justement par tradition, les perpétuer et les transmettre à leurs enfants.

Les colonisateurs imposèrent les concepts de la société occidentale qui, il faut l'admettre, n'étaient pas favorable à l'émancipation de la femme. Or, dans certaines ethnies, chez les Ibo du Nigeria par exemple, les femmes jouissaient d'un statut d'égalité politique et d'indépendance économique. Les Britanniques « ignoraient » purement et simplement le pouvoir de l'OMU des femmes alors qu'ils tiraient compte de l'OBI des hommes dans l'application du droit coutumier.

Le résultat de cette démarche était prévisible. Les femmes se révoltèrent (la guerre des femmes de 1929 n'en est qu'une parmi bien d'autres), et créèrent de nouvelles associations qui jouèrent par la suite un rôle significatif dans la lutte pour l'Indépendance.

Avec l'introduction de la monnaie, mais aussi du code civil par lequel les femmes devenaient mineures à l'instar de leurs sœurs européennes, on vit la prolifération des « tontines ». D'associations d'entraide, organisant la vie collective, elles devinrent, face aux problèmes de l'époque, des sortes de banques-coopératives grâce auxquelles les femmes purent continuer leurs activités commerciales et maintenir plus ou moins leur indépendance économique. Confrontées aux problèmes de la vie urbaine, si différents de ceux rencontrés en milieu rural, les femmes, une fois de plus s'organisèrent à travers un réseau d'associations.

Dans l'ensemble on peut dire que chaque femme fait partie d'une association. Durant les luttes pour l'Indépendance, les associations féminines se muèrent en mouvements de résistance. L'Indépendance n'apporte pas hélas, la société d'abondance si souvent promise par les leaders politiques et, en femmes pratiques, celles-ci retroussèrent, si l'on ose dire, leurs manches pour s'attaquer aux problèmes de survie. Actuellement, il existe au Nigeria plus de 1000 associations, commerciales, culturelles, religieuses, éducatives, etc... Il en va de même dans la plupart des pays d'Afrique noire où les femmes sont peu ou pas islamisées. Cependant, ces associations sont-elles efficaces ? Non pensent certains Européens. Oui, disent d'autres bien que souvent ils ajoutent « à la manière africaine »...

Il nous faut donc rapporter l'exemple des femmes Kikuyu du Kenya, qui a, sans être unique, le mérite de montrer à quel point des femmes rurales, illettrées, traditionalistes, peuvent faire preuve d'esprit d'initiative et d'entreprise.

Vers les années 1965, les femmes lasses d'attendre que les pouvoirs publics s'occupent de l'amélioration de leur conditions de vie, décidèrent de prendre les choses en mains. Leur premier objectif fut la rénovation de leurs habitations et principalement la réfection des toitures. Elles fondèrent « Nyakinyua Mabati », Mabati signifiait : tôle ondulée. Cette association fonctionnait suivant le système des tontines. Chaque associée avait à verser hebdomadairement une somme évaluée entre 10 et 20 FB selon ses possibilités durant tout le temps où elle ferait partie de l'association. Chaque membre a alors droit à la prestation gratuite déterminée par l'objectif de la tontine, et dans le cas qui nous occupe, au remplacement d'un toit de chaume par une toiture en tôles ondulées.

Au bout de trois semaines, il y avait en caisse assez pour couvrir un toit. Une telle organisation nécessite évidemment la tenue d'une comptabilité. Ces femmes illettrées font alors appel à une « asomoi » c.-à-d. à une femme instruite, occidentale et christianisée. Le rang de la jouissance du « service » fut déterminé non pas selon la somme versée par une associée mais suivant l'urgence de la réparation du toit. Cette association prit rapidement de l'ampleur. De 1966 à 1970, 578 groupes furent fondés dans tout le district de Nyeri et regroupaient quelques 12.000 familles) 8.058 habitations furent ainsi rénovées.

Par la suite, l'Association diversifia ses objectifs pour aboutir à la réalisation de travaux d'intérêt collectif, tels la construction de canaux d'irrigation, tout en maintenant des services individuels comme l'achat de bétail sélectionné, de silos, de réservoirs d'eau potable, etc... Au début, les politiciens regardèrent cette association d'un mauvais œil, craignant qu'elle ne se politise. Pour être reconnue (et surveillée), elle dut se faire enregistrer et verser une importante caution. La plus grande crainte des associées serait que l'administration intervienne dans leurs affaires: «La contribution de l'association pour le développement est trop importante pour être tuée par une planification bureaucratique ».

Politiquement, cette association représentait une force de pression non négligeable et a d'ailleurs déjà attiré l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité de développer le monde rural. Pour participer à la construction du capital, des tontines et recevoir l'aide attendue, les plus pauvres apportent leur force de travail pour telle ou telle tâche correspondant au prix de la cotisation.

L'association « Mbat Sya Eitu » estime l'apport de la main-d'œuvre féminine à 75 % du capital constitué. Elles paient en fabriquant des briques, chaulant des classes d'écoles, etc.

Il existe, toujours au Kenya, d'autres associations plus modestes, à l'échelle d'un village.

Les paysannes de Mraru étaient confrontées à un problème de transport. La ligne des transports en commun étant plus qu'irrégulière, elles devaient effectuer 12 km à pied pour écouler au marché voisin leur production. Elles fondèrent une association qui se relia à l'Organisation nationale des femmes, en vue d'acheter un camion. Chaque membre donnant une somme d'environ 700 BF recevait une « action ». Les plus pauvres contribuaient sous forme d'œufs, de fruits, de volaille etc. Fondée en 1971, ce ne fut qu'en 1975 que l'association put s'acheter une grosse camionnette non sans avoir rencontré bien des difficultés, notamment l'augmentation du prix du véhicule entre le moment de la commande et le moment de l'achat réel. En 1977, l'exploitation de la camionnette a rapporté de substantiels bénéfices. La moitié sera distribuée en dividendes aux soixante huit actionnaires et l'autre moitié investie dans une épicerie.

De telles associations, aussi dynamiques, existent dans de nombreux pays d'Afrique noire. Le « self-help » des Américains est pratiqué ici depuis bien longtemps. Les femmes d'Afrique noire savent qu'elles doivent avant tout compter sur elles-mêmes.

Cela ne veut pas dire que toutes les associations féminines existantes luttent sans aide extérieure. Les congrégations religieuses ont mis en place de nombreuses associations du type - Action catholique féminine - «Associations volontaires féminines».

Au Sénégal, un mouvement lancé depuis la France mais actuellement autonome : Maisons familiales rurales. Une association moderne s'occupe de l'approche féminine aux problèmes de développement, etc...

Il est évident que les femmes qui jouissent traditionnellement d'un statut libéral ou qui avaient toujours exercé une activité commerciale, mettent plus aisément à profit leur esprit d'entreprise que les femmes issues d'ethnies où l'initiative féminine était reprouvée voire même réprimée. Certains pays connaissent des régions politiques peu propices à la création d'organisations telles que celles qui viennent d'être décrites car elles représentent un danger potentiel pour le Pouvoir. Toutefois, et malgré cela, des femmes continuent à se mobiliser. L'Organisation des femmes révolutionnaires congolaises (OFRC) est un mouvement intégré au P.R.P. (Parti de la révolution populaire) oppose au régime du Maréchal Mobutu du Zaïre.

Cette association a un double objectif :

- politique ; soutenir le P.R.P. ;
- féministe : dans le sens noble du terme. c.-à-d. parvenir à ce que soient équitablement répartis le Pouvoir, les droits et les charges entre hommes et femmes travaillant ensemble.

«Le rôle des femmes révolutionnaires congolaises a entraîné une véritable révolution pour la villageoise. Un pas gigantesque a été franchi vers l'égalité des droits et l'accès de la femme aux responsabilités socio-politiques. La condition de la femme s'est profondément modifiée : suppression de la dot, liberté de choix des conjoints. Une femme... est présidente du tribunal populaire civil de Hewa Bora, rôle traditionnellement attribué aux - Anciens -. Aujourd'hui, les femmes et les hommes participent à tous les travaux des champs ».

Au Kivu, on connaît l'action des Maja-mbere ce qui signifie - aller de l'avant ». Les femmes de Burhale ont créé leur Maja-mbere.

- La ve de tous les jours et les réalités du moment leur ont fait prendre conscience de leur place dans la société et le rôle primordial qu'elles y jouent. Elles analysent les problèmes, en établissent la priorité et cherchent les actions et les moyens pour les résoudre. Problème de la santé - problème nutritionnel... la mise sur pied d'un processus d'animation » (1).

Cependant ce qui touche au domaine médical ne peut se résoudre par la bonne volonté ou même la volonté de ces femmes. Sans médecin, sans médicament, sans camionnette-ambulance, que pourraient-elles faire sans une aide extérieure ?

Et nous arrivons au problème de la collaboration des ONG occidentales. Une remarque préliminaire s'impose. La grande différence, nous semble-t-il entre les associations africaines et les nôtres réside au sein même de leur esprit. Les associations africaines sont des organisations d'entraide mutuelle où chaque membre travaille avec et pour l'autre. Les membres forment une communauté. Les femmes réfléchissent et décident démocratiquement de l'action à entreprendre. Les associations, dans leur majorité, visent un but pratique lié à l'amélioration de la condition féminine. Nos associations ne requièrent généralement de leurs membres qu'une cotisation et une opinion annuelle. Beaucoup ont pour but d'aider des non-membres. Ceux et celles qui travaillent pour une association, le font généralement bénévolement. Dans beaucoup de pays pauvres le bénévolat est incompréhensible parce que la vie des gens est trop rude, parce qu'aussi leur survie n'est possible que grâce à la collaboration des autres. Tout en Occident n'est pas mauvais, loin de là. Toutefois, l'Afrique peut nous rappeler ce qu'est le véritable sens de la - communauté -, de l'entraide.

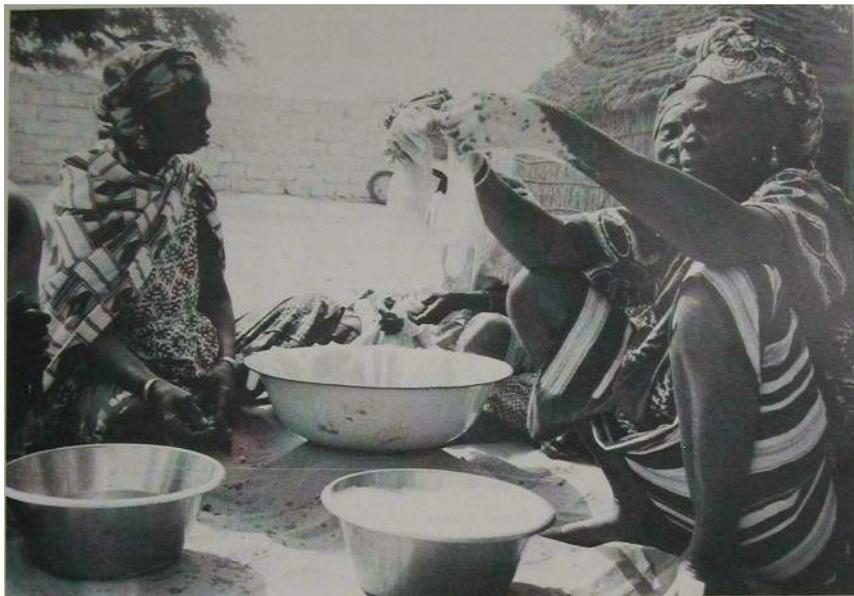


Photo Jack Ling/UNICEF.

D'après les renseignements que nous avons obtenus et les demandes qui nous sont faites, nous pouvons dire que les femmes souhaitent notre aide, et particulièrement l'aide des femmes occidentales non dans un esprit de féminisme mais par tradition.

Au niveau de l'expérience de vie, peut-on dire que tous les hommes ont une expérience qui soit la même pour tous ? Non. Pour les femmes, c'est différent. Elles ont un point commun : les travaux ménagers, le foyer, l'enfantement, quel que soit leur statut.

Elles souhaitent une aide, mais une aide respectueuse de leur propre savoir, des traditions auxquelles elles tiennent. Elle souhaitent surtout une « collaboration » à l'instar de celle qu'elles exercent entre elles et non d'une aide « pédagogue ». Sans doute, dans certains pays, les ONG ont à imprimer un certain élan car ainsi que nous l'avons dit, certaines femmes ont été éduquées à ne pas penser, à obéir et même si au fond d'elles-mêmes, elles se sentent capables d'agir, elles n'osent pas ou ne peuvent pas parce qu'elles manquent de moyens. Elles demandent surtout d'où que vienne l'aide, quel que soit le projet, à être

consultées, à y être intégrées, à participer à la gestion du projet. Sans doute sont-elles illettrées mais beaucoup d'hommes ruraux le sont également et de toute manière, elles sont capables de s'adapter POUR AUTANT qu'on s'y attache. Même si dans certains pays, les femmes peuvent traiter d'égal à égal avec leurs hommes, aucune ne se sentira vraiment à l'aise pour « discuter » avec un étranger. Nous ne disons pas qu'il faut créer des ONG qui s'occuperaient uniquement de projets spécifiquement féminins. Nous disons seulement qu'il faut respecter les règles des convenances et les traditions. Discuter projet agricole avec des hommes dont ce n'est pas le travail de cultiver la terre est une ineptie. Ne s'adresser qu'à des femmes ce n'est pas introduire le sexisme car dans nombreuses ethnies du monde rural où les traditions demeurent encore très fortes, il existe à côté du monde des hommes, un monde des femmes, chacun ayant sa sphère d'activités propres.

Il faudrait que les gouvernements augmentent « l'assistance financière des ONG qui forment sur le terrain, les futurs cadres femmes et qui entretiennent avec les organisations féministes des rapports pour mieux

informer les instances décisionnelles de part et d'autre » (2).

Comment mieux conclure qu'en laissant la parole à celles qui nous ont envoyé ce message :

"... qu'elles ne relâchent pas leur lutte pour la promotion de la femme dans le monde. Il faut qu'elles (les femmes du monde) s'unissent et se connaissent ».

Bibliographie

- * Info Zaire n° 37 - Représentation du P.R.P. - B.P. 30 - Liège X.
- La civilisation de la femme dans la tradition africaine - Présence Africaine - 1975.
- Femmes et multinationales - Ouvrage collectif - Karthala - Paris 1981.
- Terre des femmes - La Découverte/Maspero-1983.
- Voluntary associations - K. Little.
- Women in town - K. Little.

(1) Rapport d'enquête sur les femmes du Tier Monde et l'aide européenne - Parlement européen PE.81.174/det.

* Voir bibliographie.

(2) Extrait d'un article non publié de Marie-Claire Ruhamy - CNCD-9 qui du Commerce - Bruxelles.

LA COLLABORATION ENTRE LES NATIONS-UNIES ET LES ONG

On trouvera ci-après le message de M. Erik Suy, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, présenté au Colloque par Mme A. Djermakoye

Le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, Monsieur Erik Suy, qui suit avec beaucoup d'intérêt les initiatives de l'Union des Associations Internationales, m'a accordé le privilège de vous apporter son message de soutien et ses vœux de réussite pour ce colloque. A défaut de pouvoir participer à ces travaux, c'est avec une attention particulière que le Directeur général prendra connaissance des résultats et des conclusions de ce colloque, dont le thème, tout à fait inhabituel, constitue un heureux précédent. Les organisations non gouvernementales sont devenues pour les Nations Unies des partenaires aussi précieuses qu'indispensables. Sans vouloir remonter aux origines de cette coopération, ni en faire une description exhaustive, il me paraît important d'en rappeler les traits les plus essentiels.

Le premier aspect de cette collaboration est d'avoir établi, par l'intermédiaire des ONG un dialogue continu avec les communautés régionales, nationales ou internationales. Ce dialogue permet aux Nations Unies de prendre le pouls, d'être au fait des préoccupations et des besoins des peuples du monde, mais également d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les opinions publiques et la solidarité internationale grâce au relais souple, rapide et efficace que constituent les mouvements associatifs.

Au delà du dialogue, les ONG sont également un instrument de consultation. Elles constituent par leur nombre, leur diversité, leur spécialisation, une mosaïque de connaissances et une source d'expérience qui couvre littéralement le champ d'activité des Nations Unies et de ses institutions spécialisées. En ce qui concerne le rôle d'exécution des ONG, chacun sait qu'elles prolongent les actions du système des Nations Unies et qu'elles participent à leur lutte contre les catastrophes naturelles, la faim, les endémies, le drame des réfugiés - pour ne citer que ces problèmes-là. Il est devenu quasiment impensable de formuler des programmes

d'action liés aux situations d'urgence sans y associer les ONG. Si l'Afrique est au centre de vos travaux, elle est également au cœur des préoccupations des Nations Unies. La détérioration croissante de la situation dans ce continent a conduit en avril 1981 la Commission économique des Nations-Unies pour l'Afrique à recommander un programme à court terme « pour la survie du continent ». Ce programme prenait en compte les problèmes immédiats provoqués par la crise de l'énergie, la crise alimentaire, le problème de la sécheresse et les difficultés de la balance des paiements. En 1983 la C.E.A. tirait de nouveau la sonnette d'alarme en publiant deux autres études dans lesquelles elle soulignait l'aggravation de la situation et concluait que si les schémas actuels se poursuivaient, on courait à la catastrophe. L'Assemblée générale demande chaque année que l'on apporte une aide économique et des secours aux pays victimes des catastrophes. 17 appels ont été lancés l'année dernière et le Conseil économique en Afrique une grande partie de sa seconde session ordinaire. Les Etats africains reconnaissent qu'il leur appartient, au premier chef, de trouver une solution aux maux du continent. Le Plan d'action de Lagos a été élaboré dans ce sens. Malheureusement depuis son adoption (1980), ce n'est plus le développement mais la survie qui est devenue une priorité pour de nombreux pays. Pourtant l'Afrique est un continent dont les ressources naturelles et humaines constituent un potentiel de première grandeur. Ce potentiel humain dont il est de coutume de souligner la richesse des traditions communautaires qui ont régulé depuis les temps les plus anciens la vie sociale et organisé la production, par les classes d'âge, les « équipes responsables en approvisionnement d'eau », les groupes de femmes... est en train de se mobiliser. Cette mobilisation se fait en particulier par le biais de la paysannerie

qui rassemble la grande majorité de la population, pour faire face, gérer le quotidien, reorganiser la vie, s'ériger en partenaire de l'Etat et bientôt s'internationaliser à leur tour pour créer une chaîne de solidarité avec d'autres peuples du sud et du nord.

Les problèmes qui dévastent l'Afrique ont une dimension essentiellement nord-sud. Si les activités opérationnelles des Nations Unies - dont plusieurs sont entreprises en collaboration avec les ONG - dans le domaine du développement au niveau national ont donné d'importantes résultats, « la frustration à grandir (je cite le Secrétaire générale dans son rapport devant la 39^{ème} session de l'Assemblée générale) dans les pays en développement qui considèrent que les institutions de la coopération économique multilatérale ne correspondent pas suffisamment à leurs besoins ». Il n'a pas été possible de relancer les négociations globales, et les actions au niveau mondial dans les domaines monétaire, financier et commercial par exemple engendrent de graves déceptions.

Cette situation bloquée, cette crise des stratégies et des modèles de développement nous conduisent à chercher les schémas d'une nouvelle alternative, d'une nouvelle donne pour ébaucher des relations internationales et de coopération d'un type nouveau, bref, l'émergence d'une nouvelle règle de jeu. C'est ainsi que j'en viens à une autre caractéristique des ONG. Elles sont des laboratoires d'idées, d'expérience, à l'avant garde des courants mondiaux. Nous en avons pour preuve plusieurs expériences de partenariat entre associations du Nord et du Sud telle que ces actions menées avec les paysans du Kivu au Zaïre, les pêcheurs mauriciens, ou dans les bidonvilles de Pikine au Sénégal. Dans le cadre de la coopération internationale et du développement, ces formules apportent un esprit nouveau. Peut-être représentent-elles une alternative ou un début de solution.

UNESCO AND NGOS

We are publishing here Unesco Secretariat's contribution on the theme of Unesco cooperation with NGOs in Africa.

Introduction

The Union of International Associations (UAI) is organizing a colloquium in Brussels from 21 to 23 October on the « identity of African associations and the participation of INGOs in Africa ». « The purpose of the colloquium is to investigate, report and discuss the association as it is perceived in Africa - its origins from African roots; the external contribution of INGOs; and its evolution through transcultural relations to the service of a new world order, open to one liberated and united humanity ». The UAI, whose experience and authority are internationally acknowledged, requested Unesco to submit a paper that would not only describe its own action but also help to prepare for the colloquium by providing an intellectual contribution. The subject is undoubtedly a topical one which falls squarely within the general framework of Unesco's action and also ties in with the concerns and aspirations of Africans.

Unesco accordingly wished once again to show its interest in the organizers' aims and to prepare a report that would not only demonstrate its natural supportiveness of non-governmental organizations and their work but also make clear the importance of the contributions made by NGOs to its own work.

A description of Unesco's co-operation in action to promote development could indeed be a way of contributing to this colloquium and it could indicate in particular how specifically African associations might take up the challenge of develop-

Unesco has thus been offered an opportunity to make a distinctive intellectual contribution to the colloquium not just by setting out principles but also by describing its experience of operational action in all continents and with all social groups, especially in Africa, in its various fields of competence and in the range of disciplines involved.

For whether the initiative comes directly from the NGOs or springs from Unesco's own programme, account must be taken of the « various forms assumed by associations in the different world regions » and particularly in Africa, as has been rightly noted by M. Fenaux. The aim of this document, then, is, by reference to the example of Unesco's practical action, to generate a wide-ranging discussion in which individuals and experts and also NGOs could join, drawing on their own history and the experience of their members at the sectoral, national, regional and international levels, particu-

larly that acquired in the context of the organizations of the United Nations system. This collaboration, while rooted primarily in each and everyone's own individual experience, leads to more fruitful exchanges and approaches and gradually paves the way for *active solidarity*, born of action and not simply proclaimed or desired. Our discussion will not be restricted to abstract considerations but could be regarded as an opportunity to work out possible new plans of action together, based equally on Unesco's experience and on the conclusions of the World Forum on Associations organized by the UAI in 1980, with Unesco participation. We could thus gain greater insight into the originality and distinctiveness of the configuration of associations in Africa while at the same time laying the foundations for comparison with other regional types of associational structure. This is perhaps the most effective way for Unesco to address the concerns of the organizers of this colloquium.

NGOs AND UNESCO'S ACTION

NGOs are associated with the preparation and implementation of Unesco's programmes and support its work through their worldwide or regional membership.

The origin and nature of Unesco's co-operation

Article XI, paragraph 4 of the Constitution, which lays down the basis for co-operation between Unesco and the non-governmental sector of international relations, provides that :

« *The United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization may make suitable arrangements for consultation and co-operation with non-governmental international organizations concerned with matters within its competence, and may invite them to undertake specific tasks. Such co-operation may also include appropriate participation by representatives of such organizations on advisory committees set up by the General Conference.* » Thus, right from its inception, Unesco, as an intergovernmental institution, sought to collaborate with international non-governmental organizations. These organizations are the outcome of private initiative and, as far as the fulfilment of Unesco's purposes is concerned, they constitute a natural link between governments and peoples.

The NGOs with which Unesco co-operates are very varied and have activities and interests which range over all the Organization's fields of competence, wheth-

er they be specialist or learned organizations (teachers, scientific research workers, philosophers, sociologists, journalists, writers, lawyers, etc.), mass organizations (trade unions, co-operatives, women's associations, youth movements, etc.) or religious organizations. Unesco's relations with the NGOs are governed by Directives adopted by the General Conference, the provisions of which as they stand at present were approved at its eleventh session in 1960 and amended at its fourteenth session in 1966. These Directives lay down the conditions which the NGOs are required to fulfil in order to be eligible for admission to the different categories of relations with Unesco, state what advantages and obligations arise out of those relations, and specify the mechanisms for co-operation between Unesco and the NGOs, and the functions of the Executive Board and of the Director-General in this matter. According to the categories to which they belong, the NGOs are required to keep the Director-General informed of those of their activities which are relevant to Unesco's programme, contribute to the execution of certain parts of the Organization's programme, invite it to be represented at their meetings and assist it in its efforts to promote international co-ordination of the activities of non-governmental organizations working in a common field. In exchange, the Director-General takes all necessary steps to provide all appropriate documentation relating to the programme activities corresponding to the aims proclaimed in the constitutions of those organizations, invites them to send observers to meetings organized by Unesco on matters within their competence, consults them on proposed programmes and ensures that they are regularly associated with the various stages of the planning and execution of Unesco activities coming within their own particular field. At the present time, Unesco maintains official relations with 527 NGOs. 41 of which are placed in category A (consultative and associate relations), 233 in category B (information and consultative relations) and 253 in category C (mutual information relations). In addition, the Director-General may, if he feels that it is likely to serve Unesco's aims, maintain unofficial relations with NGOs not admitted to any of these three categories of relations.

Unesco's three lines of action

Unesco's co-operation with NGOs, like the Organization's programmes, is concentrated in three main areas - intellectual action, operational action and moral action.

Unesco's intellectual action, or measures to promote international intellectual co-operation, mainly takes the form of promoting scientific, technical and cultural ideas, it organizes research work and working meetings in which scholars and specialists from every part of the world take part, and it then distributes the results of this around the world. It goes without saying that this research work provides Member States and international communities with answers to problems which are preoccupying them. But it also allows Unesco to enter into a continuous and sustained dialogue, which is constantly receiving new impetus, with scholars and specialists in a given field, to maintain special links with the international scientific and cultural community and consequently to be receptive to the world's problems and thus in a better position to work towards solving them by adopting the appropriate development projects.

Through its operational action or aid for development, Unesco endeavours, within its fields of competence, to strengthen international solidarity. It sets up new or strengthens existing training institutions and helps to train national cadres, install necessary infrastructures and supply or produce appropriate educational equipment adapted to national conditions. This work concerns the areas of education, science, culture and communication and is financed by Unesco's regular programme and budget or by extra-budgetary resources, such as those of the United Nations Development Programme. As for Unesco's moral action, it is primarily the basis for efforts to ensure that the Organization's work to promote intellectual co-operation and aid for development are oriented towards making an effective contribution towards peace. This moral role also involves Unesco in areas such as education for international peace and understanding and education in human rights and fundamental freedoms with a view to eliminating injustice, prejudice, intolerance, racism and apartheid, which are all sources of conflict and violence. Unesco's programmes are therefore built up around these interdependent lines of action. The interdisciplinary character of these programmes is therefore understandable, and they must also take fully into account the cultural differences between the States and countries participating in the life of the Organization. Indeed, Unesco's action confronts it daily with the unity of human rationality among all races and all cultures which undertake the same tasks, abide by the same criteria, accept the same restraints and yield to the same facts.

Mechanisms for devising

Unesco's action

Unesco's programme reflects the views both of peoples and of individuals being

devised on the basis of a vast network of consultation which includes, as well as the Member States, the National Commissions for Unesco and international governmental and non-governmental organizations.

NGOs with consultative status are not only questioned individually, they also carry out collective consultations at their biannual conference and submit proposals to the Director-General for the preparation of the Organization's biennial programme. But at various other meetings of the Organization, such as the sessions of the General conference and the major world and regional sectoral meetings, the NGOs share with Unesco more of their professional experience, their theoretical knowledge and their understanding of the cultural sensitivities of the individuals and peoples they represent. The NGOs have attended all the regional

which have undertaken to devise and set up the Organization's programmes for the entire continent, ever since the vast majority of its States gained independence at the beginning of the nineteen sixties. It can therefore be said that regional co-operation between Unesco and NGOs in Africa is based on and strengthened by the major regional meetings at ministerial level which are prepared and held in close collaboration with the Organization of African Unity (OAU) and the United Nations Economic Commission for Africa (ECA). Examples of such meetings are the Conference of Ministers of Education of African Member States (MINEDAF) which has met every four years since the Addis Ababa Conference in 1961; the Conference of Ministers of African Member States responsible for the Application of Science and Technology to Development (CASTAFRICA) held in Dakar in January 1974; the Intergovernmental Conference on Cultural Policies in Africa (AFRICULT), held in October 1975 in Accra; and the Intergovernmental Conference on Communication Policies in Africa (AFRICOM) in July 1980 at Yaounde. The NGOs have thus been present at the birth and affirmation of the African personally in Unesco's programmes, as witness a particularly significant passage in the General Declaration adopted unanimously at CASTAFRICA, namely: *«Africa must rely, first and foremost, on its own strength. It has, then, to reconsider the ties of dependence that have been imposed on it and fashion links of a new type which will be radically different from those of the past».*

II

NGOs AND PARTICIPATION IN DEVELOPMENT IN AFRICA

NGOs which, together with Unesco, have undertaken to promote common regional

and subregional activities in Africa, endeavour to conform with the main thrusts of development policies as defined in the general declarations and resolutions adopted by the regional conferences of Unesco and which, moreover, are in line with the development plans of the region drawn up and approved by the paramount political authorities in the continent: the Economic and Social Development Plan of Africa (Addis-Ababa 1973) and the Lagos Plan of Action for the Implementation of the Monrovia Strategy for the Economic Development of Africa (Lagos, April 1980).

All these normative tools favour an endogenous approach to development. An objective which is reaffirmed in Unesco's second Medium-Term Plan (1984-1989), adopted by the General Conference at its fourth extraordinary session, November 1982, is the one which is found in resolution 4 XC/2/08, section II, emphasizing that one of the main thrusts of Unesco's Medium-Term Plan has been «to strengthen the indigenous capability of the Member States to solve their own problems by strengthening the means at their disposal, by abolishing illiteracy and promoting education, by increasing and developing the creative potential, both scientific and technological, and by developing research and training infrastructures».

Education

The objectives of this Sector in particular cover education and information on human rights, peace and international understanding; educational planning policies; educational structures; the content, methods and techniques of education; the training of teaching staff; adult education; the struggle against illiteracy; the status of women and their participation in development, etc.

Several NGOs with world coverage and some covering Africa only have associated themselves with these objectives. We can mention in particular the participation of the major trades union organizations for teachers in the application of the recommendation concerning the status of teachers which covers both their trade union and professional interests. In the area of adult education and the struggle against illiteracy, an «international conference towards an authentic development» organized by the International Council for Adult Education has taken stock of the activities conducted and noted that out of forty projects earned out by NGOs with the financial participation of Unesco, twenty have been implemented in Africa, it should also be noted that Unesco provides technical and financial assistance to NGOs for their educational and training activities for girls and women as well as those for promoting their integration and participation in the global development effort.

Natural sciences and their applications

The International Council of Scientific Unions in particular has been involved in implementing the programmes of this Unesco sector in Africa and it makes a very active contribution towards the scientific development of Third World countries. It has mobilized a group of nineteen NGOs which have undertaken to apply the skills of the international scientific community to solving some urgent problems which developing countries are facing. In this way training courses, seminars and workshops in the field of the fundamental sciences have been organized in Africa and programmes on Man and the Biosphere are also being carried out in Africa with the participation of the International Union for Conservation of Nature and Natural Resources.

Social and human sciences and their applications

This sector has experienced considerable involvement in Africa alongside NGOs like the International Social Science Council (ISSC), the International Committee for Social Science Information and Documentation (ICSSD) and the Council for the Development of Economic and Social Research in Africa (CODESRIA), which are bodies which African countries can use in order to intensify their co-operation with a view to increasing social science capacity to contribute towards analysing and solving complex social problems and towards decision-making. But it is above all in the area of the human sciences that NGOs have become involved in large numbers alongside Unesco in its efforts to achieve objectives of a moral nature - their promotion of human rights and the struggle against inequality, racial prejudice, racial discrimination and apartheid.

Culture

NGOs concerned by programmes in this sector have associated themselves with Unesco in helping Member States promote different aspects of their cultural policies, providing intellectual, technical and financial help for activities which include the definition of policies, strategy or programmes for cultural activities, the organization of departments responsible for cultural affairs and setting up cultural institutions, the training of cultural development staff, etc. In the area of the cultural heritage, the International Council of Museums (ICOM) and the International Council of Monuments and Sites (ICOMOS) have assisted in activities involving training and the preparation of a yearbook of African museums which were undertaken by the Organization for Museums, Monuments and Sites in Africa.

Communication

The contribution of the international and regional organizations to the implementa-

tion of Unesco's Programme in Africa has been focused, where communication is concerned, on technical co-operation between African countries to ensure better use of the mass media and a more effective flow of information. This co-operation touches upon all aspects of the development of communication media i.e. exchange of information and experience; research and documentation; training of specialized staff; the collection and distribution of news; and the establishment of telecommunications networks. Contributions have been made by various bodies concerned with regional or subregional co-operation, such as the Union of National Radio and Television Organizations of Africa (URTNA) and the African Council on Communication Education (ACCE). It would be impossible to give a complete list of the operational or development activities undertaken by Unesco in Africa in co-operation with certain NGOs since the 1960s. The aim is quite simply to show, by choosing a few projects or describing certain schemes, how Unesco has sought to root its action in the actual life of African nations by contributing in this way to the objectives of endogenous development and regional unity.

III

THE AFRICAN ASSOCIATIONS

The objective of endogenous development being pursued by those responsible for the future of Africa fully justifies the approach of this Brussels Colloquium, which will endeavour to reach « autochthonic sources, associations with local or resources they have to offer in order to meet present requirements for participation ». Though the 1980 World Forum on Associations noted that the very many associations existing in the North and West were, for historical reasons, a product of development, it has to be recognized that the existence of associations in Africa goes back a long way and has simply been overshadowed by colonial policy and the present-day development process by which they have been ignored. For a better grasp of the real nature of African associations, one must understand their roots, their diversity, their present form and their particular problems. The idea of association implies being together, living together, organizing things together, working together, running things together and so forth. This means that in its general form, the African sense of association finds expression at every level of society and in almost every sector. All social levels are involved. Among some African populations, for example, there have been associations of young people which became powerful enough to overthrow tribal chiefs. There have also been work-based associations formed by young men or women to achieve a specific

purpose, or associations of elders and leading figures in the chiefs or king's entourage, whose political attributions extended to other sectors since they represented the wisdom and knowledge of the group and were sometimes even the expression of its very identity. African associations are also found in both the traditional and modern religious context. They are active in the cultural field, where one finds groups concerned with music, dancing, singing and drama. Others are focused on traditional or modern sports activities, and so on. In other words, there are associations of very different types, from non-formal groups such as « associations of twins » or of those born in such and such a place, and more formal associations of leading figures, Chief's ministers, heads of districts, women, etc., up to modern types of association such as political parties, trade unions and so forth.

Clearly, an African association can form around very different nuclei, from the ethnic group to small scattered groups trying to find a new focus for fellowship, especially after the loss, weakening or destruction of the traditional networks of social togetherness and interdependence. In many cases, age is the basic criterion for membership, and this is true for both young and old. Thus the assignment of the roles and even of the power exercised by each individual within the association may depend on age. As for strictly religious affiliation, it concerns the initiated and non-initiated quite as much as at the specific beliefs of a group which forms the base of the membership. The associations based

problems and exist in various forms, ranging from those based on a village district to the big organizations to be found in the cities, with members from several ethnic groups and sometimes from several cultures. In present-day Africa too, of course, there already exist associations based on economic interests and others arising from the social divisions of the future, whether class, profession or ideology. The various forms of association in Africa should not only be inventoried because of their complexity but also studied from the point of view of their difficulties and opportunities i.e. the endogenous and exogenous obstacles they have to overcome in order to express themselves effectively in the modern context and be in tune with development.

The purpose of this discussion of the nature of African associations is not simply to contribute to an inventory of their many different forms or to the mere identification of the occasions and interests that engender them. Its purpose, on the contrary, is to see how, at the present time, the immense African capacity to form associations can find new expression in those new types of organization represented by the international non-govern-

mental associations, with their many different forms of participation all directed towards one goal, namely development, and operating within the specific framework of present-day Africa. First of all, non-governmental organizations are a prime source of initiative. They serve a dual mission : they keep up the African traditions of co-operation, mutual aid and collective discussion, decision-making and action while at the same time responding to the modern concerns and aspirations of African society - in a word, they provide a forum for collective reflection on modernity and for the analysis of change. Accordingly NGOs, formed at the personal initiative of their own members, are called upon to play an extremely important role.

Their first role is to build and to make a success of that community spirit in action which is highly appreciated in Africa and which has been a constant feature of its long history. This involves the formation of self-managed volunteer teams which set their own goals and mobilize themselves for development and which reflect on development and analyse the development process, applying internal codes of discipline in their action and carrying through with perseverance ideas which they themselves have formulated in their respective fields of interest. This is one way in which social responsibility is exercised through a form of private initiative, which, by supplying the element of innovation, provides the essential factor for progress and responsible leadership. Thus NGOs are a framework for both training and education in responsibility. They are a school not only for discipline and responsibility but also for carrying responsibility into every aspect of economic life.

A second role which non-governmental associations can play is to provide people with varying points of view with the opportunity to raise, discuss and take stands on real problems in a friendly atmosphere. This is a far cry from the situation where information is dictated summarily by outsiders without any explanation: in NGOs it is the people involved who pose the problems themselves and try to find appropriate solutions.

A third role of non-governmental associations is informational. The interests of these associations are not limited to the problems raised by their memberships but extend to the problems of society as a whole, as perceived by their members and as experienced by different social groups. In other words, they provide an opportunity for the collective presentation and discussion of information. The individual is no longer left with the obligation of coping in isolation with the information he receives. Their role is, in a way, to combat that form of isolation which leads many private initiatives, however excellent in substance, to waver and, sometimes, collapse, simply

because of the psychological isolation of their author or inventor. Non-governmental associations also provide an indispensable support for the success of any enterprise. Everyone knows that good entrepreneurial ideas are not enough; they must be backed up by continuity and perseverance. Developmental problems are particularly complex and everyone is bound to experience difficulties, upsets and even serious setbacks. The psychological support provided by associations encourages each member group to share his individual difficulties with the others.

Associations are also perfect structures for dialogue, both internal and with the outside world. They bring about a change of perspective as the point of view changes from that of the individual to that of the group. The way in which problems are dealt with frees the individual from subjective constraints and enables him to adopt a more objective attitude to the outside world as he seeks to analyse it, communicate with it and learn from it. Associations are thus a privileged framework for assimilating and integrating the experiences which take place outside of one's own circles.

It can be said, therefore, that as structures conducive to the expression of initiative, non-governmental associations provide the best framework for dynamic comparison of the experiences of others with our own, particularly in the area of development.

Clearly then, there are many roles which associations can play in Africa. At the present time, there is a wide range of associations in Africa, all of which are capable of making pertinent and helpful contributions at many levels. Thus industrial associations, such as labour unions, can discuss the problems of technological education and the promotion of traditional techniques. Within each undertaking they can discuss problems of management and profitability and the way to create a new image of the worker for each discipline, also involving the question of professional ethics.

If we consider these organizations in terms of their geographic scope we will find that national organizations and associations, whatever their goals, are capable of drawing attention to concrete difficulties and specific problems that are confronting particular social classes or actors involved in the development process.

Because of their composition, regional organizations and associations, whatever their goals and irrespective of the problems they deal with, have a wider perspective which is conducive to comparison not only within the nation but also as between several African countries or regions. Regional organizations are thus a school at which national organizations size up for their respective developmental

experiences by learning how to interpret specific successes and failures in specific fields of endeavour. Their regional perspective thus gives a new depth to the positive and negative evaluations of the developmental process. As for international NGOs and associations, particularly those which co-operate with the organizations of the United Nations system, these provide a global and universal conceptual framework which ensures worldwide participation in the problem of African development. They provide a forum for the manifestation and organization of solidarity between regions and population groups differentiated by great disparities in their ways of life and levels of development. Accordingly, the situation in Africa is eminently conducive to initiatives being taken by these non-governmental associations and organizations in two contexts.

The first is the urban context. While it is regrettable that these associations are mainly active in the towns, it should nevertheless be pointed out that the towns are not exclusively a scourge in African life; they are also places where considerable initiative is taken. It is thus natural that African city dwellers, manual workers and intellectuals alike, should seek to activate this powerhouse of initiative which is the town.

In fact, the towns are a kind of mirror which reflects a rough and distorted image of both the future towards which we are headed and the past which we are in the process of losing.

In other words, towns are a phenomenon which reveals new crisis situations and the new dimensions and problems of development. By interpreting properly contemporary African urban life we can discover in their concrete form the real problems which African development must solve if it is to adapt itself to the African personality, to assimilate African culture and to build the future of Africa more solidly on the foundation of its past. NGOs and associations are also called upon to make an essential contribution in rural areas, which have often been neglected. Their first task is to awaken the rural population through the work of groups whose task is to explain to them what should be done or what can be done better and also to listen attentively to the country dweller, who possesses valuable techniques which are no longer being developed because the rural world is now almost ashamed of anything that is traditional. The country dweller possesses a kind of wisdom that is manifested not only in his conversation but also in his management of practical affairs. The town dweller could learn a thing or two from the rural world ! In other words, what needs to be developed in the rural world is not only information but also the infrastructures to receive it, particularly in education. This calls for a

more aggressive functional literacy policy and a more attentive ear to the needs of the rural world. Accordingly, it is through genuine constant co-operation between town and country that NGOs, through a systematic survey of major problems in rural areas, can best manifest and carry out their development activities. In doing this they will be helping African society as a whole to progress, not in an anarchic, sectoral and halting manner, but in a smooth and gradual way, everything moving forward with the same priorities in view. This would seem to be the basic task which is now incumbent upon NGOs as they bring their unofficial initiatives to bear on the economic development of Africa. To sum up, the initiative taken by NGOs both paves the way for governmental action and provides the essential prerequisite for its effective implementation with a view to development in Africa. NGOs working to promote African development should therefore draw guidance, on the one hand, from the relevant chapters in the Plans of Action and Declarations of the major political bodies in Africa, and on the other from the overriding requirements and priorities of national plans.

With regard to current participation in the dialogue on the subject of development, it must be admitted that activities instigated by NGOs have more often than not been undertaken on the initiative of organizations outside Africa. Yet tremendous possibilities are open to specifically African organizations, which should be the first to tackle new ground, seek out new ways of their own, and define more clearly the procedures for their participation in international projects for co-operation between NGOs.

In order to fulfil their functions with regard to initiating action and implementing and evaluating development, African non-governmental associations should therefore :

1. be sufficiently numerous;
2. participate in action in all fields and sectors in which their participation is looked for and requested; and
3. do more than simply pass on ideas launched by other international organizations in other contexts and with other aims, in which they are simply invited to take part.

A review of African regional organizations shows that they are not numerous and that some of them are still not involved in the major fields of international action. For instance, out of the 527 INGOs admitted to the various categories of relations with Unesco, 23 are African regional NGOs - 7 in category B (information and consultative relations) and 16 in category C (mutual information relationship). Two other organizations, the Society of African Culture, in category A (consultative and

associate relations) and the International African Institute, in category B, devote their activities to Africa, but they also have members outside the African continent and their headquarters are in Europe. A great deal remains to be done to increase the number of these regional NGOs and to induce them to play their proper part in Africa in organizing, supporting and executing activities in respect of regional development and of international dialogue.

In this connection, it is necessary to provide adequate facilities within these regional associations, - structurally organized in such a way as to promote work in a context of African community spirit, and at the same time to give concrete form to individual or joint development ventures. INGOs should conduct a dialogue not only among themselves but also with the organizations and associations in the region, if they are to succeed in integrating their own contribution into action to promote African development.

Conclusion

This twofold analysis bearing on :

- co-operation between Unesco and NGOs;
 - the definition of forms of African associative expression (both traditional and modern);
- leads to the following conclusions and questions :

1. The analysis of the relations between Unesco and NGOs shows the importance of co-operation by NGOs in development.
2. If a large number of INGOs wish to increase their participation in African development, various possibilities exist :
 - (a) a dialogue with indigenous cultures;
 - (b) the adoption of African priorities;
 - (c) the promotion of a new form of solidarity going beyond the mere « giving and receiving », which characterizes the « donor-recipient » relations of dependence.
3. If African associativity underlies all traditional social structures, how can the resources of this associative aspect of African identity be reconciled with requirements governing the action of modern NGOs working for development ?
4. What can be done to overcome the endogenous and exogenous obstacles impeding the emergence, growth and proliferation of truly African NGOs which will be capable both of taking and following up initiatives for African development ?

Since the 1960s, which were the First Development Decade, Unesco for its part has taken every possible step to help the NGOs co-operating with it to extend their membership and their activities in all regions of the world. It has made special provision for this in the Directives concerning Unesco's Relations with INGOs. What is more, the General Conference at each of its sessions reaffirms the need for geographical expansion in the resolutions it adopts concerning co-operation with NGOs.

For instance, resolution XV.10 on co-operation with NGOs, which the General Conference adopted at its fourth extraordinary session (November 1982), invited the Director-General on the one hand « to increase co-operation with INGO's still further in order to promote their geographical extension and to intensify their activities in all regions of the world » and on the other hand « to promote any action that is likely to help establish and strengthen regional and subregional organizations of specialists working in the fields of competence of Unesco ».

Then again, in the programme and budget adopted by the General Conference at its twenty-second session (October-November 1983) it is indicated in the work plan that « efforts will be made to identify the obstacles preventing NGOs from extending their geographical coverage to all parts of the world and, more particularly, to the developing regions, and in this connection consultative meetings will be organized to permit exchanges of ideas between the NGOs which originated in the industrialized countries and those whose activities are still limited to the developing countries ».

Annex

List of African INGOs having official relations with Unesco

Category A

Society of African Culture

Category B

African Adult Education Association
African Bureau of Educational Sciences
Association of African Universities
International African Institute
International Association for the Development of Documentation, Libraries and Archives in Africa
Panafrikan Institute for Development
Panafrikan Youth Movement
Union of National Radio and Television Organizations of Africa

Category C

African Curriculum Organization
African International of Development Forces
African Social Studies Programme
All Africa Teachers' Organization

Association des historiens africains
Association for Teacher Education in Africa
Council for the Development of Economic

and Social Research in Africa (CODESRIA)
The East African Academy
Interafrican Union of Lawyers

International African Law Association
Organization of African Trade Union Unity
Organization of Museums, Monuments
and Sites in Africa.

MESSAGE DE L'O.U.A.

*Nous reproduisons ci-après la communication présentée au colloque par M. Libère Buzingo,
directeur de la mission de l'Organisation de l'unité africaine en Belgique.*

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Parmi les éléments majeurs et nouveaux qui sont en train de modifier l'échiquier international et partant, qui sont en train de façonner le monde d'aujourd'hui, il n'y en a sans doute pas de plus riche en promesses que la prise de conscience graduelle d'une large partie de l'opinion internationale de la nécessité d'organiser et d'instaurer un monde de paix empreint des relations de solidarité entre les peuples. L'organisation à Bruxelles du Colloque d'études et de débats consacré à la participation des Organisations non gouvernementales (ONG et OING) au développement de l'Afrique en est un exemple évident. A cet effet, il faut bien se constater, pour s'en féliciter, l'Union des Associations internationales opère maintenant à la vitesse de croisière en matière de réflexion et de concertation en vue de la coopération entre les peuples. Solidaires des peuples africains dans leur combat contre le sous-développement, nous sommes persuadés que l'UAI saura étendre son champ d'action et fera montre de la même sollicitude pour soutenir les peuples africains qui luttent pour recouvrer leur dignité d'être humain. Car, en Afrique du Sud même et en Namibie occupée, l'heure de la vérité a sonné. La colère des habitants des bidonvilles sud-africains, des mineurs, des écoliers et des étudiants noirs d'Afrique du Sud défie la panoplie des lois scélérates, déroute l'énorme appareil répressif et son utilisation sauvage.

Il serait difficile de ne pas voir, Monsieur le Président, dans la situation sud-africaine la main maléfique d'une fée malfaisante nommée «fascisme et racisme». Cette fée qui impose à la majorité noire du peuple sud-africain le système inhumain d'apartheid pour mieux l'asservir et l'exploiter en lui imposant la solution finale de la «bantoustanisation». Cette fée

qui n'hésite pas à assassiner en prison et à pendre publiquement de jeunes adolescents, à massacrer des écoliers aux mains nues pour le seul tort d'exiger un système de justice et de liberté. Cette fée qui n'hésite pas à afficher arrogamment sa puissance militaire afin de continuer à occuper et à exploiter illégalement la Namibie et d'intimider et d'agresser cyniquement les pays africains indépendants de la région.

Pour l'Organisation de l'unité africaine, c'est un devoir sacré de n'épargner aucun effort pour que ce crime contre l'humanité au même titre que l'esclavage et le génocide soit aboli à jamais. Nous sommes convaincus que, forte de ses idéaux et de ses principes humanitaires, l'UAI n'hésitera pas à marquer sa solidarité, à soutenir et à se tenir aux côtés des peuples opprimés d'Afrique du Sud qui luttent pour la liberté et la dignité. Sa préoccupation, non moins importante, se situera aussi actuellement dans l'éradication de la politique inhumaine d'apartheid en Afrique du Sud.

Monsieur le Président,

Si, au cours de ces deux premières décennies, l'OUA s'est efforcée, en prio-

plaidier pour la reconnaissance du droit des peuples africains à disposer librement et dignement de leur destin et à briser les chaînes d'un autre âge que leur imposent encore les minorités de mépris, il était naturel que se pose, à son tour, de façon très complémentaire et très liée certes, mais tout aussi essentielle, le problème de la libération économique de notre continent.

L'Afrique a cru longtemps, parce que son sens de la justice et sa vision de l'homme l'y engageaient, que les grands forums internationaux auxquels elle prenait part lui permettraient, un jour, de voir enfin pris en considération les intérêts de ses producteurs et les mérites de ses efforts et

de ses plans de développement. Et puis le temps des désillusions est venu et tout a été dit, je crois, et bien dit, sur les réalités toujours aggravées de l'inflation et des termes de l'échange; sur les insuffisances quantitatives et qualitatives des politiques d'aide à la coopération, sur le déréglage du système monétaire international, sur l'injustice qui préside à la répartition des fruits de la croissance.

Que l'Afrique soit donc aujourd'hui consciente de la nécessité impérieuse de compter avant tout sur elle-même et sur son aptitude à constituer des fronts de plus en plus large et solidaires de réflexion, d'organisation et d'action, l'élaboration du Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000 en démontre et en justifie, avec assez de force, la réalité et l'actualité. Le Plan d'action de Lagos a été adopté dans un contexte caractérisé par vingt ans de stagnation de la production, des difficultés croissantes de balances de paiement, un chômage massif et une pauvreté généralisée. Les responsables de l'Afrique avaient également fait la triste constatation que les politiques adoptées par le passé n'étaient ni viables ni appropriées pour permettre de réaliser les objectifs suivants : auto-suffisance, réduction du chômage général, élimination de la pauvreté généralisée, répartition équitable des avantages du développement et de la croissance économique, connaissance complète et souveraineté sur les ressources naturelles et participation équitable aux processus internationaux de prise de décisions. Ce plan est élaboré en vue de permettre une restructuration de l'économie de l'Afrique : le but est de stimuler essentiellement le développement et la croissance économique sous l'effet de la demande intérieure et un remplacement progressif des facteurs de production importés par les facteurs de production locaux : il s'agit

de privilégier le développement autonome états-entretenus. D'autre part, ce plan vise à la mise en commun des ressources - main-d'œuvre, marchés, institutions, moyens financiers au niveau sous-régional, régional et multinational en vue d'amorcer le développement : il s'agit de promouvoir l'autonomie collective et l'intégration régionale. La pauvreté n'est pas inhérente ni naturelle aux pays africains. L'Afrique cultive et privilégie la vertu de l'autosuffisance. Cependant, ceci ne signifie pas que le continent doit faire fi de toutes les contributions extérieures dont le Plan de Lagos reconnaît d'ailleurs l'importance. « Néanmoins, les contributions en provenance de l'extérieur ne doivent servir qu'à soutenir nos propres efforts et ne doivent pas constituer la principale partie de notre développement ». C'est précisément dans ce contexte que l'apport et la contribution des ONG et des OING dans le processus du développement de l'Afrique sont perçus et accueillis. Il faut reconnaître que plusieurs organisations non gouvernementales ont porté leur action d'entraide au développement dans beaucoup de pays et même et surtout dans plusieurs villages africains et au milieu des populations. Dans certains pays, elles ont aidé à l'apprentissage des techniques agricoles comme la préparation du sol, l'amélioration des cultures traditionnelles, dans d'autres, elles ont mis sur pied des programmes de formation d'agriculture, d'élevage et de santé. Dans certains pays sahéliens, elles ont apporté leur contribution dans les programmes pour endiguer les fléaux de la famine et de la malnutrition. Par endroits même, les

ONG ont aidé à la création des moyens de crédit, telles des caisses populaires, des coopératives d'épargne et de crédit dans des collectivités de base, des villages ou des plantations. Enfin, certaines ONG apportent leur soutien actif à l'action de la Conférence de coordination pour le développement économique en Afrique australe. Nous sommes convaincus que ces ONG qui ont déjà opéré en terre africaine ont compris sans doute que le développement ne se décrète pas. Il doit être promu de l'intérieur même des pays intéressés, dans le respect des populations, de leur culture et de leur propre approche des problèmes. Dès lors qu'une organisation non gouvernementale aura clairement identifié et reconnu les principes, les objectifs et les priorités du développement de l'Afrique, l'Organisation de l'unité africaine est prête à lui accorder sans ambiguïté son soutien et sa totale collaboration. Elle pourrait favoriser et faciliter le contact de cette organisation avec un pays ou un groupe de pays africains. Elle pourrait, le cas échéant, associer cette organisation dans la mise en application de certains programmes hautement prioritaires du Plan d'action de Lagos comme le développement de l'alimentation et de l'agriculture où il a été décidé d'orienter un volume beaucoup plus important de ressources. Cette politique vise à atteindre la sécurité et l'autosuffisance alimentaire. A cet effet, un mécanisme de coopération entre l'OUA et les ONG est en train d'être étudié au Secrétariat général de l'OUA à Addis Abeba. Finalement, nous estimons que les ONG et les OING, tout en privilégiant leur action

sur le terrain dans les pays en développement, devraient aussi amorcer et orienter leurs efforts et leur action de pression sur l'opinion publique et les gouvernements des pays développés. Car tant que l'ordre politique et économique international restera sans changement significatif, et malgré les efforts méritoires des gouvernements africains et des ONG, la vision d'une Afrique libérée de la faim, de la maladie, de l'ignorance, du chômage, d'inégalités sociales et culturelles, de pressions et d'agressions extérieures sera difficile à venir et même vaine à atteindre. Les ONG devraient prévoir donc un programme d'éducation et d'information au niveau des jeunes, des gouvernements, des Eglises, des syndicats, des partis politiques et des agences de développement en vue de promouvoir une plus grande solidarité et une sincère compréhension et faire percevoir la nécessité d'un nouvel ordre international ainsi que la restructuration de l'économie mondiale. A cet effet, une campagne soutenue devrait être menée pour le désarmement. Il s'agirait alors de canaliser une partie des immenses ressources consacrées à la course aux armements notamment vers le développement économique et social des pays du tiers monde. Avant de terminer, j'aimerais exprimer ma gratitude et celle du Secrétaire général de l'OUA pour les organisateurs de ce Colloque qui est aujourd'hui consacré aux questions intéressant le développement de l'Afrique. A cet effet, l'Ambassadeur Fenaux a déployé des efforts remarquables dans sa préparation, je l'en félicite. Je souhaite plein succès à ce colloque.

MESSAGE OF THE LEAGUE OF ARAB STATES

This is the text of the message addressed by H.E. Chedli Klibi, Secretary General of the League of Arab States to the Colloquium. It was delivered on his behalf by SayedMahdi Mustafa El Hadi, Assistant Secretary General of the League of Arab States and Director of the Fund for Technical Assistance to African and Arab countries.

Mr. President, Ladies and Gentlemen;

I would like first of all to avail myself of this opportunity to convey to you Excellency, the greetings and best wishes of the SG of the League of Arab States. It is indeed an honour and a privilege to be able to address your meeting and to participate in one of the noble endeavours seeking to broaden and consolidate human understanding; a principle the League of Arab States stands for to make this world a more secure and better place to live. We wish you, Mr. President, every suc-

cess in leading the deliberations of this colloquium to their successful end. Allow me, Mr. President, to express my warmest thanks and deepest appreciation to the Union of International Associations, its Secretary General for the kind invitation extended to the League of Arab States to attend this colloquium.

We consider our objectives and our concerns to be wholly consistent with those of your Union, and we are greatly honoured to participate in this meeting, all the more so as Afro-Arab relations have

become, at this critical phase in our history, one of our major concerns and a decisive element of our future cooperation. Needless to say that two thirds of the total Arab population live in Africa and that our identity as both African and Arab is a source of immense pride to us. In terms of historical, cultural and religious heritage Afro-Arab relations plunge their roots deep into the remotest past. Africa has served, in fact, as a cradle of the Islamic faith and civilization. Its role in spreading the basic principles and values of Islam extended beyond the mere geographical

context into a far reaching and fertile interaction of culture, common interests and common historical evolution. The whole of Africa has witnessed, all along its recent and contemporary history, a large massive movement towards an ever closer relationship with the Arab world. The Arab national movement came to identify itself with the African liberation movement as two forces fighting for a common cause. As a result, a growing cooperation process and a close coordination of efforts developed over the years between the League of Arab States, and the Organization of African Unity and reached its culminating expression in the holding of the First Afro-Arab Summit Conference of Cairo in 1977.

The encounter between the Arab and African peoples came to grow into an historical inevitability as both are faced with a common type of enemy; apartheid and racial segregation and the common drive by racists regimes to expand their domination over Arab and African land at the expense of our respective vital national interests.

Similarly, to face up to superpower rivalry, the Afro-Arab countries adhered to the principles of the Non-aligned Movement as a natural response in the defense of their independence and sovereignty. When the arsenals of giant powers are bursting at the seams with nuclear arms and lethal weaponry, the security of Arab and African Nations cannot be otherwise than a common cause engaged in self-defense against the nuclear threat, denouncing all forms of neo-colonialism, rejecting foreign intervention and determined to preserve its independence in all political, economic and cultural fields. Nor can we afford to pursue a separate line of action in our insistence to the so-called North-South Dialogue. We know, in the Arab world and Africa, what injustices we have been subjected to as a result of the industrial countries iniquitous stand towards international trade and their all but systematic unwillingness to provide with appropriate technology to the developing nations.

Having failed to secure satisfactory solutions to their problems within the framework of the North-South Dialogue, third world countries - and among them Arab and African ones - capitalized on their common efforts, to set up strategies of their own that are likely to speed up their economic growth. Thus the « Lagos Plan of Action » and the « Amman Strategy » came as a response to the Africans and Arabs longheld aspirations to control their own enormous natural and material resources, do away with underdevelopment, dependency and indebtedness, improve their living conditions, and build their future on the basis of an equitable and meaningful relation with the rest of the world on all economic, financial and trade areas of cooperation.

In face of the prevailing international economic order, the Afro-Arab decision to coordinate between the two « Strategies » came as a further illustration of their firm resolve to emphasize collective self-reliance and South-South cooperation as the best means and prerequisite to the establishment of a new and more equitable international economic order. That same decision also provided evidence of the Arab and African growing awareness of the sense of oneness of their history, interests and future, as well as of their sincere desire to build a strong and enduring cooperation towards that objective.

No doubt that our common endeavours have encountered great obstacles which are essentially due to the iniquities of the international economic relations. Mr. President, Africa and the Arab world have always been aware of their commitment to a common future and destiny. They have always lived up to their historical responsibilities whether in terms of political liberation or in respect of economic and social development with whatever means available they may possess. The Arab nation has, over the last ten years or so, provided 8 billion dollars to help the African peoples in their struggle for social and economic development - a battle of paramount importance to the dignity of the African citizen and one we must uphold with unrelenting zeal and determination. This, the Arab Nation has upheld in conformity with its heritage, values and irrevocable commitment to the growth and fruition of African prosperity. Mr. President, we have been following with keen interest and appreciation the efforts deployed by the non-governmental organizations in Africa and while we welcome such efforts as largely instrumental in helping the African peoples meet the respective challenges of this era, we will continue to aspire for greater and more sustained endeavour which is likely to cope effectively with the magnitude of these challenges and complexities. With your permission, Mr. President, I would like to refer in some detail to these issues and concerns calling for more continued and intensive effort on the part of your organizations, both individually and collectively: -

Firstly, Africa is unanimous in its condemnation of racial discrimination and apartheid which it views as an open affront not only to the African dignity but also a humiliating insult to the dignity of mankind. Humanity is called upon to stand abreast in a single solid front and with unshaken resolve in the face of the perpetrations of the massacres of Sharpsville and Soweto so that right and justice might prevail and the Africans in South Africa line in dignity and freedom on their own land in a society free from the evils of tyranny and racial segregation. On Namibia Africa speaks with one voice; any settlement short of full

independence for the African people of Namibia is politically and morally unacceptable.

Secondly, Information media manipulated by certain vested interests have continued to distort the image of the Peoples of the Third World, undermine their just cause and legitimate interests. Africa has been among the first victims of this diabolic distortion campaign which seeks to maintain its peoples under the yoke of foreign domination and eventual dependency. It is, therefore, the imperative duty of your Union to do away once and for all with the lingering vestiges of colonialism with a view to restoring the decent image of the African man and to eradicate what forms of ignorance still besetting African history, culture, social conditions and religious creeds. Only in this manner can relations among nations be set on the right path : the path of truth, accurate knowledge of each other and genuine mutual respect. In this respect, there is no doubt that the call for a new world information order is fully justified. Mr. President, of all concerns, the single most preoccupation for Africa revolves around the issue of development. The conditions and needs of developmental effort have further been complicated by drought and desertification of catastrophic proportions. Here again, your Union is called upon to urgently intensify efforts if the lives of human beings as well as the environment and habitat on huge expanses of the African land are to be saved and preserved. Our call for an increased effort to handle this and other problems is by no means a denial of what has been already achieved in this respect; it stems from our convictions and recognition of the meaningful achievement of which your Union is capable.

Africa is likewise facing increasing difficulties in coping with the problems of the growing numbers of refugees whose social and economic conditions, coupled with the bitter frustrations arising from displacement and uprootedness have made of them a helpless hungry lot, with no prospects of employment and with no shelter and no hope. Mr. Chairman, let me once more express the sincere thanks of a Nation which has given of its mind and its heart noble principles and lofty ideals; that humanity holds in high esteem, partook and still partakes in the advancement of human civilization, the progress of humanity, the security and the prosperity of the world; a nation fully dedicated to the cause of justice and fully committed to using its human and material potential for the cause of peace, freedom and justice.

Mr. President, I wish this colloquium every success in furthering the cause of the African people, and in upholding the ideals of love, compassion, universality and tolerance.

I thank you Mr. President.

PRECONDITIONS AND LIMITS IN THE FORMATION OF ASSOCIATIONS : THE SELF-HELP AND COOPERATIVE MOVEMENT IN SUBSAHARAN AFRICA

by John H. Hamer

We are pleased to reprint here an excellent study of the historical background of societies formation, very much to the point of the Colloquium's topics. It first appeared in the African Studies Review of the African Studies Association, Los Angeles, U.S.A. The author is Professor of anthropology at the University of Alabama, Birmingham, U.S.A.

Interest in voluntary associations in Sub-Saharan Africa has risen as disillusionment has increased with massive aid programs for upgrading material standards of living. Increasingly it has become evident that programs planned and executed from the top down seldom result in significant change at the local level. When, however, people participate in the planning and creation of local level norms in voluntary associations, they take responsibility for inaugurating change. The purpose of this article is to examine some of the conditions necessary for establishment and the limits of usefulness of associations. Voluntary associations will be defined and followed by a brief analysis of the historical background of age sets, secret societies, and fraternities as precursors of modern self-help and cooperative movements.¹

There is a consensus that associations are essentially shared interest groups established independently of ascribed membership in kinship or territorially based groups (Anderson, 1971 : 219; Bradfield, 1973 : 492; Norbeck, 1967). Hoebel notes that such groups form an exclusive membership in the larger society, are formally structured, and produce a sense of cohesiveness among the members (1972 : 468). Indeed, in his pioneer work on secret societies, Webster considered such groups as arising out of a « *natural grouping together of men of the same age who have similar duties and interests in life* » (1932 : 130). Schurtz professed to find the origin of such groups in the antagonism between generations, leading to classification on the basis of age (Lowie, 1947 : 298). Though evolutionary schemes such as Schurz's and Webster's have been heavily criticized, these two authors laid the descriptive groundwork for later anthropological studies of age sets, secret societies, and fraternal organizations. It is possible to see certain attributes in these historic forms of solidarity that may provide a key to understanding certain preconditions for forming modern cooperative and self-help associations.

Cultural homogeneity and a limited number of social rules are insufficient for the formation of associations. Rather, it is cultural heterogeneity and increasing complexity of existence that necessitate cross-cutting memberships for linking diverse groupings in opposition to members of the opposite sex, differing age groups, or outsiders in general (Hammond, 1972 : 19; Goldschmidt, 1959 : 156; Eisenstadt, 1956 : 187; Legesse, 1973 : 59; Bradfield, 1973 : 189). Secondly, some form of social control is necessarily requiring

a code of conduct sanctioned by gossip, ridicule, fear of avoidance, and other forms of diffuse sanctions (Hammond, 1972 : 4; Bradfield, 1973 : 338-39). Typical of associations with such controls are the West African secret societies and numerous East African age sets with councils of elders and/or mediators who settle grievances between members (Hamer, 1970; Gulliver, 1963; Meillasoux, 1968 : 54). Thirdly, achieved rather than ascribed positions are critical for the establishment of authority. Society leaders acquire their positions not on the basis of kinship rank or seniority, but on the ability to communicate with the spirit world, demonstrated acquisition of wealth, exercise of influence, and/or exceptional circumspection and neutrality in decision making. The influence of such leaders must extend beyond their particular descent group to the whole community (Bradfield, 1973 : 50-54, 138-40; Legesse, 1973 : 220-25; Hamer, 1970 : 59-60; Lambert, 1956 : 101-6).

The question arises as to whether breaking down cultural homogeneity based on kinship, creating cohesion through opposition to other groups, independent means of social control, and a leadership capable of linking diverse kinship segments are necessary attributes for establishment of self-help and cooperative societies in newly emerging states. The rest of this paper is concerned with examining the validity of this proposition for Sub-Saharan Africa.

Whether membership in self-help and cooperative societies is compulsory or voluntary, both types, according to Winans and Haugerud, possess similar local orientations (1977 : 334-35). Both require a certain amount of local initiative, resources, leadership and indigenous legitimizing principles. Many governments in new African nations have encouraged the establishment of these associations as a means of promoting local enthusiasm and participation in the so-called modernizing process, at the same time linking local, usually rural, endeavors to national socio-economic objectives. Such forms of association are especially appropriate because of relatively small size and limited capital investment, which means that they fit more easily with local knowledge and organizational abilities and use up a minimum of scarce capital resources. As a consequence, this paper will not make a rigid distinction between cooperatives and self-help societies. Indeed, cooperatives are often defined as « *self-help made effective by organization: aimed at improving living standards* » (Hailey, 1957 : 1454).

Though self-help societies are more often associated with community projects such as improving schools, water systems, and health services and cooperatives with economic activities related to production, distribution, and credit, there are the above similarities. Also, it is true that specific self-help projects are often more in keeping with traditional communal efforts in some groups than cooperative endeavors (Hyden, 1973 : 689). Among other groups, however, co-operatives are simply seen as an extension of the self-help process (Hamer, 1976a).

The analysis in this paper assumes that the establishment of a cooperative or a self-help association is a viable proposition. When there are adverse ecological conditions or the marketing of skills or produce lacks feasibility, it follows that these conditions are more likely than values and social organization to explain failure. Indeed, associations have on occasion been established and failed in Africa, as for example some farmers' cooperatives in northern Zambia, because of neglect of market assessability and unfavorable ecological conditions (Bates, 1976: 136-45).

Kinship diversity of membership

Gluckman has previously discussed in detail the problem of the contradiction between cooperation and competition which leads to an exaggerated emphasis on thinking well of one's kinsmen (1972: 5, 41, 44). This leads to a - restriction of opportunities - which tends to expand competition found in many parts of the world. Among the Pul Elya of Ceylon, relations between brothers and parents stress obedient cooperation on the one hand, but involve rivalry for property on the other (Leach, 1961). Relations between more distant relatives such as cousins and in-laws are less fraught with contradictions of competitiveness and cooperation. In the Truiseuse kinships system, siblings are expected to value their relationships above all others while simultaneously competing for parental attention and inheritance claims (Marshall, 1977: 649). As a consequence, siblings show a restraint in their interaction which is not evident in friendship or other relationships made by choice.

As Block (1975) has suggested, close kinship ties ascribe cooperation, of a sort, in which reciprocities are long term and often intangible, while distant and nonkin relations involve short term reciprocities and voluntary cooperation. In other words, close consanguineal bonds are perpetual and based upon affiliative obligations, regardless of choice, while distant or non-kin bonds are of varying duration and based more upon self-interest. In Africa, the Sadama of Ethiopia provide an interesting example of how selfhelp associations tended to originate on the basis of non-consanguineal relationships. These associations were originally work groups formed by mission converts who, because of their conversion, were excluded from participation in many traditional non-Christian activities (Hamer, 1967 : 79). These groups consisted largely of church members often from distant neighborhoods, who were friends or acquaintances rather than relatives. This early attempt at association formation set a precedent for small groups of nine to twenty men working together on a basis of friendship. When these small groups were shown to be more effective in harvesting coffee and planning for innovative self-help projects, many non-Christians sought membership. Thus by the time they were ready for formal establishment of committees, officers, and registration as self-help societies, the membership was of diverse kinship origins. Attempts made to organize societies among close blood relations invariably resulted in failure (Hamer, 1976a : 118-19).

There are underlying Sidamo child-rearing practices which help to explain the origins of cooperative/competitive ambivalence which is built into the social system. Parents pick favorites among their children on the basis of the one that serves the elders best, which in turn fosters sibling rivalry (Hamer, 1978 r 48-49). Moreover, authority is based upon seniority which means that one should obey an older sibling as well as elders in ascendant generations. Thus one must be obedient and cooperative with those in an ascendant birth order position, but may also be competing initially for affection and later for scarce inheritance rights in land and cattle. Among the Sadama, the ambivalence of close consanguineal ties are shown in tangible relations in the form of numerous land disputes between brothers and disagreements over the support of

aged parents, along with a considerable verbal emphasis or imizing conflict and playing down individual accomplishment which might lead to invidious comparisons. This makes it difficult to encourage overt competitiveness among closely related relatives in raising money, providing more laborers, and doing more work (Hamer, 1976a : 119). Nevertheless, such competitiveness is acceptable between non-relatives or distant kin on the basis of a self-interest that is not threatening to close consanguineous ties.

Elsewhere in East Africa, a Teso cooperative in Uganda has shown the considerable diversity of ten different ethnic groups among 240 members (Vincent, 1976 : 82-85). As a consequence, non-kinship based factions, under so-called big men, compete to control the decision making process. Because of the dangers of competitiveness and hostility, fathers and sons seldom join the same society. The problem of kinship homogeneity is further illustrated by an example from the Bukusu of Western Kenya (De Wolf, 1977 : 61). In this instance the members of a single clan sought to promote good feelings and a sense of unity among close agnatic relatives by forming a truck and bus service. The relatives all contributed toward the purchase of the vehicles, but they later quarreled over the distribution of profits, breaking up the society and severely straining relations among close kinsmen.

The diverse ethnic origins of the rural community of Mto wa Mbu in Tanzania provided a distinct advantage in obtaining cooperation in hydraulic agriculture and various innovative work projects (Arens, 1979 : 141 -42). Indeed, the cooperative endeavors of many ujamaa villages have failed because of the kinship and ethnic homogeneity of the communities. The members of the latter communities being committed to an exclusive traditional kinship or ethnic identity lacked the ability to develop a new, more inclusive, sense of community. Heterogeneity of origins, however, prevented exclusive commitment to any traditional life style and encouraged the acceptance and development of more inclusive group loyalties. There is some evidence from West and Central Africa that kinship heterogeneity is important in establishing viable associations. For example, in various villages in Mali, cooperatives, rather than being homogeneous in kinship bonds, are composed of people linked by marriage and of varying degrees of genealogical ties (Hopkins, 1969 :65). In Niger there are a number of self-help societies organized to hold feasts, aid members who marry, and provide for reciprocal labor exchange (Raulin, 1976 :37-38). These groups are organized primarily on the basis of age similarity and work together far more effectively than groups based on kinship ties. In Liberia rural and urban savings associations have rules and procedures designed to shelter the members from the unlimited dependence of kinsmen (Seibel and Massing, 1974 : 224). The rules are considered necessary to protect wealthier individuals from being continually dunned by their less fortunate kin, a severe restraint on entrepreneurial activities. Finally, one cause for the failure of cooperative credit societies in the Cameroons has been the reliance on lineages and extended families as organizational units (Illy, 1978 : 64-65). People join with their close relatives because they have no alternative, but deference and the age hierarchy limit the possibility of equalitarian participation, access to, and control of the leadership.

Efforts to establish associations among matri-kin in Zaire often fail because of the difficulty of recruiting kinsmen (Janzen, 1969 : 73-75). Kinsmen do not like to work together consequently it is often necessary to hire outside labor. For example, a man had established a successful business venture with his Datri-kin. When the group prospered, the founder's matri-kin demanded to join, but the resulting dissension led to the break-up of the group. It seems that the most successful associations for handling cash funds and material assets are formed on a contractual basis between non-neighbors and non-kin.

These examples of the importance of kinship diversity indicate one precondition for the formation of self-help and cooperative societies. Members must be willing to experiment with new roles about which there is likely to be disagreement and conflict, it is necessary that new norms be worked out through the conflict process, in which all participants have an opportunity to disagree, before some form of consensus is established. Overt disagreement and conflict, however, is anathema to closely related relatives who cannot risk possible damage of a relationship in open and competitive argumentation.

Leadership

As in the case of traditional sodalities, achieved status and an extensive network of social contacts appears to be a precondition for leadership of self-help and cooperative societies. Among the Sadama of Ethiopia, successfully organized self-help and cooperative societies tend to rely on leadership with experience and contacts in more than one culture, some formal education, and a reputation for innovation, persistence, and high standards of moral integrity (Hamer, 1976a: 119-20). Because such persons become chairmen of committees, they guide the operations of societies, bridge the gap between two or more cultures, and are in an excellent position to combine the new with the old. In addition to a knowledge of the traditional language and life style, they usually have some understanding of changes in the economy and technology which occur at the national level.

In the relatively equalitarian south, Sadama leaders did not gain a reputation for exploiting the association and using the membership for political gain, but elsewhere, in hierarchically structured north central Ethiopia, cooperative leaders were often men of wealth combining landowning, mercantile, and/or investment in transportation enterprises (Ellis, 1975: 388-91). These men were often highly motivated, aware of and using technological innovations in agriculture. Nevertheless, they tended to use their knowledge and skills to dominate and exploit the less well-to-do members. Many of the latter were tenant farmers and feared the society leaders would evict them from the land as the leaders came to rely more on capital rather than labor intensive means of production. For a Sukuma cotton cooperative in Tanzania, innovation was brought by men who were intercultural in their experience and outlook (Roth, 1976: 52; 1966: 338-41). These men were conscious of the problems of change, dedicated to encouraging people to participate in controlling the process, and indefatigable travelers throughout Sukumaland to encourage formation of societies. By contrast, the failure of cattle and fishing cooperatives in the same area was largely attributable to the lack of intercultural leadership which prevented the re interpretation of innovations to fit the local situation. Leaders of the societies in the Kilagabageni Union in Western Tanzania provided a similar link between traditional and modern lifestyles (Migot-Adhollo, 1972: 96-97). These were notables with more than average education and experience in an urban job, but not so far removed as to be alienated from rural people. In the formation of the successful ujamaa community of Mto wa Mbu, the first leader of a development project obtained the idea on a visit to Arusha, where he first heard about the Tanzania African National Union Party (Arens, 1979: 92). In his view, the members of the community were at that time *«ignorant, quarrelsome, backward, and only interested in their own welfare and not in that of the village»*. After his return from Arusha in 1955, he was able to recruit about 400 members into the first district branch of TANU and begin cooperative projects in agriculture and community development. In the formation of Kenyan cooperatives, leaders were often chosen for their contacts outside the community (Karanja, 1974: 98-99; Gatangi, 1974: 82). Moreover, these men were often teachers, traders, politicians, and administrators to whom the membership were not afraid to entrust their money, since they believed that their relative wealth constituted a form of collateral. The leadership of Bugusu cooperative societies in Uganda came from men who had been active as evangelists for the Protestant mission and had previously been active in the Bugusu Welfare Association (Bunker, 1971: 16-17). All of these men were sons of chiefs or persons of wealth who had had considerable intercultural contact.

It is perhaps significant that in Ethiopia successful leaders had close ties with mission stations, linking them with a modern institution comprehensible to all Sadama (Hamer, 1976a: 119-20). Once again there are similarities to the Sukuma of Tanzania where innovative leadership often came from people associated with mission stations, schools, and dispensaries - institutions that had been around for a long time and were understood by the people, were small in size, and possessed of more or less easily comprehensible forms of administration (Lang et al., 1969). In West Africa leadership in Liberian associations tends to be chosen on the basis of ability to settle disputes, oratorical skills, integrity and the holding of high status in other groups (Seibel and Massing, 1974: 225-26). The latter attribute is especially import-

ant, with many association leaders employed as civil servants, by the church, or as teachers. These intercultural linkages, along with technical expertise and high moral integrity, not only provide a means of integrating the old with the new, but give the membership, who have less formal education and experience with other life styles, a sense of confidence in their leadership. Similarly, in Mali all of the cooperative leaders, because of their role as intermediaries between villagers and the government have to be both literate and familiar with the workings of the latter (Hopkins, 1969: 67). These men work closely with the village elders who are crucial in molding opinion to bring about consensus. Nevertheless, in Malian cooperatives the elders show a much greater concern with the prosperity and unity of villages than the younger society leaders who are more oriented toward the views held by the government bureaucrats with whom they must deal.

External opposition

In Asia and Latin America the relatively powerless have established cohesive cooperatives on the basis of opposition from distant, powerful aggregations (Dobyns, 1969: 170-71; Crocombe, 1971: 190; Carroll, 1971: 229-35). These include such traditional opponents as landlords and tenants, peripheral political parties harassed by government officialdom, and minority ethnic, religious, and revolutionary groups oppressed by dominant majorities. Among the Sadama of Ethiopia it was found that opposition to the formation of associations came from merchant middlemen, residents of administrative centers fearful of the establishment of rival communities, and even missionaries suspicious of associations threatening the role of the church. All of these were found to be important in creating loyalty and a sense of cohesiveness in Sadama societies (Hamer, 1976a: 120-21).

In Kenya, it appears that a high rate of participation in rural self-help societies is a means for expressing resentment at the national political leadership's failure to provide for the expectations of a high material standard of living (Winans and Haugerud, 1977: 336). Such activity also helps counteract aspects of social disintegration such as migration, excessive intoxication, and separatist religious sects. Historically, the coffee growers' societies of the 1920s and 1930s became centers of opposition to chiefly privilege (Saul, 1969: 588). It was not a conflict between rich and poor, but between those with official as compared with non-official status. In the 1950s one of the largest cooperative ventures in Africa, the Nyanza Cooperative Union, was formed to combat middlemen entrepreneurs who were considered to be exploiting individual farmers (Migot-Adholla, 1970: 30). A survey of the organization of six primary associations in Kenya, found that for three of them the concern with exploitation by middlemen Arab and Indian traders was an important inducement for recruiting members (Hyden, 1973: 128-29). By contrast, the higher caliber of cooperative leadership among the Bukusu of Kenya, present in the early stages of formation, declined in the 1960s as people felt less threatened by Asian traders (De Wolf, 1977: 103).

In the coffee marketing societies of Bugusu District, Uganda, the cooperative union president was able to rally the support of the membership by portraying the strict coffee marketing council as an agency of exploitation (Bunker, 1971: 26). The initial organizational phase of the Gando Cooperative Society was largely successful because of opposition to Asian commercial dominance (Vincent, 1976: 75, 79, 92-93). There was great resentment among both Teso and non-Teso members concerning alleged cheating and excessive profit taking among local cotton ginners. Once, however, the ginnery had become part of the cooperative, the Asians ceased to provide an antagonistic device for promoting in-group cohesion and factions began to develop within the society. The Sukuma of Tanzania also started cotton marketing associations in order to avoid middlemen exploiters (Roth, 1966: 187-97). The societies developed rapidly despite opposition from colonial officials who feared the movement would become a focus of political agitation. Once this opposition was gone, there was much less growth in membership and increase in numbers of societies. Also, cattle cooperatives in the same area, with full government cooperation, failed, at least partially, because people did not have to fight the government (Roth, 1966: 251-52).

The Tanzanian community of Mto wa Mbu is substantively different in regard to opposition from middlemen merchants, but functionally equivalent. While many of the surrounding communities prided themselves on their ethnic homogeneity, the people of Mto wa Mbu took satisfaction as being modern in their anti-tribalism and more inclusive nationalistic loyalties (Arens. 1979 : 142).

Dispute settlement

A further precondition for establishment of self-help and cooperative associations is the provision of a means for sanctioning and controlling disruptive behavior among the membership. This has been the case for cooperatives in the Pacific and Latin America where universalistic norms have replaced particularistic kinship rules and rampant individualism has had to be balanced by rule sanctioned responsibility (Crocombe, 1971 : 194-95; Dore, 1971 : 53-7; Carroll. 1971 : 227-29).

Dispute settlement by Sadama association committees in Ethiopia shows a reinterpretation of procedures from traditional elders' councils for establishing new norms pertaining to land access, control of aggressive acts, limits to individual profit taking, and membership responsibility (Hamer, 1980). These norms provide a means for balancing motives of economic self-interest, the initial motivation for joining societies, with social responsibility in increasingly cash oriented communities. Informal, familiar, procedures of conciliation also enable members to avoid the lost time and expense involved in using the Ethiopian court system. There is slight evidence, however, that associations in East Africa use traditional dispute settlement methods. Nowrojee in his discussion of the government imposed arbitration system in Kenya is critical of the failure to encourage settlement of disputes within cooperatives, free of legal process and government intervention (1982 : 78-79). The system of government arbitration entails long delays and discourages initiative and responsibility for dispute settlement by primary societies. For example, a 1979 study of dispute settlement in thirteen societies among the Bukusu shows that the cumbersome procedure described by Nowrojee for settling grievances between members and committeemen, inter-societal disputes, and complaints against cooperative staff results in such in-terminable delays that many cases are simply dropped, in despair that they will never be resolved.² When cases of theft and/or mismanagement of large sums of money by committeemen and management personnel are taken to court, there is often a verdict of dismissal because the plaintiffs have poorly prepared the evidence.

There is indication of the importance of harmonious relationships from co-operative associations in Kirinyaga District of Kenya (Gatangi, 1974 : 95-97). In these associations, members believe that resources such as loans, fertilizers, spray equipment, and other agricultural inputs are allocated on a fair and equitable basis. As a consequence, there is more participation in association endeavors, as compared with those groups in which allocations are considered inequitable.

An example of using informal conciliation methods is that of a Sukuma credit society where a local mission priest was used as an arbiter of disputes (Lang et al., 1969 : 57). In this same area in Tanzania, members of a successful coffee cooperative were careful to hold their meetings in chiefdom centers and were concerned to show great respect for the traditional source of authority, the community elders. A nearby cotton cooperative used the authority of the committee to ostracize those members of the community who refused to join and continued to sell their cotton to independent ginners. Sanctions such as fines and the requirement of collateral for loans were similar to traditional controls (Roth. 1966: 306, 329).

In West Africa Malian young men tended to want to use the courts for settlement of disputes, but the elders generally counseled against such actions (Hopkins. 1969 : 67). They believed that grievances and disputes in the association were village affairs which they took great pride in settling themselves. The system worked well because government bureaucracies were in no position to interfere and the cooperative society, as a consequence, became a link between the two (Hopkins. 1976 : 107-9). In the Cameroons the leaders of Banyang clan societies sought to avoid the courts and conciliate disputes among the members (Ruel. 1964 : 9).

Therefore, just as traditional sodalities constitute communities requiring diffuse sanctions for control, so do self-help and cooperative societies require internal means for insuring social responsibility among members. Informal dispute conciliation can prevent conflict at the local level from escalating into a complex, costly, and the consuming court trial, or government sponsored arbitration procedure. Such a process also provides a means, other than pressure to redistribute wealth, for committeemen to be subject to the control of the membership.

Limitations

In joining cooperatives and self-help societies, members share a mutual interest in wishing to increase their standard of living, but maximization of individual goals in controlling money and property often threaten cooperation. Secondly, the continuity of societies is frequently jeopardized by petty corruption on the part of both members and committeemen. Finally, state attempts at control often conflict with the more parochial interests and participatory control of local and regionally based associations.

Short Term Goals

For Indonesia, East Asia, and Sub-Saharan Africa the preference for immediate income from subsistence activities often takes precedence over cooperative membership, and among members there is often a concern for short rather than long term benefits (Dobyns. 1969 : 180-1; Tablante, 1969: 260; Miracle, 1969: 209-10, 312). This desire for immediate gain conflicts with the long term ideals of reciprocity and cooperation.

Among the Sadama of Ethiopia obligation was traditionally balanced against self-interest through reciprocity between generations, with elders retaining wealth and authority by developing reputations for generosity and providing the requisite guidance and training for the youth, who in turn became esteemed and wealthy old men (Hamer. 1976b : 272-73). This balance was institutionalized through the patrilineal descent system and generational classes, as well as mythological and ritual emphasis on respect for elderhood. Secondly, their control over land distribution, marriage, and ritual knowledge the elders cement the affiliative loyalty and obligate the youth to provide services for the former. On the other hand, since resources such as land, marriage patrimony, and knowledge were always in relatively short supply, there was always room for competition among the youth. Since World War II the freedom of movement encouraged by greater central government control of the countryside, an individual salvation concept spread by European missions, and increasing importance of the cash economy all served to unbalance traditional links between obligatory cooperation and self-interest. The abstract symbolism of money for personal gain, while not destructive of cooperation in community activities, encouraged individualism and reticence in regard to property and money. The advent of voluntary self-help associations in the 1960s provided the basis for new social alignments different from those based on the hierarchy of descent and age. Associations were structured on a basis of equality and voluntarism which meant further emphasis on self-interest. Thus, a precedent was set for the aforementioned reluctance to form associations with closely related kin which set constraints on the competitive pursuit of self-interest. The concept of voluntarism associated with economic individualism encouraged the advent of innovative leadership. All that held them together, however, was pressure from opposing groups threatened by their establishment and the extent to which certain elements of the traditional authority system, especially the conciliation of disputes, could be reinterpreted to provide order.

Recruitment, far from utilizing the moral constraints of kinship, stressed immediate gains through more accessible stores, schools, dispensaries, and higher coffee prices (Hamer. 1976a: 113). Only one of the associations in the Sidamo sample stressed such character attributes as sincerity of interest or willingness to work, the obligatory aspects of group affiliation. Rather the emphasis was upon the payment of a small sum in dues or buying into the association in order to gain a quick return, which set constraints on the establishment of long term investment projects such as co-

perative stores and grinding mills (Hamer, 1976a : 124). It became difficult to convince many members of the small coffee cooperatives that it was necessary to pay from coffee receipts the various overhead costs for maintenance, accounting, and the service of loans. There also developed a distrust of society officers who controlled the money, to the extent that some members refused to pay dues, fearing the treasurer wished to keep the money for himself. All of this was especially detrimental to the coffee cooperatives in that it gave the retail merchants an opportunity to exploit dissatisfaction by paying slightly higher prices for coffee. As a consequence, some members lost interest in the societies and gave up their membership.

In East Africa, Kenyan self-help projects are most concerned with tangible short run goals such as schools and dispensaries rather than long term projects, as for example water supply systems, which are more difficult to organize (Reynolds and Wallis, 1976 : 12). Somewhat the same problem is indicated for a Tanzanian fishing cooperative (Lang et al., 1969 : 54-55). The ordinary farmer could not see how the organizers' elaborate explanations of the cost analysis for marketing fish would be sufficient justification for long term investment of limited funds.

The members of associations in Zaire generally prefer only short term commitment of funds, in order to have cash readily available for ceremonial purposes (Janzen, 1969 : 76). Indeed, the marginal economic position of farmers often leaves them desperate for access to cash. The same is true for Zambian cooperative members, the cash from their harvest doing little more than pay for debts contracted in raising the crop (Bates, 1976 : 141-43). Also, so many leave when they discover this discrepancy that many societies fail.

Corruption

The issues involved in petty corruption may be summarized as misappropriation of funds, inadequate communication, competing entrepreneurial activities, abuse of loan funds, and committee misuse of perquisites.

Misappropriation among committeemen in Kenya and Tanzania has included exorbitant rent charges to the society for use of personal property, unauthorized use of petty cash, illegal sales of member's produce for personal gain, and collecting money under false pretenses for projects which never materialize (Hamer, n.d.; Saul, 1971 : 361-66). Managerial employees and committeemen have appropriated society machinery for personal use, taken cash without authorization, and utilised society services without paying the fees. Communication inadequacy has to do with the fear of many members that they will be cheated by committeemen and managerial personnel with superior knowledge, and the complementary view of those in authority that information can provide an advantage to be utilized for their own ends. Sidamo committeemen in Ethiopia find difficulty in convincing members that the treasurers handling their money are not using their superior financial knowledge to abscond with the funds (Hamer, 1976a : 125). In Kenya committeemen with less technical training in budgeting than secretary-managers of coffee factory supervisors fear that the latter are trying to cheat them (Hyden, 1973; 95). On the other hand, committeemen often convey information regarding such matters as production or marketing skills and new programs only to their supporters and relatives, in order to gain advantages over other members (Hamer, n.d.).

Competing entrepreneurial activities refers to rivalry with independent merchants and the engaging of members in enterprises that compete with society activities. Thus, for example, Sidamo cooperative maize mills and stores sometimes fail because members set up their own shops to maximize income (Hamer, 1976a : 125-27). In Uganda some members seek to make a profit by persuading middlemen to bid against the cooperative society for their produce (Kasfir, 1970: 195). Among the Bukusu of Kenya members of societies will often seek to break the cooperative monopoly by selling coffee, despite the illegality, to private traders (De Wolf, 1977 : 104). In this way they seek to avoid the long delays in payment connected with selling through the society. Most of the Bukusu maize societies are dormant or near collapse because of the advantage private traders have in selling to the government controlled Maize and Produce Board (Hamer, n.d.). The latter can us-



ually bribe Board personnel to avoid quality control procedures, while cooperatives are unable to do this because of the strict auditing system. Since there is no cooperative monopoly in the marketing of maize, members are forced to sell to traders for a price lower than that set by the government. Moreover, Board personnel often have an agreement with private traders to reject maize delivered by societies, even when it meets quality standards, so that the latter can buy from society members at a low price and sell to the Board at the higher government rate.

In the long run these alternative entrepreneurial activities lead to a focus on money rather than mutuality among cooperative members. Thus among the Sadama of Ethiopia to get work done quickly in order to minimize crop loss and ensure more profit, it becomes convenient to hire labor (Hamer, 1976a: 126-27). In Dahomean cooperatives, wage labor has become so popular in recent years it is difficult to organize work groups for projects of public interest (Gosselin, 1976: 61).

The loan problem has to do with repayment difficulties, misuse of funds, and favoritism in distribution. It is not simply misunderstanding of repayment procedures, but the tendency to assume that one can avoid the consequences of defaulting on payments (Hamer, 1976a : 125). In the Sudan, without adequate supervision, loans from government agencies are often regarded as largesse and used to meet social obligations such as marriages and funerals (Bardleban, 1973 : 48-49). To obtain loans is the main reason for joining the Gondo cooperative society in Uganda (Vincent, 1976: 82, 88). Nevertheless, repayment is difficult to obtain, the sums often in excess of requirements, and committee members frequently are the chief defaulters. In Kenya loans are also a prime attraction for joining Bukusu cooperatives, but most societies have enormous debts with the Union because of the large number of defaulters (Hamer, n.d.). Committeemen also use the system by giving priority to their supporters over other members. Misuse of perquisites involves manipulating authority and privileges of office for personal gain. In one Tanzanian society, committeemen use their authority to allocate neighborhood tractor time (Migot-Adholla, 1972 : 93-94). Having a choice of allocating time efficiently for the long term benefit of the society, or building up support for their tenure in office by favoring friends and supporters, they choose the latter. Also, committeemen often seek small incre-

merits to their income, and personal gratification, by engaging in excessive meetings and travel. For example, in Western Kenya many Bukusu committeemen seek to augment the sitting allowance by inventing excuses for additional meetings or periodically pushing for an increase in excess of the government recommended allocation (Hamer, n.d.). Frequent trips are made to distant Union headquarters and there are educational jaunts to Nairobi which conveniently coincide with pleasure and/or personal business matters.

Government Controls

Cooperatives and self-help societies provide a potential for participatory adaptation to change which bridges the confines of kinship boundaries. Nevertheless, as part of the nation state members of such groups must reckon with more inclusive levels of organization which may curtail their scope of operation. The effect is an emphasis on regulation and coercion, creation of dependency, politicizing of leadership, and the subsequent erosion of participation. The regulatory aspect of state control has arisen out of fear of subversion and responsibility for law and order. Cooperatives and self-help societies, with an emphasis on local socioeconomic planning, can conceivably undermine coordinated state planning or even be used to subvert national authority. In Latin America and in Africa when cooperatives have shown signs of becoming sociopolitical movements governments have quickly intervened to curtail society functions (Carroll, 1971 : 238-39; Cagnon, 1976 : 376). In Ethiopia, for example, the Mecha Toloma society was ostensibly established to raise money for development projects in various Oromo areas (Ottaway and Ottaway, 1978: 91). The government discovered, however, that the society was essentially a front for Oromo nationalism.

The response of governments, in fear of local initiative and decision making, has been to impose control from the center. In Guinea farmers were simply told to form cotton societies and the government would provide the agricultural inputs (Derman, 1976: 423-25). Local committees had no opportunity to participate in the planning and this led to so much resentment the farmers virtually neglected the crop. The same sort of centralized imposition occurred in Niger (Raulin, 1976: 36). In post-independent Uganda, membership in societies became compulsory for the marketing of certain crops, which led many farmers to believe that cooperatives were merely an extension of government (Vincent, 1976 : 75-76). A negative response from society members occurred as a result of coercive government controls. For example, irrigation cooperatives in northern Sudan were successful only when members became convinced that development officers were working with them, rather than in an assumed collusion with government to impose high taxation (Bardeleben, 1973 : 83). A further example is that of the Harambee self-help movement in Kenya which has generally been based on local initiatives in the building of schools, dispensaries, cattle dips and other projects of tangible community benefit (Mbithi and Rasmusson, 1977 : 13-26). Despite an emphasis on voluntarism of the farmers at the community level, there has developed a contradictory coerciveness in the collection of money for project support (Ng'ethe, 1977 : 13). Indeed, the scandal of illegal forced collections by over-enthusiastic chiefs, sub-chiefs, and even senior civil servants has become so serious as to encourage numerous letters of complaint to editors and lengthy editorials of condemnation in the newspapers.³

Governments have justified control of societies as necessary for the efficient implementation of technological and socioeconomic change. Nevertheless, as Engelman has suggested, government-sponsored cooperatives are necessary for promoting state policies, but only insofar as governments do not interfere with the ultimate economic goals of the members (1968 : 24, 78-83). For example, in Tanzania cooperatives were found to be most successful when farmers realized they would own their own farms after repayment of government loans and when local communities gained at least limited authority. In Kenya there was so limited a chance for spontaneous formation of cooperatives that government had to be involved (Karanja, 1974 : 41-42), but the regulatory measures so severely curtailed autonomy that the end results left cooperatives as little more than government bureaucracies. Moreover, the Kenyan government even felt compelled to place controls over the

Harambee self-help movement, not simply because of the problem of coordinating planning, but to alleviate misappropriation of funds by local leaders (Winans and Haugerud, 1977 : 335). Widespread government involvement may destroy local initiative and encourage dependency. Even in Ethiopia where government involvement, prior to 1974, tended to be minimal, some Sidamo societies never got beyond an incipient organizational stage, because many potential members believed the government would do the job of economic development independent of local initiative (Hamer, 1976a : 126). Informants from ten Bukusu coffee cooperatives in Western Kenya, when questioned about the role of the Kenyan government in society affairs, were unanimous in their opinion that the societies would cease to exist without a government imposed monopoly (Hamer, n.d.). This notion was part of an overall sense of lack of local control or responsibility for society affairs. Among the Gondo of Uganda there was so little interest in cooperative societies that only government sponsored credit schemes and bank loans enable them to continue (Vincent, 1976 : 91). Instead of bringing about development, the societies simply helped to maintain the status quo.

Politicizing the leadership refers to the way government involvement has encouraged the use of self-help and cooperative movement as a means for furthering personal ambitions. In the case of the Gondo, for example, the fundamental objective of growing and marketing cotton became secondary to gaining cash for investment in non-agricultural enterprise (Vincent, 1976 :90-91). An ambitious man sought to widen his network of contacts and support within and beyond the society in order to expand personal entrepreneurial activities. The situation has been similar in Zambia (Lungu, 1972 : 213). There it was not uncommon for a local leader to urge persons in his area to form a farming cooperative and after selecting a marginal piece of land, that could easily be cleared, collect the government stumping subsidy. From the latter payment he could make a personal profit as well as pay the members. Nothing more would be done about organizing a cooperative. Bukusu in Kenya have emphasized how men use the chairmanship of a society as a stepping stone to a higher position (Hamer, n.d.). This is done by establishing a following through giving favors such as priorities in obtaining loans, advantages in the use of tractors, or by developing a reputation for integrity and efficiency. Ambitious leaders then seek to move to higher positions as chairmen of union committees, officers in apex organizations, members of county councils, chieftaincies, or lucrative sates positions with fertilizer or farm machinery businesses. A further example from Kenya is that of the harambee self-help movement. Meru projects of large scale, started against the advice of extension agents, develop as a consequence of ambitious persons seeking to win favor potential voters (Almy, 1974 : 84-85). Indeed, among the Bukusu it is assumed that for a project to succeed one has to have a large cash gift from a local politician to encourage mass support. The greatest danger from government intervention, however, is the erosion of participation. In Mali, for example, farmers consider government control so pervasive that participation is seen as analogous to the pre-colonial period when men were required to render service in the fields of a chief or a king (Ernst, 1976 : 87). For Kenyans government intervention, while providing a means for controlling mismanagement, has been detrimental in promoting local initiation of policy (Hyden, 1973 :172-73). The Cooperative Societies Act of 1972 gives the Commissioner of Cooperative Development in Nairobi, as well as his deputies in the field, wide ranging powers to restrict decision making of local committees. In Tanzania, though members of societies are supposed to control the decision making process at the local level, all their actions are subject to approval by the Registrar of Co-operatives (Widstrand, 1972 : 171). This is a government measure to protect the members, presumably because of their low level of formal education, but it leads to a feeling of lack of control by the membership. It does not follow, however, that central governments must inevitably intervene so as to discourage participation. In the case of the Sadama of Ethiopia pre-revolutionary development officers were found to operate primarily as resource persons to assist, neither regulating or dominating, committeemen in resolving problems involving expertise beyond their understanding (Hamer, 1976a: 117). Government intervention in a successful Sukuma credit union in Tanzania was minimal and supportive of participation (Roth, 1966:315-221 The young cooperative officer, the primary

government official dealing with the union, showed patience and concern, knew the language, deferred to the elders, and was well liked and respected.

Success in generating participation may be at least partially dependent on size of membership and multifunctionalism, with an emphasis on socioeconomic development, rather than simply marketing produce. Though large size may provide efficiency in the form of more services, large loan funds, and greater influence in the marketing process, effective participation seems to decline with increasing size (Widstrand, 1972 : 21 -23). Smaller groups have an easier time than larger, more impersonal, groups in reaching consensus regarding technical instruction, sharing of farm machinery, and control of small improvement loans. Also, large scale marketing and service processes may be more efficiently dealt with by private or public corporations. Nevertheless, large scale cooperative unions would seem capable of serving individual societies only if efficient and free of corruption. As indicated above, the latter conditions are seldom found in cooperative unions. A major reason for enthusiastic participation in the small Ethiopian societies was that individuals joined with the idea that these organizations were their own creation and a means by which they would decide changes in personal and community life styles (Hamer, 1976a : 110-11). These societies were from the start concerned with a combination of community development and a means by which the individual could circumvent exploitative middlemen merchants. There was much interest in the establishment, largely by local initiative, of sanitary water supplies, clinics, locally controlled retail outlets, and schools. All of this was in addition to the development of individual monetary advantages. This form of multifunctionalism tends to bind farmers closer to the association, concentrate leadership and enthusiasm at the local level, and provide a means for spreading administrative costs over a variety of activities (Karanja, 1974 : 164-65). On the other hand, there are certain disadvantages such as the possibility of creating conflicting interests among the members and greater complexity in the management process.

Thus, it is evident that associations must adapt to the regulatory control of the state. Unfortunately, fear of subversion of state planning and authority has led to excessive controls by the latter in the name of efficiency. At the very least, this has limited local initiative, encouraged opportunistic status seeking, and hindered local participation, one of the primary objectives of the self-help and cooperative movement.

Conclusions

The cooperative and self-help movement may have been less than a success from the standpoint of socioeconomic development, but it can be argued that it has contributed to easing the strains and contradictions in the transition of essentially tribal and/or colonial systems to independent, bureaucratized, nation states. The latter problems arise mainly out of the impersonalism of the state as compared to kin oriented, face to face, relations of the traditional rural communities. Cooperative and self-help societies have, however, provided through the personalized leadership of the committee an outlet for seeking higher status in new nations. Associations have also aided the membership through a patron-client redistribution system. It is this latter function which has supported linkage between the intimate, ritualized, redistribution of the tribal community and the more impersonal welfare programs of the state. Individualism, corruption, and bureaucratization seem to be the limiting social factors in the development of cooperative and self-help movements. These are limitations largely associated with the introduction of a cash economy, hence not of significance in the more traditional age sets, secret societies, and fraternal groups. Control of these limiting factors, to be effective, must be as personalized as the mutual interests, esteemed leaders, and group cohesiveness in opposition to more socially distant out-groups. State bureaucratization of control has not led to any appreciable increase in individual responsibility or prevented exploitation of the many by the few, but it has severely circumscribed participation at the local level, with the state. Even at present, as has been demonstrated in this paper, members of societies realize some tangible benefits from the marketing process, favors bestowed through the patron-client system, schools, clinics, and other building projects.

But genuine participation in making policy decisions by social members has been limited to nonexistent. The exceptions to this pattern of non-participation are enlightening. Among the Sadama of Ethiopia, for instance, there is a sense of influence and enthusiasm that comes from participation in frequent meetings where policy is made and grievances and disputes among the members are settled (Hamer, 1980). Thus it is not enough to increase efficiency and control corruption through elaborate auditing systems. Rather, members must be given the opportunity to control these matters for themselves.

One means of developing participation would be to establish, as has been done among the Sadama, weekly or bi-weekly meetings in which members can express grievances and air disputes between themselves and other members, committeemen, and management personnel. Moreover, it is through the settlement of grievances and disputes arising out of the contradictions of new and old life styles that new norms of behavior are created at the local level. This approach would avoid the widespread, but ineffective, practice of meeting only once a year for electing officers and briefly discussing budget and plans for the following year. It should be required that committeemen mediate disputes and grievances within the society before the latter can be submitted to the more formal channels of state agencies. Hence, by participating actively in organizations linked closely to the state and dealing with socioeconomic change, members could gain a sense of having a part in the process. Such procedures could create the mutuality of shared interest which has been the sine qua non of viable voluntary associations.

Notes

Three periods of fieldwork, two among the Sadama of Ethiopia 1964-65 and 1973, and

ment. Grants from the Ford Foundation, Great Lakes Colleges Association, Ohio Wesleyan University, Canada Council, and the University of Alabama in Birmingham made these periods of fieldwork possible. An additional grant from the University of Alabama in Birmingham provided an opportunity to survey the literature at the Institute of Developmental Studies, University of Nairobi, during June and July 1977.

1. This article is concerned with self-help and cooperative societies predominantly organization, have different functional specializations, and limitations (Wachtel and Wachtel, 1974 :123). It is not that women are restricted from membership in cooperatives for they participate with men in many parts of Africa. Nevertheless, the title holders of land tend to be men and recruiting efforts are usually directed by men toward men. Among the Bukusu of Kenya, women have their own harambee groups (self-help) with a large garden

District, because men represent households, they tend to be cooperative members (Staudt, 1973). Although there is a high absentee rate for men engaged elsewhere in

the latter (7 percent of the total) are actually registered as members. Finally, in pre-revolutionary Ethiopia the Sadama formed separate societies along sexual lines, those for groups with household and child care functions.

2. From the unpublished field notes of the author, based on fieldwork among the Bukusu in the summer of 1979.

3. See especially Daily Nation, July 27, 1979, p. 6, and Daily Nation, June 19, 1979, letters to editor column.

4. See especially the summary article by Meister (1969).

References

- Almy, Susan W. (1974) « *Development in Men Kenya : Economic and Social Factors in Accelerating Changes* » Ph. D. Dissertation, Stanford University, Palo Alto, California.
- Anderson, Robert T. (1971) - *Voluntary Associations in History - American Anthropologist* 73(1) : 209-22.
- Arens, W. (1979) *On the Frontier of Change : Mbo wa Mbu, Tanzania*. Ann Arbor : University
- Bardelheban, Manfred. (1973) *The Cooperative System in the Sudan*. München : Weltforum Verlag.
- Bates, Robert H. (1976) *Rural Responses to Industrialization*. New Haven: Yale University Press.
- Block, Maurice. (1975) «*The Long Term and the Short Term : The Economic and Political Significance of the Morality of Kinship* » pp. 75-87 in Jack Goody (ed.) *The Character of Kinship*. New York : Cambridge University Press.
- Bradfield, Richard M. (1973) *A Natural History of Associations : A study in the Meaning of Community* Vol. I and II. New York : International Universities Press, Inc.
- Bunker, S.G. (1972) « *Firms and Functions of Government Intervention in a Uganda Cooperative Union* » Unpublished paper presented at the 14th Annual Meeting of the A-
- Carroll, Thomas F. (1971) « *Peasant Cooperation in Latin America* » PP. 199-249 in Peter Worsley (ed.) *Two Blades of Grass*. London : Manchester University Press
- Crocombe, Ronald G. (1971)«- *Social Aspects of Cooperate and Other Corporate Land-Holding in the Pacific Islands* » , pp. 159-98 in Peter Worsley (ed.) *Two Blades of Grass*. London : Manchester University Press

- (eds.) *Popular Participation in Social Change* The Hague ; Mouton Publishers.
- De Wott, Jan J. (1977) *Differentiation and Integration in Western Kenya. A Study of Religious Innovation and Social Change Among the Bukusu*. The Hague : Mouton Publish
- Dobyns, Henry. (1969) «*Sociological and Anthropological Approaches to Engineering Successful Economic Organizations*», pp. 168-85 in K.R. Anselch, R.Brannon ana E.D. Smith (eds.) *Cooperatives and Rural Development in East Africa*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- York : Praeger Publishers.
- Dore, Ronald F. (1971) «*Modern Cooperatives in Traditional Communities*», pp. 43-60 in Peter Worsley (ed.) *Two Blades of Grass*. London : Manchester University Press.
- Eisenstadt, Samuel N. (1956) *From Generation to Generation: Age Groups and Social Structure*. London : Collier-Macmillan Ltd.
- Ellis, Gene. (1975) «*Agricultural Development Strategy in Ethiopia : On Reaching the peasant Sector*», pp. 385-98 in Harold G. Marcus (ed.) *Proceedings of the First United States Conference on Ethiopian Studies*. East Lansing ; Michigan State University Press.
- Engelman, K.E. (1968) *Building Cooperative Movements in Developing Countries*. New York : Praeger Publishers.
- (ton of Rural Communities in Mali, New York : St. Martin's Press.
- Gagnon, Gabriel. (1976) «*Cooperatives, Participation, and Development : Three Failures*», pp. 365-80 in June Nash, Jorge Dandier and Nicholas Hopkins (eds.) *Popular Participation in Social Change*. The Hague : Mouton Publishers.
- Galatari, R. (1974) «*Members Participation in Kenyan Rural Cooperatives*», M.A. thesis.
- Gluckman, Max. (1971) «*Moral Crises : Magical and Secular Solutions*», pp. 1-50 in Max Gluckman (ed.) *The Allocation of Responsibility*. Manchester : Manchester University Press.
- Goetschmidt, Walter. (1959) *Marris Way : A Preface to the Understanding of Human Society*. New York : Henry Holt and Co.
- Gosselin, Gabriel. (1976) «*Traditional Collectivism and Modern Associations : The Example of Southern Dahomey*», pp. 55-70 in June Nash, Jorge Dandier ana Nicholas Hopkins (eds.) *Popular Participation in Social Change*. The Hague : Mouton Publishers.
- Guliver, Phillip. (1963) *Social Control in African Society*. New York University Press.
- Haley Lord William Malcolm. (1957) *An African Survey*. New York : Oxford University Press.
- Hamer, John. (1967) «*Voluntary Associations as Structures of Change Among the Sidamo of Southwest Ethiopia*», *Anthropological Quarterly* 40 (2) : 73-91.
- (1971) «*Sidamo Generational Class Cycles : A Political Gerontocracy*», *Africa* 40 (1) : 50-70.
- (1976a) «*Prerequisites and Limitations in the Development of Voluntary Self-Help Associations: A Case Study and Comparison*», *Anthropological Quarterly* 49 (2) : 107-34.
- (1976b) «*The Generation Gap in an Ethiopian Society*», pp. 264-77 in Jaber F. Gubrium (ed.) *Time, Roles, and Self in Old Age*. New York : Human Sciences Press.
- (1979) «*Coats, Status, and the Stability of n-Achievement : A Small Sample from Southern Ethiopia*», *Ethos* 6 (1) : 42-62.
- (1980) «*Preference, Principle, and Precedent: Dispute Settlement and Changing*».
- (n.d.) «*Self-interest and Corruption in Bukusu Cooperatives*», Human Organization (forthcoming).
- Hammond D. (1972) *Associations*. McCaleb Module in Anthropology 14.
- Hoebel, Adamson. (1972) *Anthropology: The Study of Man*. 4th ed. New York: McGraw-Hill Book Co
- Hopkins, Nicholas S. (1969) «*Leadership and Consensus in Two Malian Cooperatives*», pp. 64-69 in David Brokensha and Marion Pearsall (eds.) *The Anthropology of Development in Sub-Saharan Africa*. Lexington : Society for Applied Anthropology, Monograph 10.
- Karanja, Edward. (1974) «*The Development of a Cooperative Movement in Kenya*», Ph.D. dissertation, University of Pittsburgh, Pittsburgh.
- Kafir, Nelson. (1970) «*Organizational Analysis and Ugandan Cooperative Unions*», pp. 176-208 in Carl G. Widstrand (ed.) *Cooperatives and Rural Development in East Africa*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Lambert, H.E. (1956) *Kikuyu Social and Political Institutions*. New York : Oxford University Press.
- Long, Gottfried O., Warren J. Roth and Martha 8 Lang. (1969) «*Sukumaland Cooperatives as Mechanisms of Change*», pp. 48-63 in David Brokensha and Marion Pearsall (eds.) *The Anthropology of Development in Sub-Saharan Africa*. Lexington Society for
- Leach, Edmund (1961) *Pul Eliza : A Village in Ceylon*, Cambridge : Cambridge University
- Legesse, Aamaron. (1973) *Gada. Three Approaches to the Study of African Society*. New York : The Free Press.
- Lowie, Robert H. (1947) *Primitive Society*. New York : Levenght Publishing Corporation
- Lungu, M. (1972) «*Cooperative Efficiency in Zambia*», pp. 207-19 in Carl G Widstrand (ed.) *Cooperatives and Rural Development in East Africa*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Marshall, Mac. (1977) «*The Nature Of Nurture*», *American Ethnologist* 4(4) : 843-82.
- Mbithi, Philip M. and Rasmus Rasmussen. (1977) *Sell Reliance in Kenya: The Case of Harambee*. Uppsala : Bohslanings AB.
- Mellaesoux, Claude. (1966) *Urbanization of an African Community*. Seattle : University of Washington Press.
- Meister, Andries. (1968) «*Ambitions and Risks of Cooperative Socialism in East Africa : Kenya, Uganda, Tanzania*», *Journal of Asian and African Studies* 4 (4) : 241-74.
- Migot-AdhoUa, Shem E. (1970) «*Traditional Society and Cooperatives*», pp. 17-37 in Carl G. Widstrand (ed.) *Cooperatives and Rural Development in East Africa*. Uppsala :
- (1972) «*The Politics of Mechanization in Sukumaland*», pp. 81-104 in Carl G. Widstrand (ed.) *African Cooperatives and Efficiency*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Miracle, Marvin. (1969) «*An Evaluation of Attempts to Introduce Cooperatives and Quasi-Cooperatives in Tropical Africa*», pp. 301-15 in K.R. Anselch, R. Brannon and E.D. Smith (eds.) *Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries*. New York : Praeger Publishers.
- Ngethe, N. (1977) «*Harambee and Rural Development in Kenya: Towards a Political-Administrative Interpretation*», institutions of Development Studies. Working Paper 10. University of Nairobi.
- Norbeck, Edward. (1967) «*Associations and Democracy in Japan*», pp. 165-200 in Ronald P. Dore (ed.) *Aspects of Social Change in Modern Japan*. Princeton : Princeton University Press.
- Nowwoje, Pheroz. (1972) «*The Settlement of Disputes in Cooperative Societies*», pp. 62-80 in Carl G. Widstrand (ed.) *African Cooperatives and Efficiency*. Uppsala : Almqvist
- Ottaway, Marion and David Ottaway. (1978) *Ethiopia: Empire in Revolution*. New York: Africana Publishing Co.
- Radin, Henri. (1976) «*Organized Cooperation and Spontaneous Cooperation in Africa (Niger Republic)*», pp. 35-43 in June Nash, Jorge Dandier and Nicholas Hopkins (eds.) *Popular Participation in Social Change*. The Hague : Mouton Publishers.
- Reynolds, J. Eric and M.A. Wallis. (1976) *Self Help and Rural Development in Kenya*. Nairobi : Institute for Development Studies. Discussion Paper 241.
- Roth, Warren. (1966) «*Three Cooperatives and a Credit Union as Examples of Culture Change*», Ph. D. dissertation, Catholic University of America, Washington, D.C.
- (1976) «*Traditional Social Structure and the Development of a Marketing Cooperative in Tanzania*», pp. 45-63 in June Nash, Jorge Dandier and Nicholas Hopkins (eds.) *Popular Participation in Social Change*. The Hague : Mouton Publishers.
- Ruel, M. (1964) «*The Modern Adaptation of Associations Among the Banyang of the West Cameroon*», *Southwestern Journal of Anthropology* 20(1) : 1-14.
- Said, John. (1969) «*Marketing Cooperatives in a Developing Country: The Tanzanian Case*», Unpublished paper presented at the Fifth Annual Conference of the East Africa Social Science Council in Nairobi.
- (1971) «*Marketing Cooperatives in a Developing Country: The Tanzanian Case*», pp. 347-70 in Peter Worsley (ed.) *Two Blades of Grass*. Manchester : The University of Manchester Press.
- Seibel, Hans D and Andriás Massing. (1974) *Traditional Organizations and Economic Development: Studies of Indigenous Cooperatives in Liberia*. New York : Praeger Publishers.
- Staudt, Katherine A. (1973) «*Administrative Resources, Political Patrons, and Redressing Sex Inequities: A Case from Western Kenya*», *The Journal of Developing Areas* 12 : 399-414.
- Tablante, N.B. (1969) «*An Inventory and Evaluation of Quasi-Cooperative Arrangements as Instruments of Market Reform in East Asia*», pp. 175-285 in K.R. Anselch, R. Brannon and E.D. Smith (eds.) *Agricultural Cooperatives and Markets in Developing Countries*. New York : Praeger Publishers.
- Vincent, Joan. (1976) «*Rural Competition and the Cooperative Monopoly: A Ugandan Case Study*», pp. 71-97 in June Nash, Jorge Dandier and Nicholas Hopkins (eds.) *Popular Participation in Social Change*. The Hague : Mouton Publishers.
- Wachtel, E. and A. Wachtel. (1974) *Groups and Cooperatives, Economic Enterprises of Women in Nakuru. Part 2*. Nairobi : Institute for Development Studies. Working Paper 190.
- Weisler, Hutton. (1932) *Primitive Secret Societies*. New York : Macmillan Company.
- Widstrand, Carl. (1972) *African Cooperatives and Efficiency*. Uppsala : Almqvist & Wiksell.
- Winans, Edgar V. and Angélique Hangerud. (1977) «*Rural Self-Help in Kenya: The Harambee Movement*», *Human Organization* 36 : 334-51.



ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE

NEWS ON ASSOCIATIVE AFFAIRS

Aid Evaluation

Three years ago, the North-South Institute (Ottawa) began an intensive study of Canada's program of official development assistance, or « foreign aid », as it is more commonly called. The study has been the first of this depth ever undertaken on this subject by an independent research organization.

The Institute is now beginning the process of publishing the results of its study. This preliminary report launches the series and, we hope, the debate. It not only gives the necessary background and introduction to the project, but also identifies a number of key themes that have emerged to varying degrees in the country studies. While it takes care not to overgeneralize, it suggests that these themes are of general importance for the future of Canadian aid.

The problems of many developing countries and the need for additional means of attacking them remain as grave and urgent as ever. The Institute is convinced that the experience of the last decade, in even a few countries, can yield constructive lessons for Canadian efforts. The countries chosen for the study were, by region: Haiti and Jamaica; Tanzania and Ghana; Bangladesh and Pakistan; and Senegal and Cameroon. Given the limitations of the Institute's research and financial resources, it decided that only four of the countries (Haiti, Tanzania, Bangladesh and Senegal) could be given an in-depth assessment, including field visits by its research staff. The other four countries (Jamaica, Ghana, Pakistan and Cameroon) were given overview treatment and will provide additional material and evidence for the preparation of the final report.

Contact: North-South Institute, 185 Rideau Street, Ottawa, Canada K1N5X8.

Zimbabwe's Co-operatives : The other war

Forming co-operatives is an important way of giving people some measure of control over their own lives and building a fairer society. Yet they often need support to get off the ground - support which can be very low on the list of priorities in a crisis, even for a committed government.

A case in point is Zimbabwe. Collectives there were seen as a vital part of the move towards socialism after independence. Yet the collective movement will be in severe danger of collapse over the next few months if the country's rains fail for the fourth successive year.

Zimbabwe's co-operators include peasant farmers, redundant industrial workers and unemployed youth besides the former guerilla fighters and political prisoners who launched the collective movement soon after independence.

The demobilisation money paid out by the Zimbabwe government to former combatants and used by many to get the co-ops started is now exhausted. And no bank has yet been persuaded to offer them loans or credit - despite the contribution which the collectives are already making to alleviating the country's pressing problem of unemployment.

The co-ops face suspicion and hostility from industry and elements of the public service. They lack plant and equipment, transport and access to markets, practical and professional skills and the know-how that can only come from trial and error.

The mood is nevertheless one of self-confidence and quiet optimism. A member of Simukai co-operative, which is based on a former white farm just south of Harare, summed up why. «What we are doing here we are doing for ourselves. We don't care how much we get or when we get it.

We work for our own benefit because here we have bought a place which is our working place and our home together ».

Cephas Muropa is the chairperson of the Organisation of Collective Cooperatives in Zimbabwe, set up in 1983 and already representing 25,000 people. In his view, there are clear parallels with the days of guerilla warfare, when « our fighters were busy, apart from just shooting. They had first of all to politicise the people so as to explain why it was necessary to fight.

« The majority of the people in the cooperatives are ex-combatants; these people, wherever they are, are again busy politicising our people in this second phase of the war ». But unless the Mugabe government offers more support, that second phase of the war may well be lost.

Margaret Ling

Reprinted from The New Internationalist, November 1984.

Théâtre de l'Europe

Le Théâtre de l'Europe vient de clore sa première saison. Fondé le 16 juin 1983 par décret de loi du gouvernement français et du ministère de la Culture, il a présenté des spectacles européens (italiens, espagnols, allemands, anglais et français) qui ont recueilli un vif succès.

Le Théâtre est rattaché au Théâtre national de l'Odéon à Paris. L'article premier du décret est libellé comme suit :
- Le théâtre de l'Europe est un carrefour vivant de la création théâtrale européenne : il a pour mission de favoriser le travail en commun des metteurs en scène, des comédiens, des écrivains et des autres praticiens européens de l'art dramatique, en vue de créer des œuvres nouvelles et de vivifier le patrimoine dramatique de l'Europe ».

Crew

The Centre for Research on European Women (CREW) officially opened their new offices last week. The members of the women's cooperative are confident their role as a documentation centre (with exhaustive material on the EEC, international organisations and all labour market and social policy issues relating to women, as well as work on commissioned research projects and the issue of a monthly bulletin) can now only go from strength to strength.

A venture being given room in the new premises is Belladonna, a sister organisation of Crew which is running a catalogue service providing a wide range of English language books from feminist and progressist publishers, which, you'll admit, are a little thin on the ground in Brussels. Belladonna promise a range covering the latest feminist novels, antiracist and anti-sexist children's books, specialised pamphlets and classics. They promise that the list will expand, and say that anyone is welcome to drop in at the centre any time to browse, chat or have a cup of coffee, or all three.

Belladonna and Crew are at 38 Rue Stevin, 1040 Bruxelles and their number is 230.51.58.

Consommer en Afrique

" Vivre autrement » est le titre d'une nouvelle revue lancée par Environnement et développement du tiers monde (ENDATM), ONG domiciliée à Dakar. La nouvelle revue, dont le premier numéro devait paraître en novembre 1984, s'adresse aux consommateurs africains et abordera les thèmes les plus divers : nutrition, technologies, actions communautaires, santé, architecture et habitat, éducation, etc. L'équipe de rédaction est dirigée par Jacques Bugnicourt (économiste, secrétaire exécutif d'ENDA) et Diana Senghor (anthropologue et journaliste). L'optique adoptée est résolument novatrice et veut faire de la publication un carrefour « pour connaître et échanger des idées pour vivre autrement » et favoriser « des actions contre des modes de vie et de consommation inadaptes et coûteux ».

Rédaction : 135, rue de Bayeux, BP 3370, Dakar, Sénégal.

Women and the Environment

World Women in Defence of the Environment held meeting on November 12 at which Joan Martin Nicholson spoke on the situation of women in developing countries and on setting up the Brussels chapter of the organisation. The meeting was held at 29 Rue Blanche, 1050 Bruxelles, Belgium. Information from Cynthia Whitehead. 235.71.72.

Ouvriers du transport

La Fédération internationale des ouvriers du transport (ITF) publie un nouveau bulletin trimestriel paraissant en anglais sous le titre - ITF Asia/Pacific News ».

Cette publication est essentiellement consacrée aux activités de l'ITF dans la région Asie/Pacifique et peut se révéler un instrument efficace pour procéder à des échanges de vues entre syndicats, particulièrement du secteur des transports.

Adresse de l'ITF: 133-135 Great Suffolk Street, London SE1 1PD, Great Britain.

New...

Creations...

Plans...

New...

Creations...

Plans

Fusion dans l'éducation

Les membres de deux organisations pan-africaines, la Société Afrilite et l'Association pour l'Education des Adultes Africains, ont approuvé la fusion de leurs organisations pour former l'Association africaine pour l'alphabetisme et l'éducation des adultes (AAAEA). Cette fusion est devenue effective à la fin février 1984. Il a quinze ans que la Société Afrilite fut fondée par Robert Laubach, spécialiste bien connu de l'alphabetisme. Cette organisation avait pour seul but de développer l'alphabetisme à travers toute l'Afrique grâce à des programmes de formation d'instructeurs et à la publication de matériels d'alphabetisation. Elle a organisé des séminaires subrégionaux et nationaux, des ateliers et des conférences biennales dans divers pays africains.

L'Association pour l'éducation des adultes africains s'intéresse à la promotion de l'éducation des adultes, exception faite de l'alphabetisme. La fusion de ces deux organisations s'explique par le fait qu'elles sont complémentaires. La nouvelle association a pour objectifs principaux de mettre sur pieds un front fort et unifié pour lutter contre l'alphabetisme, d'intensifier la promotion de l'éducation des adultes et, finalement, d'aider les nations africaines à accélérer les processus de développement parmi le peuple. Pour achever ces résultats l'AAAEA projette les activités suivantes, et ce dès 1984:

- Des ateliers destinés à la formation des personnes et des organismes engagés

dans des projets d'alphabetisation, ainsi qu'au développement de matériels d'alphabetisation.

- Des programmes de planification et de production de matériels de post-alphabetisation, des techniques d'illustration de matériels d'alphabetisation, des techniques d'illustration de matériels d'alphabetisation, ainsi que la production d'instruments et de techniques audio-visuelles pour l'éducation et la formation fondamentales des adultes.
- Des programmes consacrés à l'utilisation des médias dans l'éducation des adultes, l'écriture créatrice pour les enseignants et les lecteurs novices, ainsi qu'à l'enseignement de l'anglais, du français et du portugais comme secondes langues dans la phase de post-alphabetisation.

Meteorological Training Centre

An agreement, concerning the recognition of the International School of Meteorological of the Mediterranean at Erice (Italy) as a WHO Regional Meteorological Training Centre (RMTTC) was signed on 23 February 1984 between Italy and the World Meteorological Organization at the WMO Headquarters in Geneva. The Agreement was signed for Italy by General Abele Mania, Permanent Representative of Italy with WMO. Director of the Italian Meteorological Service and Director of the International School of Meteorology of the

Olu Patrick Obasi, Secretary-General of WMO for the Organization.

The recognition of the school in Erice as a WMO/RMTC was recommended by the WMO Regional Association for Europe and approved by the WMO Executive Council in 1983.

The world wide network of WMO-recognized RMTCs now comprises sixteen institutions spread all over the world. Their purpose is to provide within all WMO regions which require them, facilities and opportunities for the training of meteorological and operational hydrological personnel, particularly from developing countries. The Centres are intended to meet specific training requirements identified by Regional Associations: they are open to students from all countries of the Region where they are located but many of the Centres, including Erice, are open to students from all WMO Member countries. The network of these Centres which has been progressively built up since the late 1960s, has significantly contributed to the training of personnel in developing countries to the extent of having turned out a total of more than 8000 trained personnel.

Beta Phi Mu

Beta Phi Mu, l'International Library Science Honor Society (Société internationale de bibliothéconomie) a désormais créé une section régionale européenne portant le nom de Beta Beta Delta lors de la Conférence de l'IFLA qui s'est tenue en 1983 à Munich Le siège de cette section

est à Cologne, à la Faculté de bibliothéconomie de l'Université de Cologne.

Beta Phi Mu, qui est une association mondiale de bibliothécaires, a été fondée en 1948 dans l'Illinois (Etats-Unis d'Amérique). Son siège se trouve à l'Institut de bibliothéconomie et de science de l'information de l'Université de Pittsburgh à Pittsburgh en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique. L'Association se consacre à la promotion de la profession de bibliothécaire, ainsi qu'à la formation et à l'éducation permanente de ces derniers; elle s'efforce par ailleurs d'améliorer la situation dans les écoles et les instituts de formation de bibliothécaires.

Conformément à l'article II des statuts de Beta Phi Mu, l'Association a pour mission d'identifier des réalisations marquantes et des travaux d'érudits dans les domaines de la bibliothéconomie, de la science de l'information ou de la formation de bibliothécaires et de patronner et d'appuyer des projets de spécialistes et d'universitaires se rapportant à ces domaines par les moyens suivants: a) attribution de bourses d'étude et de perfectionnement et de subventions de recherche à des étudiants et à des universitaires qualifiés; b) publication de bulletins d'information et de travaux universitaires concernant la bibliothéconomie, la science de l'information ou la formation des bibliothécaires; c) promotion, organisation et tenue de réunions, séminaires, ateliers, conférences et autres activités du même ordre.

La section régionale européenne Beta Phi Mu a pour objectif particulier, avec l'aide de ses membres qui sont des bibliothécaires de tous les pays européens, d'appliquer en Europe les programmes correspondant aux objectifs généraux de Beta Phi Mu. De cette façon, la coopération entre les bibliothécaires et les bibliothèques sera encouragée et c'est l'ensemble de la profession qui en bénéficiera. Beta Phi Mu offre à ses membres la possibilité d'avoir des contacts professionnels avec leurs collègues du monde entier, de participer à des programmes d'échange et à des stages d'éducation permanente; elle les aide également à

réaliser des projets à l'échelon national ou régional en vue d'améliorer les conditions de travail dans la profession. Tous les bibliothécaires qui s'intéressent aux buts et aux objectifs de la section européenne de Beta Phi Mu. Beta Phi Mu, peuvent écrire à la Faculté de bibliothéconomie de l'Université de Cologne, à l'adresse suivante: Chair of Library Science, University of Cologne, Universitätsstr. 33, D-500 Cologne 41, République fédérale d'Allemagne.

Astinio

La Conférence intergouvernementale Castasia II, qui s'est tenue à Manille du 22 au 30 mars 1982, avait reconnu l'importance que représente l'information scientifique et technique pour le développement national et régional et avait recommandé de créer pour l'Asie et le Pacifique un réseau, d'échange d'information et d'expérience en science et technologie. Le Directeur général de l'Unesco a décidé que de grands efforts seraient faits pour contribuer à la mise en place de ce réseau régional.

A la suite de cette décision, la Division du Programme général d'information de l'Unesco, de concert avec d'autres secteurs, notamment celui des sciences, en se fondant sur l'expérience des bureaux régionaux à Bangkok, à Djakarta et à New Delhi et en se prévalant de leur compétence, a entrepris, au titre de son programme ordinaire pour 1983, un certain nombre d'activités visant à mettre en place des infrastructures de l'information, et a également conçu un grand projet pour la période biennale 1984-1985. Pendant le même temps, le PGI a préparé, en collaboration avec le secteur des sciences, une proposition de projet concernant la création du réseau en vue d'obtenir des crédits extra-budgétaires, en particulier auprès du PNUD.

Les objectifs immédiats du projet peuvent se résumer comme suit: Renforcer le contrôle bibliographique par les différents pays de leur propre production scientifique et technique et constituer des bases de données bibliographiques informatisées, dans des domaines d'inté-

rêt régional, complétées par les centres de documentation.

Stimuler et encourager la création de bases de données non bibliographiques dans les domaines scientifique, technique et socio-économique avant une importance pour le développement de la région. Créer et promouvoir des structures techniques et organisationnelles ainsi qu'un potentiel d'échange transnational de données permettant la mise en commun des moyens de traitement de l'information, y compris le développement de réseaux nationaux, qui seront connectés pour former un réseau régional.

Créer des réseaux d'information spécialisée dans des domaines prioritaires, élargir la base de données des réseaux d'information scientifique existants et créer de réseaux d'échange de compétences et de connaissances dans des domaines déterminés.

Améliorer l'infrastructure nationale de l'information de manière qu'elle réponde aux besoins du réseau régional et afin de garantir que, dans chaque pays, tous ceux qui devraient pouvoir se servir de ce réseau y aient accès.

Renforcer dans chaque pays participant un établissement choisi pour qu'il devienne le nœud national du réseau, ainsi que les institutions à vocation régionale ou sous-régionale pour qu'ils deviennent des centres de services d'information régionaux.

Créer de nouveaux services d'information ou améliorer ceux qui existent déjà et, en particulier, promouvoir des services sous-régionaux de diffusion sélective de l'information et, fonction des bases de données disponibles dans la région, faciliter l'accès aux bases de données situées hors de la région et améliorer les supports de l'information, y compris le regroupement et la synthèse de l'information au service du développement.

Former des spécialistes de l'information, sensibiliser les utilisateurs potentiels aux possibilités des systèmes et des services existants en particulier ceux créés par les organismes des Nations Unies, et former les utilisateurs de ces services.

A nos lecteurs et correspondants

Il y aura deux ans en janvier prochain que l'UAI a quitté son ancienne adresse de la Rue aux Laines à Bruxelles pour venir s'établir dans la Maison des Associations Internationales au 40 rue Washington, 1050 Bruxelles.

Nous nous sommes efforcés d'en avertir collectivement et individuellement tous nos correspondants.

Il est tout à fait exceptionnel que les services postaux belges aient accepté de faire suivre pendant deux ans le courrier qui arrive, encore abondant, rue aux Laines. Le 31 décembre 1984 cependant, cette retransmission sera irrémédiablement suspendue et le courrier renvoyé à l'expéditeur. Veuillez donc vérifier que le courrier et les périodiques qui nous sont adressés portent bien l'adresse actuelle: Rue Washington 40, 1050 Bruxelles.

To our readers and correspondants

It was two years ago, in January 1983, that the UAI moved from its previous premises at Rue aux Laines, Brussels, to its new offices on Rue Washington 40, 1050 Bruxelles. Since then we have been trying to inform all our correspondants of the change, both individually and collectively. Belgian postal services exceptionally agreed to forward the mail addressed to us for these last two years. However, many letters have still arrived at rue aux Laines. This forwarding will definitively come to a close on December 31, 1984, and the mail will be sent back to its addressers.

Our readers are thus kindly requested to make sure that all the mail and periodicals are sent to our new address: Rue Washington 40, 1050 Bruxelles, Belgium.

YEARBOOK OF INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

21st edition 1984/85

2nd SUPPLEMENT Changes of address and/or name

For each organization concerned, the reference number and the name in English are given. If the organization's name or the Secretary General's name only are given, the address in the Yearbook has to be considered still valid. The address is given in full in any case where one or several of its components has been modified.

Section A

A 3353 Union of International Technical Associations
(Correct tel number) T. 568.27.14.

Section B

B 2042 International Federation of Women Lawyers
Has moved.

B 2224 International Leprosy Association
Sec Dr H Thangarat. 5 Amrita Shergill Marg. New Delhi 110003. India.

B 2404 World Leisure and Recreation Association
Headquarters 113 Tabaret Hall. University of Ottawa. Ottawa ON K1N 6N5. Canada.

B 4328 International Accounting Standards Committee
is a non governmental organization.

Section C

C 1189 International Association for Earthquake Engineering
Has moved.

C 1648 International Confederation for Disarmament and Peace
SG dead.

C 2433 International Association of Teachers of English as a Foreign Language
Exec Officer B I Thomas, 87 Bennets Avenue. Tankerton Whitstable CT5 2HR. U.K.

C 2454 International Senior Citizens Association
Has moved

C 2826 International Young Christian Workers
SG Sagrana Guerrero
Pres Juanito Penequito (address : no change)

C 3562 World Organization for Early Childhood Education
World Pres Madeleine Goulard. 25 Bd de l'Orangerale. F-67000 Strasbourg, France.

C 4593 World Council of Indigenous Peoples (WCIP)
Headquarters 555 King Edward Avenue, Ottawa ON K1N 6N5, Canada.

C 5789 International Society for Plant Pathology (ISPP)
SG and Treas Dr Thor Kommedahl, Dept of Plant Pathology, University of Minnesota, St Paul MN 55108. USA.

Section D

D 0012 African and Malagasy Council on Higher Education
Headquarters BP 134, Ouagadougou, Burkina.

D 0098 Asian-Pacific Parliamentarians' Union (APPU)

D 0113 Association for the Study of the World Refugee Problems (AWR. ASWRP)
SG Aloo Clément. Piazzale de Porta Pia 121, 1-00198 Roma, Italy.

D 0128 Association of European Journalists
SG Frans Wilbers, Chopilaan 26, Voorschoten, Netherlands.

D 0134 (English name) European Federation of Agents of Industry in Industrial Property

D 0168 Ecumenical League for Third World Tourism

D 0224 Scandinavian Passport Union
SG Harald Arnes Avdel. for Fysiologi og Biokjemi, Trædlegehøjskolen, Oslo
Universitet, Boks 1052, Blindern, N-Oslo 3, Norway.

D 0270 International Association for Impact Assessment
stitute of Technology, Atlanta GA 30332, USA.

D 0361 Arab Federation of Fish Producers
is a governmental organization.

D 0435 Council of Europe

D 0444 European Environmental Mutagen Society (EEMS)
Sec Dr Anton Bvogger (address : no change)

D 0566 European Association of Exploration Geophysicists (EAEG)
Sec Treas W Goudswaard, Wassenaarseweg 22, 2596 CH Den Haag.

D 0577 European Association of Poison Control Centres
Headquarters Rue Joseph Stallaert 1 bte 15, B-1060 Bruxelles, Belgium.

D 0638 European Committee for Young Farmers' and 4 H Clubs
Headquarters 11 Queensferry Road, Edingburgh EH4 3HB, UK.

D 0640 Committee of European Foundry Associations
SG Jean Paul Burdeau (Address : no change)

D 0696 European Conference of Postal and Telecommunications Administra-
Headquarters Gérance CEPT, Ministère des PTT-CEPT, DG Telecommu-
nications, Immeuble Perisud, 7 Bd Romain Rolland, F-92120 Montrouge.

D 0756 European Federation for the Vitrified Clay Pipe Industry
Sec Or F Burger (address : no change).

D 0758 (English and French names) European Federation of the Plywood In-
dustry
Federation européenne de l'industrie du contreplaqué

D 0795 European League against Rheumatism
SG Prof F Wagenhäuser, Carl Spittelerstrasse 65, CH-8053 Zurich, Swit-
zerland.

D 0892 European Union of Independent Home-Builders
Dr L Wille, Herenplein 10, B-9520 Gent, Belgium.

D 0962 Federation of Western European Rope and Twine Industries
SG Anne Jourdain (address : no change)

D 1470 Delete the entry.

D 1494 World Federation of Direct Selling Associations
Pres Arturo Bassi, 1730 M Street NW, Washington DC 20036, USA.

D 1639 Association for Teacher Education in Africa (ATEA)
Exec Sec Dr J C B Bigata, P O Box 45869, Nairobi, Kenya.

D 19 13 Delete the entry.

D 2076 Association for Cooperation in Banana Research in the Caribbean and
Tropical America
(French name) Association de recherches bananières aux Antilles et en Amer-

D 2343 Western European Metal Trades Employers Organizations (WEM)
SG Dons Oberhoff, Volksgartenstrasse 54A, D-5000 Köln 1, Germany Fr.

D 2459 International Society on Immuno-Pharmacology
Has moved.

D 2538 International Society of Cybernetic Medicine (ISCM)

D 2545 International Federation of Agricultural Executives
Has moved.

D 2757 International Union of Private Hospitals
SG M. Giaufler, FFIEHP, 81 rue Monceau, Paris, France.

D 2779 European Committee of Manufacturers of Gear and Transmission Sys-

D2818 Nordic Oil Protection Union
Dissolved 1 Nov 1983

D 3233 Society for Social Responsibility in Science

D 3305 Confederation of Central American Universities
SG Dr Rodrigo Fernandez (address : no change).

D 3330 (English name) Transfiguration International
SG E Coppex, Weissenhühweg 3, CH-3007 Berne, Switzerland.

D 3469 European Financial Marketing Association (EFMA)
Del gen Louis Lengrand, 16 rue o'Aguesseau, F-75008 Paris, France.

D 3483 International Christian Federation for the Prevention of Alcoholism
and Drug Addiction
SG Rev J Lenneth Lawton, 27 Tavistock Square, London WC1 H9HH, UK.

D 3556 International Magnesium Association (IMA)

D 3658 Association for Childhood Education International (ACB)
Exec Dr James S Packer, 11 14 1 Georgia Avenue, Suite 200 Wheaton MD
20902, USA.

D 3875 Arab States Broadcasting Union
is a governmental organization.

D 4008 World Conference on Religion and Peace (WCRP)
SG Dr John B Taylor (address : no change)

D 4029 Non-Governmental Organizations Committee on Aging
aux personnes âgées.

D 4113 International Drivers' Behaviour Research Association (IDBRA)
Secréariat 34ter rue de Longchamp, F-92200 Neuilly, France. T
725 9750

D 4134 European Union of Public Relations - International Service Organiza-
tion
Press Alessandro Pettenuzzo, P O Box 5 1 1, 1-38100 Trento, Italy, T
(0461)984687.

D 4154 International Powered Access Federation (IPAF)
Sec Peat, Marwick, Mitchell & Co, South Bank House, 235-241 Blackfriars
Road, London SE1 1NW, UK. T 248 1662, Tx. 88122908 (PLUMM GI.

D 4202 East African Institute for Medical Research
No activity reported.

D 4209 East African Trypanosomiasis Research Organization (EATRO)
No activity reported.

D 4236 European Chemoreception Research Organization (ECRO)
Admin Sec- Treas Dr D Glasier, Universität Zürich-Irchel, Winterthurer-
strasse 190, CH-8057 Zurich, Switzerland. T. (01) 25741 74.

O 4267 European Association of Experimental Social Psychology
Sec Prof G. Mikula, Institute of Psychology, University of Graz, A-8010
Graz, Austria. T. (0316)3805113.

D 4290 African Environmental Society
No activity reported.

D 4308 Economic Community of Central African States
Pres A B Bongo, Présidence de la République, BP 546, Libreville, Gabon.
T2690.

D 4390 (No English name)
Union ouest-européenne des chambres de commerce et d'industrie des régions
rhénane, rhodanienne et danubienne - Union Westeuropäischer Industrie- und
Handelskammern des Rhein-, Rhône- und Donaugebietes - Unie van de West-
europese kamers van Koophandel en Fabrieken «an de Rijn», Rhône- en Donau-
gebied.

D 4443 World Phosphate Institute
Permanent Secrétariat Angle Route d'EJ Jajida et Bd de Grande Ceinture,
Casablanca, Morocco. T. 360025, Tx 24033 MF.

D 4454 Latin American and Caribbean Council for Self-Management

D 4476 (Name) Trans-African Highway Authority

D 4521 International Association Town Planning and Distribution (URBAN-
COM)
Has moved

D 4527 Union Of European Practitioner in Industrial Property (UNION)
WX2A 1KG.UK

0 4533 European Woodworking Machinery Importers' Committee
SG Carlrichard Bruhl, Rossplaf 7, D-4000 Dusseldorf 31, Germany

D 4534 International Brotherhood of Magicians
Sec Bjorn Harald Aaone, Madsrud alle 27, Oslo 2, Norway, T. 102156 1360.

D 4547 Nordic Road Safety Council
Sec Anders Walsted-Hansen, Justitsministeriet, Pb 2131, DK-1015 Kobenhavn K, Denmark, T. (01) 143615.

D 4559 International Commission for Fashion and Textile Colours
Acting Admin SG Prof M El-Forly (address : no change).

D 4591 European Democrat Students (EDS)
Has moved.

O 4624 West African Examinations Council (WAEC)
Chairman Or J M Taylor-Pieroa (address : no change).

D 4627 International Committee for the Indians of the Americas (Incomindios)
Contact Chana Bertowitz, Postfach 59, 9021 Zurich, Switzerland.

D 4633 Pacific Basin Economic Council (PBECC)
Dir Gen W J Henderson, GPO Box E14, Queen Victoria Terrace ACT 2600.

D 4672 European Working Group for Cystic Fibrosis (EWGCF)
Delete Exec Dir address
Use Sec address.

D 4685 International Association for the Study of Cooperation in Education
(ASCE)
Pres Shlomo Sharan, 136 Liberty St, Santa Cruz CA 95060, USA, T. (408)4296550.

D 4776 (English name) International Commission of Principal Prison Chap-
SG Rev Jan Van Vught, PO Box 11596, 2502 An sGravenhage, Nether-
lands.

D 4684 Society of Haematology and Blood-Transfusion of African and Near
East Countries
No recent activity.

D 4998 Lakes Tanganyika and Kivu Basin Commission
Chairman Frederik Klubala Lweganilla (address : no change).

O 5197 International Assets Valuation Standards Committee
Sec K R Easter (address : no change).

D 5241 Committee for Cooperation in Anti-Monopoly Action
Has moved.

D 5277 European Society for Artificial Organs
Secretariat 1 rue Michel Servet, CH-1211 Genéve 4, Switzerland.

D 5292 (English name) International Federation of the Managerial Staff of

D 5328 African International of Development Forces
No activity since 1979.

D 5339 Organization of Museums, Monuments and Sites of Africa (OMMSA)
SG K A Miles (address : no change).

O 5342 Union of African Journalists
Has moved.

O 5373 International Society for Crime Prevention

O 5382 Federation of African Organizations of Engineers (FADE)

D5408 Ophthalmologies Society of East Africa (OSEA)
Last activity reported 1976.

D 5432 International Association of French Language University Presses
No longer active

D5444 European Water Treatment Federation (Acqua Europa)
SG Dipl Ing Arnd Bohme, Manenburger Strasse 15, D-5000 Köln 51, Ger-

D 5453 Conference of Rectors of African Universities
D 5951 International Commission on Diplomatic

O 5992 West African College of Physicians (WACP)
SG A.B.O.O. Oyediran, c/o WAHC, 6 Tayky Drive, Edmond Crescer
cal Compound, PMB 2023 Yaba, Lagos, Nigeria.

D 6352 Central African Association of Centres for the Handicapped
SG Athanase Gakwaya (address : no change).

D 6459 European Companions
Secretariat 145 avenue Jean Jaurès, F-75019 Paris, France

O 6632 World Association of Navigation (WAN)
Has moved

O 7048 Nordic Building Research Cooperation Group
Sec Tor-Ulf Weck, c/o Technical Research Centre of Finland, SF-02150
Espoo 15, Finland.

D 7082 Latin American Anti-Communist Federation
Has moved.

D 7339 Airlines Worldwide Telecommunications and Information Services
Dir D Andorra (address : no change)

D 7429 Delete the entry.

D 7618 European Association for American Studies
Pres Sergio Perosa, Dept of English, University of Venice, Ca'Foscari, I-
30125 Venezia, Italy.

D 7992 West African Association of Agricultural Librarian and Documentalists
Last activity reported 1978

D 8068 International Association for Bucco-Dental Health
Has moved.

D 8086 International Federation of Industrial Energy Consumers (IFIEC)
Has moved

D 8346 Union of Catholic Asian News
Exec Editor Rev Ronald R Sauco, P O Box 69626, Kwun Tong.

O 8525 International Seminar for Philosophy and Political Theory

D 8581 European Association for Shipping Informatics
(French name) Association européenne pour l'informatique de la navigation mar-
itime.

D 8770 Latin American Council of Churches
SF Felipe Adolfo, Casilla 85-22, Quito, Ecuador.

D 8787 Southern Africa Catholic Bishop's Conference
Assoc SG Sr Brigid Flanagan, 140 Visagie Street, PO Box 941, Pretoria
0001, South Africa.

D 8997 Pan African Association on Human Settlements
No activity reported.

D 9116 South East Asian Agency for Regional Transport and Communications
Development (SEATAO)
Sec Alfredo T Kagawan (address : no change)

D 9209 European Group of Flat Glass Manufacturers

O 9332 Association of Historians of Latin America and the Caribbean
Pres Prof Juan Brom, Apartado Postal 73-321, Delegacy Gendo Jearaz,
03020 Mexico DF, Mexico.

O 9517 International Federation of Data Organizations for the Social Sciences
(OFDO)
Secretariat Stetmetz Archives, HerengraM 410, NL-1017 BX Amster-
dam, Netherlands.

D 9606 International Association for the Study of Popular Music
Exec Sec John Shepherd, Dept of Music, Carleton University, Ottawa K1 S
5B6, Canada.

D 9640 (English name) International Icing Federation (IFE)

D 9929 Foreign Trade Association (FTA)
DGD; Helmut Wierholt, Weyerstrasse 2 (Hochhaus), 0-5000Köln 1, Ger-

E 7933 Pan African Foundation for Economic, Social and Cultural Develop-

Section E

E 0127 Delete the entry.

E 0180 Arab League Documentation Centre
Dir Eng Fana Zalawi (address: no change).

E 0184 Arab Center for Educational Research
Dir Abdulla M Ad (address: no change).

E 0510 EEC Marble Industry Federation

E 1189 Van Clé World Association

E 2407 Consultative Advisory Committee on Semi-Arid Food Grain Research
and Development (SAFGRAD)
Contact c/o OAU/STRC P O B 2359, Lagos, Nigeria. T. 24014.

E 2454 Animals without Frontiers

E 2937 Near East Ecumenical Bureau for Information-Interpretation

E 2984 United Towns World Institute for Environment and Urban Planning
Has moved.

E 3828 African Institute for Economic Development and Planning (AIEOP)
Dir Dr Essam Montasser (address: no change).

E 3732 Standing Common Market Commission of the International Real Es-
tate Federation

E 3825 International Arab Bureau for Prevention of Crime

E 3890 Cattle and Livestock Economic Community of the Council of the En-
Exec Sec Roger Moussa Tall (address: no change).

E 4329 Tropical Pesticides Research Institute
No recent activity reported.

E 4390 International Institute for Economic Development
No recent activity reported.

E 4673 Agency for the Safety of Aerial Navigation in Africa and Madagascar
DG Paul Malekou, BP 3144, Dakar, Senegal

E 5146 East African Virus Research Institute (EAVRI)
No recent activity reported.

E 5185 Nordic Data Technology Group
Dissolved.

E 5741 Inter-American Committee on Culture
Secretariat c/o OAS, 1889 F St, Washington DC 20006-4499, USA.

E 6264 African regional Centre for Engineering Design and Manufacturing
(ARCDEM)

Exec Dir S Kundu (address: no change).

E 6473 Delete the entry.

E 6474 Delete the entry.

E 6505 Centre for Industrial Development (CID)
Has moved.

E 7120 (English name) Arab States Regional Centre for Functional Literacy
in Rural Areas (ASPEC)

E 8802 West African Building and Research Institute
No recent activity reported.

E 9545 Permanent Bureau for Arabization
Secretariat 6 16th November Street, Rabat, Morocco.

E 9571 UNESCO Regional Office for Education in Africa
Dir Baba Akhbar Haidara (address: no change).

E 9588 UNESCO Regional Office for Science and Technology in the Arab
States (UNESCO/ROSTASI)
Dir Dr Saad Am-Rawi (address: no change).

E 9599 (English name) Regional Centre (or Services in Surveying, Mapping

E 9671 Coordinating Committee for Liberation Movements in Africa

E 9760 UNESCO Regional Office of Education for the Arab States (UNES-
CO/UNEDBAS)

Section F

F 0468 Arab International Bank

F 2609 International Christian Embassy, Jerusalem
Secretariat 35 Elm Road, New Malden KT3 3HB, UK. T.
94231 94/9497487 Tx 261507 Monref G Quote Ref 2576.

F 2707 West African Regional Group

No recent activity reported.

F 2737 Delete the entry.

F 2750 Arab Fund for Health Services Development
Secretariat 37 avenue Khereddine Pacha, Tunis, Tunisia.

F 3220 Socialist International
Secretariat Maritime House, Old Town, Chapham, London SW4 0JW, UK.
T. 627 4449. Tex 261735 SISEC. C. INTESOCON, London SW 4.

F 3895 East African Court of Appeal
No recent activity reported.

F 3918 Youth Environmental Programme for West Africa (YEPWA)

F 4151 Islamic Observatory

F 4179 Central African States Development Bank (CASDB)
DG Gaombalet Celestin Leroy, P O Box 1177, Place du Gouvernement
Brazzaville, Congo.

E 4766 East African Staff College

F 4971 East African External Telecommunications Company

F 5124 Kifasig Fund
Has moved

F 5373 Inter-State School of Rural Equipment Engineers

F 5912 Pan African Telecommunications Network (PANAFTEL)
Project Coordinator Gabriel Tedros (address: no change).

F 6002 Arab Academy (or Maritime Transport (AAMT)
DG Moustapha Wajih Tagara (address: no change).

F 6783 African Travel Association (AFRICA)
Int Pres Jesse L Upchurch (address: no change).

F 7987 Pan African News Agency
Dir Cheick Ousmana Diallo (address: no change).

F 9678 Pax Mundi, Diplomatic Academy of Peace/International Dag Ham-
marskjöld Prize
Has moved

UAI PUBLICATIONS 1980-1984

244. *Le premier siècle de la coopération internationale : l'apport de la Belgique 1815-1914/G.P.* Speeckaert. Bruxelles: UAI. 1980. 192 p., 15 cm. (Les racines nationales de la coopération internationale 1) ISBN 92-834-1244-1 : F8 330.
245. *Annual international congress calendar/ed.*, by UAI. Bruxelles : UAI 19-. 20th ed. 1980. 320 D. 30 cm. ISBN 92-834-1245-8.
246. *Bibliographie sur la théorie et pratique des congrès- Bibliographie on congress theory and practice - Bibliographie über Theorie und Praxis im Kongresswesen/G.C.* Fighiera. Bruxelles : UAI. Innsbruck : IWKI. 1982. 40 p., 30 cm. (La science des congrès 11 ISSN 0530-8313). IWKI Kongressbibliographie-Band 1.3. Ausgabe. ISBN 92-034-1246-5 FB 300
- 246 bis. *Yearbook of international organizations : Asia-Pacific region / ed.* by UAI. Bruxelles : UAI. 1982, s.p. 30 cm : FB 300.
247. *Annual international congress calendar.* Bruxelles: UAI. 19-. 21th edition : 1981. 312 p., 30 cm. ISBN 92-834-1247-4.
248. *Yearbook of international organizations/ed.* by UAI. Paris : ICC. Bruxelles : UAI. 19-. 19th ed. 1981. s.p., 30 cm., ISSN 0084-3814, ISBN 92-842-1015-1 : FB 1000.
249. *Annual international congress calendar.* Bruxelles: UAI. 19-. 22th edition : 1982. 288 p., 30 cm. ISBN 92-834-1249-2.
250. *Directory of national participation* éd. by UAI. Bruxelles : UAI, 1982. 41 microfiches.
251. *Forum 1980. Brussels 23rd-27th June. Proceedings. Theme: from international to transnational - Bruxelles 23-27 juin. Compte-rendu. Thème : de l'international au transnational.* Bruxelles : UAI. 1982. 501 p., 30 cm. (Documents to be used for the study of international non governmental relations 23). ISBN 92-834-1251-4 ; FB 500.
252. *International congress calendar/ed.* by UAI. München : Saur, 19-, 23rd ed. 1983. ISSN 0538-6349 : DM 208.00.
vol. 1 : 282 p. ISBN 3-598-675-6 : DM 64.00
vol. 2 : 310 p. ISBN 3-598-00676-4 : DM 64.00
vol. 3 : 280 p. ISBN 3-598-00677-2 : DM 64.00
vol. 4 : 234 p. ISBN 3-598-678-0 : DM 64.00.
253. *Yearbook of international organizations /ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur. 19-. 20th ed. 1983/84. 30 cm. ISBN 3-598-21855-9. ISSN 0084-3814 : DM 980.00.
vol. 1 : *Organization descriptions and index.* 909 p. Index non paginé. ISBN 3-598-2156-7 : DM 428.00.
254. *Yearbook of international organizations /ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur. 19-. 20th ed. : 1983/84. 30 cm. ISBN 3-598-21855-9. ISSN 0084-3814 : DM 980.00.
Vol. 2 : *Country directory of secretariats and membership* (geographic volume), s.p. ISBN 3-598-21857-5 : DM 428.00.
255. *Yearbook of international organizations /ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur. 19-. 20th ed - 1983/84 30 cm. ISBN 3-598-21858-3 : DM 980.00.
Vol. 3 : *Global action network : classified directory by subject and region* (subject volume). XXI. 755 p., ISBN 3-598-21858 ». Dm 248.00.
256. *Networking alternation : an alternative network of 384 pathways of organizational transformation interpreted for networks in the light of the Chinese « Book of changes ».* Text reprinted from «Transnational associations». 35. 1983/A.J.N. Judge. Bruxelles : UAI. 1983. 24 p., 30cm ISBN 92-834-1256-3 : S 2.50.
- 256 bis. *Development through alternation? Augmented version of a paper originally prepared for Integrative working group B of the goals, processes and indicators of development (GPID) project of the Human and social development programme of the United Nations University, Colombo 25 July-2 August 1982 I A J N Judge* Bruxelles : UAI. s.d. 173 p, 21 cm FB 500
257. *International congress calendar/ed.* by UAI. München: Saur, 19- 24th ed. 1984. ISSN 0538-6349: DM 280.00
Vol. 1 : 187 P. - ISBN 3-598-00679-9 : DM 90.00.
Vol. 2 : 296 p. - ISBN 3-598-00680-2 : DM 90.00.
Vol. 3 : 324 p. - ISBN 3-598-00681-0 : DM 90.00.
Vol. 4 : Ca. 300 p. - ISBN 3-598-00682-9 : DM 90.00.
258. *Transformative conferencing : problems and possibilities on the new frontier of high-risk gatherings concerning social development/A.J.N. Judge.* Bruxelles : UAI. 1984. 160 p., 30 cm. (International congress science séries 12). Col. of papers from « Transnational associations - in the light of experience in the goals, processes and indicators of development project of UNU (1978-82) and as contributions to future intercultural interdisciplinary initiatives of that kind. ISBN 92-834-1258-X : FB 500.
259. *Patterns of conceptual integration : collection of papers presented at meetings of the goals, processes and indicators of development project of the United Nations University (1978-1982)/A.J.N. Judge.* Bruxelles: UAI. 1984. 296 p., 29 cm ISBN 92-834-1259-8 : FB 500.
260. *Yearbook of international organizations/ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur, 19-. 21st ed. 1984/85. 30 cm. ISBN 3-598-21863-X. ISSN 0084-3814 : DM 980.00.
Vol. 1 : *Organization descriptions and index-* 1640 p. Index non paginé. ISBN 3-598-21860-5 (Saur-München), ISBN 0-86291-280-6 (Saur-London) : DM 428.00.
261. *Forms of presentation and the future of comprehension : collection of papers mainly presented to the forms of presentation sub-project of the goals, processes and indicators of development project of the United Nations University I A.J.N. Judge.* Bruxelles : UAI. 1984. 232 p., 30 cm. ISBN 92-834-1261-?: FB 500.
262. *Yearbook of international organizations/ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur, 19-. 21st ed. 1984/85. 30 cm. ISBN 3-598-21863-X. ISSN 0084-3814 : DM 980.00.
Vol. 2 : *Country directory of secretariats and membership* (geographic volume). 2nd ed. 1456 p. ISBN 3-498-21861-3 (Saur-München). ISBN 0-86291-281-4 (Saur-London): DM 428.00.
263. *From networking to tensesgrity organization : Collection of papers prepared to the concerns of the networks sub-project of the goals, processes and indicators of development project of the United Nations University/A.J.N. Judge.* Bruxelles : UAI. 1984. 282 p., 29 cm. ISBN 92-834-1263-8 : FB 500.
264. *African international organizations directory (and African participation in other international organizations)/de.* by UAI. München. New York. London. Paris : Saur. 1984. (Guides to international organizations 1).
265. *Arab and Islamic international organizations directory (and Arab and Islamic participation in other international organizations/ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur. 1984. (Guides to international organizations 2).
266. *Yearbook of international organizations/ed.* by UAI. München, New York. London. Paris : Saur. 19-. 21st ed. 1984/85. 30cm. ISBN 3-598-21863-X. ISSN 0084-3814 : DM980.00.
Vol. 3 : *Global action network : classified directory by subject and region* (subject volume). 2nd ed. 1984/85. ISBN 3-598-21862-1 : DM 248.00.
267. *Intergovernmental organization directory/ed.* by UAI. München, New York, London. Paris : Saur, 1985. (Guides to international organizations 3).
268. *International organization abbreviations and addresses/ed.* by UAI. München. New York. London. Paris : Saur. 1985. (Guides to international organizations 4).
269. *The geographical distribution of meetings throughout the world.* Text reprinted from « Transnational Associations », 36, 1984/Gian Carlo Fighiera. Bruxelles: UAI, 1984.18p., 30 cm ISBN 92-834-1269-5: FB 200.

